

**CERCLE GÉNÉALOGIQUE
ET HÉRALDIQUE
DE L'Auvergne ET DU VELAY**



A moi Auvergne !

Dans ce numéro :

Notre 40^e anniversaire

Prénoms et parrainages

Le loup, encore au XIX^e siècle

Un domaine cantalien, berceau de :

- Marie Hélène LAFON
- Robert JARRIGE

PHELUT, SYLVÈRE, deux vies

Grande guerre :

- confiseurs clermontois
- images et propagande

Œil, oculistes et lunettes

Questions et Réponses



Première représentation connue de lunettes (1352) : des bésicles.

PUBLICATION TRIMESTRIELLE – 40^e ANNÉE – 3^e TR. 2017

N° 161

août 2017

8,25 € le numéro

La « réclame » patriotique de plusieurs Confiseurs clermontois



Extrait du catalogue de ventes de 1916 de la maison ROUZAUD



Pot de confiture CROMARIAS



Faïence patriotique pouvant contenir 1 kg de chocolats (ROUZAUD)



Marque déposée par Honoré HUMBERT en avril 1914 (Arch. INPI, 1 MA 162 19/1)

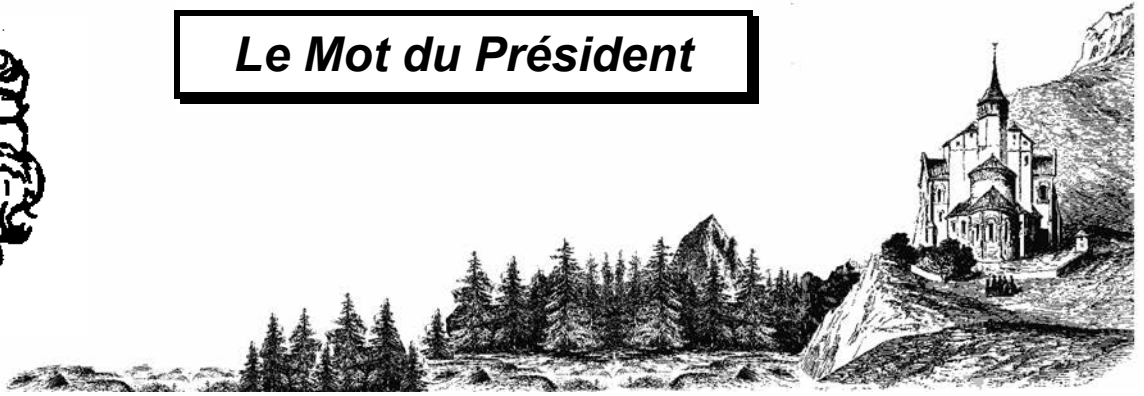
Clichés d'Hélène MARTIN d'objets de la collection de l'association Puy Confit et de la sienne

Seau de marmelade pour soldats, faite en utilisant le sucre de l'intendance militaire





Le Mot du Président



Chers Amis,

Voici la « rentrée » !

J'espère vous avez passé un bon été et, éventuellement, que vous avez ramené une bonne pêche généalogique !

Nous avançons à grande vitesse veers la célébration de notre 40^e anniversaire. C'est important, car il fait de nous l'une des plus anciennes associations généalogiques de France, et l'une des plus expérimentées.

Cette manifestation sera aussi un moyen de nous faire connaître de ceux qui ont l'idée de savoir qui étaient leurs ancêtres, comment vivaient-ils, quelles ont été leurs aventures ? Sans savoir comment commencer leur recherche. C'est pour cela, qu'il est important que tous ceux d'entre vous qui peuvent nous donner des idées « attractives », le fassent comme l'indique la page suivante.

Dans ce nouveau numéro de « A moi Auvergne ! » vous trouverez une variété d'articles, certains plus longs que d'autres.

L'un d'eux est une œuvre universitaire. Son auteur, Breton comme son nom l'indique, cherchait à élargir son domaine de recherches pour comprendre l'attribution des prénoms et, aussi, pourquoi donnait-on plusieurs parrains et/ou marraines à la fin du 16^e siècle.

Nous avons pu lui fournir plusieurs relevés de baptêmes de cette époque, ce qui lui a permis d'étendre sa compréhension de la pratique des parrainages à un autre environnement linguistique et culturel que celui étudié à l'origine.

Ce travail nous permet de comprendre pourquoi certains de nos ancêtres eurent, autour des années 1600, plusieurs parrains ou marraines, et pourquoi cela cessa-t-il brusquement dans les premières années du 17^e siècle.

Vous découvrirez aussi, l'histoire d'une maison, ou plutôt celle d'un domaine agricole, qui fut le berceau de personnes bien connues.

Et bien entendu, plusieurs généalogies : pour celles-ci, nous avons choisi de ne pas faire remonter trop loin dans le temps ces ascendances, afin de ne pas lasser nos lecteurs, mais, comme cela est indiqué, les personnes intéressées pourront en obtenir la suite, soit sur notre site internet, soit en nous en demandant une impression (gratuite, bien entendu).

Bonne lecture

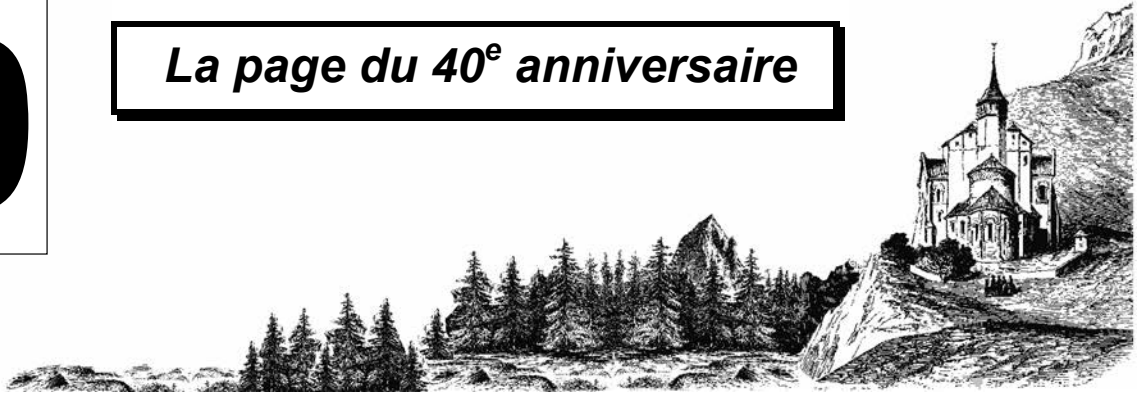
Bien cordialement à tous

Alain ROSSI

Vous trouverez le sommaire de ce numéro et les adresses de contact en dernières pages de la revue. Merci de vous y reporter.

40

La page du 40^e anniversaire



La célébration du 40^e anniversaire du CGHAV

Une date : - les vendredi 23 et samedi 24 mars 2018

Un lieu : - le Centre Diocésain de Clermont
(133 avenue de la République – Clermont-Ferrand)

Un thème général : **Nos ancêtres auvergnats**

- Qui étaient-ils ?
- Comment vivaient-ils ?
- Comment les retrouver ?

Dans l'organisation de cet événement, nous avons besoin de vous.

Comme son objectif est d'amener à nous des personnes envisageant de faire des recherches généalogiques, mais encore débutants, il nous faut faire connaître ce que nous pouvons faire pour eux et leur donner envie de nous rejoindre..

Pour cela, un affichage est indispensable dans tous les lieux où notre public peut le voir : commerçants, archives, lieux culturels, etc.)

Nous vous invitons à participer à la création de cette affiche pour transmettre et mettre en valeur l'intérêt que vous trouvez dans notre cercle

Communiquez-nous tout ce que cela évoque pour vous (*images, slogans, etc.*), qui puisse illustrer ce qui est le vrai thème de notre manifestation : « **La vie de nos ancêtres** »

(en principe pas trop éloignée dans le temps, car nos visiteurs seront à la recherche de leurs grands parents, plutôt que d'ancêtres plus éloignés)

Souvenez-vous que nous avons besoin de deux formats : des affiches au format d'une lettre (A4) ou mieux d'un format double (A3 = 30 x 42 cm), mais aussi de tracts, en feuille simple (format 10 x 21cm) et que les deux apparences doivent être très proches l'une de l'autre.

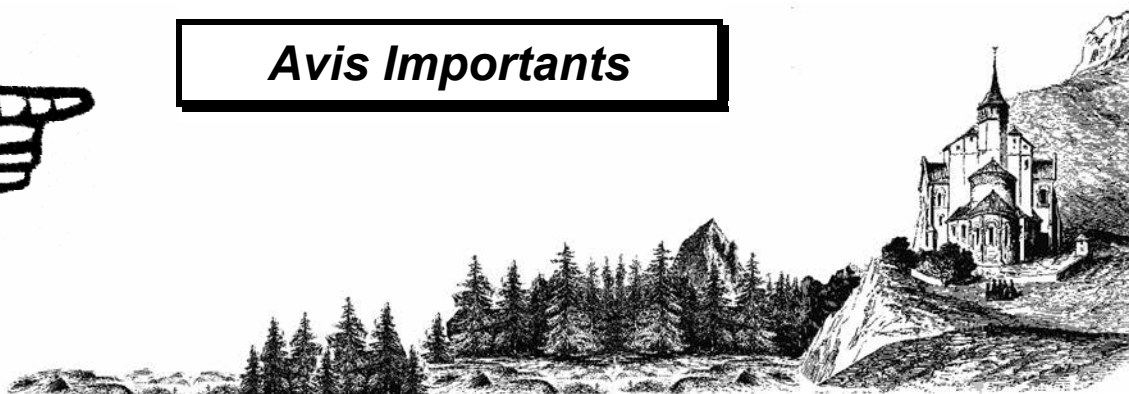
Cette mise en commun d'idées, qui peuvent se renforcer les unes les autres, est très importante pour le succès de notre manifestation. C'est la raison d'être de cet appel

Adressez-les par tout moyen à : Henri PONCHON, Marie Françoise BRUNEL ou Alain ROSSI
(voir adresses en page 191 de ce numéro)

IMPORTANT : il faut que notre image de communication soit finalisée fin octobre



Avis Importants



CLERMONT-FERRAND

Permanences de la Bibliothèque

Adresse : 55, rue de Châteaudun,
63000 Clermont-Ferrand (en face de la Gare)

Jours et horaire des réunions pour l'année 2016 :
les 1^{er} lundi, 2^e mercredi et 3^e vendredi à la bibliothèque du
55 rue de Châteaudun à Clermont-Fd, de 14h30 à 17h30.

Septembre	Mercredi 13 Vendredi 22	Octobre	Lundi 2 Mercredi 11 Vendredi 20
Novembre	Lundi 6 Mercredi 15 Vendredi 24	Décembre	Lundi 4 Mercredi 13 Vendredi 22

A noter :

Les permanences sont toujours interrompues pendant la période estivale et les jours fériés. Mais si vous avez des interrogations et si vous avez accès à Internet, vous avez toujours la possibilité de poser des questions sur le Forum.

L'adresse électronique de la Bibliothèque est :

cghav@orange.fr

ou Mme M-F. BRUNEL : cghav63@orange.fr

LYON

Permanences à la Bibliothèque

Adresse : 39 bis rue de Marseille, 69007 Lyon
(tramway T1, station Rue de l'Université)

Les réunions ont lieu de 14 à 17 heures le 3^e **mardi** du mois et un **samedi** par trimestre, de 9h30 à 12 heures. Ces réunions ont pour objet d'échanger entre nous, de consulter nos relevés, les anciens numéros de la revue et les ouvrages présents dans notre bibliothèque.

Prochaines réunions :

Mardi 17 octobre, 14 à 17 heures

Samedi 21 octobre, 9 à 12 heures

Mardi 21 novembre, 14 à 17 heures

Mardi 19 décembre, 14 à 17 heures

Contacts : Jean-Marc FAYOLLE : Tél. : 04 2602 5657

jean-marc.fayolle@dbmail.com

Brigitte LACROIX : celacgen@yahoo.fr

PARIS - RÉGION PARISIENNE

Réunions mensuelles

Les réunions parisiennes, ont lieu le 1^{er} **mercredi de chaque mois, d'octobre à juin.**

Maison des Associations du 2^e arrondissement,
23 rue Greneta, Paris 2^e

où la réunion se tient de **14h15 à 18h45.**

De **14h15 à 17 heures**, temps de discussions informelles sur les problèmes rencontrés dans ses recherches avec les responsables du Cercle et les autres membres du groupe.

Il est possible d'y consulter divers outils de recherche (par ex. REMACLE, TIXIER, BOUILLET, DERIBIER ou d'autres) mais il est nécessaire de s'assurer de leur disponibilité quelques jours avant la réunion auprès de :

- soit Jean-Pierre BARTHÉLEMY : Tél. : 01 4336 2005
barthelemyjpmc@wanadoo.fr

- soit Alain ROSSI : Tél. : 01 4637 3315 ou 06 8070 1538
rossi.cghav@orange.fr

De **17 heures à 18h45**, la réunion proprement dite se tient, en général, autour d'un thème développé par un animateur, intérieur ou extérieur au groupe, qui fait ENSUITE l'objet d'un débat.

Les rendez-vous y seront donc

- mercredi **4 octobre**

- mercredi **8 novembre**

- mercredi **6 décembre**

(la réunion du 1^{er} mercredi de novembre a dû être décalée)

(la maison des associations du 2^{ème} arrondissement se trouve au carrefour des rues Greneta et Saint-Denis ; (Métro : Etienne-Marcel, Réaumur-Sébastopol ou Arts-et-Métiers)

Groupe Livradois-Forez

La réunion du groupe Livradois-Forez aura lieu le :

dimanche 8 octobre

à Saint-Gervais-sous-Meymont

À partir de 9h30, à la salle polyvalente située sous les bureaux du Parc Livradois-Forez, à côté de la Mairie

**Bordereau d'inscription en rubrique
LIVRADOIS-FOREZ**

Événements à venir à Clermont-Ferrand

Clermont-Ferrand est candidate pour être « **Capitale Européenne de la Culture** » en 2028.

Mais en attendant, la ville développe en 2018 un projet : « **Les migrations à Clermont-Ferrand** »

Ce projet a une double ambition :

- ❖ Produire une **exposition** grand public de référence
 - cette expo se fera **de juin à décembre 2018 à la salle Gaillard** à Clermont-Ferrand
- ❖ Développer un **programme d'événements et d'actions culturelles** associées, telles :
 - conférences, lectures, parcours urbain,
 - voire expositions dans d'autres lieux qui feront écho à l'expo de la salle Gaillard.

Dans ce cadre, nous avons reçu la demande d'aide ci-dessous que nous vous communiquons :

La communauté arménienne

Claudine KHATCHADOURIAN
Présidente de « Rencontres et Culture Arméniennes »

L'histoire de diverses communautés va apparaître sur cette exposition et je souhaite donc qu'apparaisse, la communauté arménienne. Celle-ci a de tout temps été présente, mais c'est une communauté qui ne fait que très peu parler d'elle et qui s'est très bien (ou trop bien !) intégrée.

Nous sommes donc à la recherche de documents écrits ou oraux d'émigrés Arméniens venus dans le Puy de Dôme sur les périodes allant du Moyen Age à nos jours. Nous avons découpé notre projet en 4 thèmes bien précis :

- Autour du village « Les Arméniens » dans les Combrailles ;
- Puis la venue d'apatrides Arméniens à la suite du génocide de 1915 ;
- Nous recherchons des Arméniens ayant combattu pendant la seconde guerre mondiale autour du Groupe de Missak Manouchian ou autre ;
- Et pour finir nous parlerons des migrations actuelles (économique et estudiantine) avec les Arméniens qui arrivent dans notre département

Voilà les 4 axes de nos recherches !

Nous vous remercions pour votre aide précieuse
Cordialement

Contact : rca.assos@yahoo.fr

Nos ancêtres et le loup

Le point sur une enquête nationale qui associe histoire et généalogie

Jean-Marc MORICEAU et Jacques-Marie MAÏTREPIERRE

Pôle rural de la MRSH de l'Université de Caen Normandie. Esplanade de la Paix, 14032 Caen cedex

DEPUIS QUINZE ANS nous arpentons les archives de nombreux départements de la France continentale pour traquer les relations entre l'homme et le loup. Immense, la collecte a donné déjà de nombreux résultats, jalonnés par des manifestations scientifiques et des publications (notamment *L'histoire du méchant loup*, chez Fayard en 2007, *L'Homme contre le loup*, en 2012 et *Vivre ensemble avec le loup ?*, Tallandier, 2014). L'ampleur des résultats a été si grande qu'elle a suscité la création d'un site internet, à caractère participatif, et qui reste à ce jour unique en Europe :

HOMME ET LOUP : 2000 ANS D'HISTOIRE (http://www.unicaen.fr/homme_et_loup/).

Vous êtes plusieurs milliers à vous y être déjà connectés et c'est en partie grâce à vous que le site s'est enrichi, en dehors de nos propres recherches historiques. Régulièrement enrichi et mis à jour, n'hésitez pas à venir le consulter.

Associés à cette enquête depuis le début (« Généalogie et histoire : quand les loups attaquaient l'homme », *Revue française de généalogie* n°151, avril-mai 2004, les généalogistes ont pu suivre les grandes étapes de l'évolution du site : l'arrivée des victimes des loups prédateurs en avril 2014 ; celle des loups enragés en 2015 ; la première tranche des primes de chasse au loup en 2016.

À chaque fois, **le site rend publiques les bases de données des personnes et des lieux concernés (communes et départements)** par ces épisodes toujours tragiques pour l'un ou l'autre des partenaires. À ce jour, pas moins de 2300 communes sur plus de 80 départements, de 5000 primes de chasse, de 2000 victimes de loups enragés (qui ont laissé de nombreux descendants), et de 3000 victimes de loups prédateurs (souvent de jeunes enfants mais dont la disparition a marqué l'histoire familiale) ont été retrouvés. Les transcriptions des actes ont été réalisées et une cartographie automatique localise les séries d'attaques de loup et les campagnes de destruction organisée par l'homme. Autant que possible nous avons cherché à identifier les victimes humaines ou les chasseurs de loup dans leur entourage familial, en recherchant notamment les professions ou les actes d'état civil. L'ancrage social des protagonistes, la localisation précises des événements dans le temps et dans l'espace, l'élargissement de l'information à un large éventail de sources disponibles (état civil, actes notariés, presse, rapports administratifs, expertises de médecine légale, etc.) nous intéressent directement.

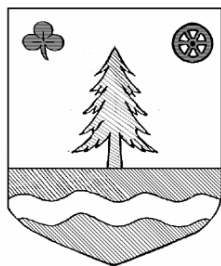
Notre quête se poursuit et à cet égard, nous lançons à nouveau un appel aux généalogistes, essentiellement pour la **période qui va de la fin du XVI^e siècle au début du XX^e siècle**. Cet appel qui entend s'étendre de l'été 2017 au printemps 2018, porte sur trois directions :

1. Pour **certains départements**, nos données semblent encore insuffisantes : Pyrénées-Atlantiques, Gers, Landes, Ariège, Pyrénées-Orientales, Gironde, Tarn, Tarn-et-Garonne, Lot...
2. Dans vos **recherches généalogiques** avez-vous rencontré un ancêtre témoin, blessé ou décédé à cause d'une attaque loup, qui ne figure pas déjà dans le corpus de nos données ?
3. Avez-vous conservé **la mémoire orale ou des traces matérielles** (restes osseux, peau, trophée, document) de certaines rencontres avec le loup (surtout pour le XIX^e siècle) ?

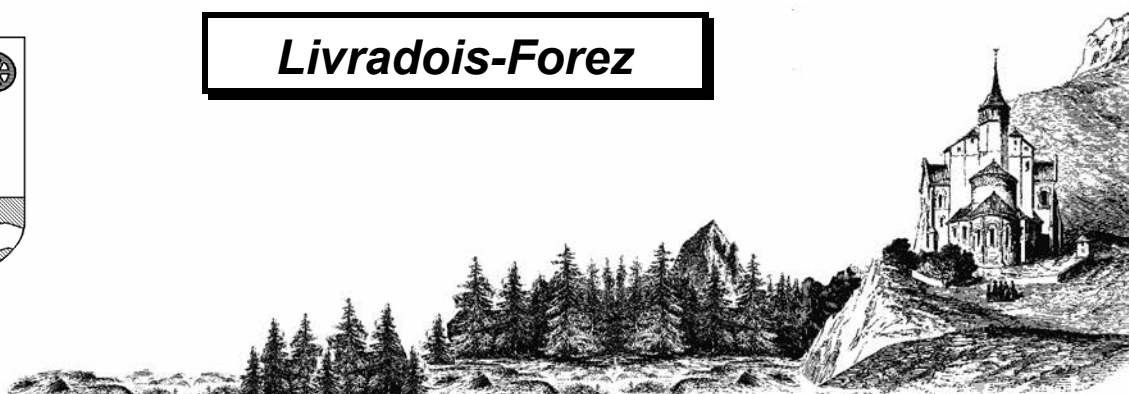
Merci de communiquer vos informations (avec les références d'archives et éventuellement la numérisation des actes) à l'une ou l'autre des adresses suivantes :

jmaitrepierre@unicaen.fr et jean-marc.moriceau@unicaen.fr. Nous vous en remercions vivement.

Dans l'optique de cet appel, et grâce à lui, vous trouverez à la rubrique Livradois-Forez, l'histoire du parcours dramatique du loup enragé de St-Germain-L'Herm en 1839. N'hésitez pas à répondre, mais, en même temps, communiquez-nous vos trouvailles pour nous permettre d'en faire profiter tous nos membres



Livradois-Forez



CHRONIQUES DU LIVRADOIS-FOREZ - N° 85

par Henri PONCHON (cghav – 62)

Réunion Livradois-Forez à Sauxillanges

Ce sera cette année la 34^e édition de notre traditionnelle réunion d'automne Livradois-Forez. Comme le temps passe ! Suite à diverses contraintes, la date a dû être reculée au **dimanche 16 octobre**.

Et suite à la demande répétée de plusieurs de nos adhérents, il a été décidé de la tenir sur le versant ouest des monts du Livradois, à proximité de la vallée de l'Allier. Ce sera donc à **Sauxillanges**. Nous y étions venu il y a bien longtemps ; j'ai eu du mal à retrouver la date. Annie MORALES-PONCHON, Roland PONT et Dominique BENET se sont proposés pour en assurer l'organisation matérielle. Qu'ils en soient remerciés. Je dois aussi songer à passer la main.

La réunion aura lieu à la salle des Fêtes de Sauxillanges à partir de 9h30. Le repas sera pris au restaurant de l'Abbaye tout proche. Comme cela a été fait ces dernières années une petite exposition généalogique sera réalisée et, l'après-midi, une visite de Sauxillanges sera organisée. Voir ci-contre le bulletin d'inscription.

Un BRAVARD d'Issoire à Mendoza (Argentine)

Un destin un peu inhabituel que celui de cet ingénieur des mines de Saint-Etienne, géologue et paléontologue, né à Issoire en 1803, républicain convaincu, il aurait émigré en Argentine, après quelques jours de prison, vers 1850. Très tôt, il a fait des recherches sur les gisements de fossiles en Auvergne et en particulier dans la région de Perrier et constituer une importante collection de fossile qu'il cédera au muséum de Paris. Il publie de nombreux ouvrages et mémoires sur ses découvertes tout en s'installant comme architecte à Issoire à partir de 1830 après un bref passage par Paris où il côtoie CUVIER.

Après un passage par Londres, où DARWIN l'aurait conseillé, il arrive en Argentine vers 1852 et s'installe à Buenos Aires. Certains écrivent qu'il fut obligé de s'expatrier après le coup d'état du 2 décembre 1851 (1).

En 1852, il est nommé inspecteur général des mines d'Argentine par le président URQUIZA. Il conduit d'importantes études géologiques dans le bassin du Rio

de la Plata et la région de Bahia Blanca. En 1861, le gouvernement l'envoie explorer les provinces de San Juan et Mendoza (j'ai moi-même étudié les réseaux de transport d'énergie électrique de ces deux provinces.)

Le 20 mars 1861 un terrible tremblement de terre va détruire complètement la ville de Mendoza ; on aurait dénombré environ 10 000 victimes, soit 50% de la population. Parmi elles, Auguste BRAVARD qui avait prédit un tel tremblement terre. Il aurait été enterré dans un hôtel à Upsallata tandis qu'il s'apprêtait à partir pour le Chili.

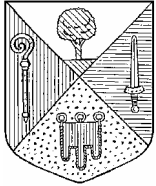
On trouve en Argentine la Sierra Bravard au nord de Bahia Blanca (province de Buenos Aires), un volcan Bravard au sud de Mendoza, une rue Bravard à Buenos Aires face au Musée argentin de Sciences naturelles (2).

(1) Ce point mériterait d'être éclairci car un autre BRAVARD, Jules Pierre, né le 07.07.1809 à Arlanc, rédacteur du journal *L'Eclaireur du Puy-de-Dôme*, exilé volontaire à Pondichéry, fait une demande de grâce en 1854.

(2) Nombreux renseignements sur BRAVARD sur les sites argentins internet en particulier concernant le tremblement de terre de Mendoza. Et si vous passez par cette ville, n'oubliez pas de rendre visite au dentiste local : Carlos PONCHON et sa fille.

Un peu de généalogie BRAVARD.

1. Pierre Joseph Auguste BRAVARD, ° 29 prairial an 11 Issoire, + 20/28.03.1861 Mendoza (Argentine)
2. Jacques Alexis BRAVARD, ° 15.03.1779 Arlanc yx 28 fructidor an 10
3. Marie Julienne FARGHEON, ° 1780 Issoire
- 4/5. Pierre Joseph BRAVARD, ° 13.02.1743 Arlanc y+ 23.01.1790 yx 21.12.1772 Marie de la COLOMBE de la VOLPILIERE (ca 1711-1763)
- 6/7 Jean FARGHON, + av. an 10 x Issoire (St-Paul) 28.04.1767 Marie CUINET
8. Pierre Joseph BRAVARD, marchand d'Arlanc, (1707-1790), fs de Pierre et Catherine MORGUE
9. Catherine FAURE, (ca 1715-1791)
- 10/11. Jacques de la COLOMBE seigneur de la Volpilière, (ca 1711-1763) Marie Rose DOUVRELEUR
- 12/13. Jean FARGHON x Anne DUROI
- 14/15. André CUINET, marchand, x Issoire Saint-Paul 10.05.1740 Anne CHARTROU.



Cercle Généalogique et Héraldique de l'Auvergne et du Velay

Groupe LIVRADOIS-FOREZ

CGHAV

Réunion du dimanche 16 octobre 2016 à Sauxillanges (63)

Comme vous le savez probablement, notre réunion annuelle Livradois-Forez, la 34^e, est fixée au **dimanche 16 octobre 2016 à Sauxillanges**. Elle se tiendra à partir de 9h30 dans la **salle des Fêtes**, située en centre ville, avenue Girod-Pouzol (la D39 qui conduit à Condat ou Egliseneuve-des-Liards). Le repas de midi sera servi au restaurant de l'Abbaye tout proche.

- à partir de **9h30**, réunion d'information sur nos activités et échanges avec les participants sur des questions générales ou particulières, en présence de plusieurs membres du Conseil d'administration du CGHAV.
- à **12h30** – Repas (pour ceux qui le désirent) au restaurant de l'Abbaye (**28 euros tout compris, règlement sur place**).
- à **14h30** – reprise de la réunion pour la poursuite des échanges entre participants. **Une visite de Sauxillanges sera organisée pour ceux qui le souhaitent.**

Comme les années précédentes, une petite exposition généalogique sera organisée autour des familles et personnalités de la région.

Je rappelle que le Groupe LIVRADOIS-FOREZ concerne les cantons de :

Ambert, Arlanc, Billom, Châteldon, Courpière, Cunlhat, Jumeaux, Lezoux, Olliergues, St-Amant-Roche-Savine, St-Anthème, St-Dier-d'Auvergne, St-Germain-l'Herm, St-Rémy-sur-Durolle, Sauxillanges, Thiers, Viverols

Je ferai parvenir aux nouveaux participants un questionnaire complémentaire afin qu'ils précisent leurs centres d'intérêt : familles étudiées, communes concernées, questions particulières, etc.

Me prévenir dès que possible au **06 8781 2398** en cas de désistement de dernière minute.

On peut aussi contacter pour cette réunion Annie MORALES-PONCHON à Vic-le-Comte (tel : 04.73.69.17.51 ou 06.11.28.87.45) qui en assure l'organisation matérielle avec Dominique BENET et Roland PONT.

Il est rappelé qu'il n'est pas nécessaire d'être membre du CGHAV pour participer.

Réponse (*à copier*) à me retourner impérativement **avant le 10 octobre** pour l'organisation de l'intendance :

- soit par courrier à Henri PONCHON, **5 rue des Fontennes, 92310 – Sèvres**
- soit par mail à henri.ponchon@wanadoo.fr ou téléphone : **06.87.81.23.98**

Madame, Monsieur :

Adresse :

Téléphone :

Mail :

participera :

- à la **réunion du dimanche 16 octobre 2016**

.....

Nombre de personnes :

- au **repas**,

.....

Nombre de personnes :

Le loup enragé de St-Germain-L'Herm (19 décembre 1839)

par Alain ROSSI (cghav-2140)

Texte préparé à partir de l'article de Raymond ROBILLAT (1929)

Ce récit de l'attaque d'un loup enragé est très important, car rien dans les actes de décès des personnes concernées ne permet de connaître la cause de leur décès.

En effet, l'article 85 du Code Civil (1803) précise :

Dans tous les cas de mort violente, ou dans les prisons et maisons de réclusion, ou d'exécution à mort, il ne sera fait sur les registres aucune mention de ces circonstances

En conséquence, les actes de décès ne précisent jamais la cause de celui-ci, mais aussi, en cas de décès dans un hôpital civil, celui-ci n'est pas précisé, et pour savoir qu'il s'agit d'un hôpital, il faut se référer à son adresse qui, elle, est précisée dans l'acte.

À partir de l'article de ROBILLAT, nous avons pu retrouver les actes de décès de toutes les personnes identifiées comme étant *probablement* décédées. En l'absence de cette source, rien ne nous aurait permis de retrouver la trace de ce loup.

Cet article, publié en 1939 est basé sur un premier article de *La Chasse Illustrée* du 20.07.1878 et complété par une enquête locale auprès des habitants des lieux et leurs souvenirs familiaux ainsi que sur les coupures de presse de l'époque du drame.

Nous sommes donc au soir du 18 décembre 1839, année particulièrement clémente puisque, exceptionnellement à cette date, on emmène encore paître des animaux.

Le Dr. MISSOUX, rentrant chez lui à Fournols, entendit du côté du « Cercle des Pierres folles », les hurlements bizarres d'un loup, qui ne ressemblaient pas aux hurlements habituels, bien connus à l'époque [1]

L'alarme véritable fut donnée à St-Germain-L'Herm, vers une heure de l'après-midi, le 19, par un homme venant de Poutignat et racontant que Marie MAGAUD [2] avait été blessée grièvement au visage par un énorme loup qui lui avait arraché une joue et avait ensuite mordu ses bêtes.

Un cultivateur de Pégouire accourait pour dire qu'un loup avait mordu une dizaine de bœufs et vaches, sans toucher au berger, enfui.

Au Suc des Traux, Joseph (*et non Jean*) MONGHAL [3], 51 ans, maçon, fut la seconde victime, cruellement blessé à la joue. Il est raconté que femmes et jeunes filles présentes à la cérémonie de l'extrême-onction furent effrayées de le voir se dresser soudain sur son lit et chercher à se précipiter vers le prêtre (*la pulsion de morsure fait partie des symptômes de la rage chez l'homme comme chez les animaux*).

[1] On décrit de même comme anormal l'aboïement d'un chien enragé en leur donnant la caractéristique d'être « bitonal »

[2] Marie MAGAUD, 20 ans, fa de Marc et Catherine AHOND est + 17.01.1740 à Fournols

[3] ° 27.07.1788, fs + Pierre et + Antoinette BESSEYRE, x Françoise POUTIGNAT, + 15.01.1840, St-Germain L'Herm.

Un bucheron de Champagnac-le-Vieux fut la 3^{ème} victime, étant mordu dans les bois de Malpertuis. Il serait mort « hydrophobe ».

(l'hydrophobie ou répulsion vis-à-vis de l'eau fait partie des premiers symptômes de la rage et celui qui en faisait faire le diagnostic autrefois)

Continuant à descendre au sud, le loup atteignit les hameaux de Losfont, du Montel et de Blanchard, où Antoine PAULET, scieur de long, s'attaqua directement au loup. Lui tenant le cou dans son bras gauche, il ne put attraper son couteau et les personnes présentes n'osèrent s'approcher pour l'aider. L'homme et la bête tombèrent dans un petit réservoir rempli d'eau et le loup s'enfuit. Malheureusement Antoine PAULET avait été mordu à l'oreille et, avant la fin du mois suivant, il parcourrait la campagne entièrement nu en criant « Sauvez-vous, je suis enragé et vais me noyer ». On le rattrapa et maîtrisa difficilement et il mourut le 25 janvier [4]

Le loup abandonna PAULET et, remontant vers Malpertuis et le Brément, il mordit le petit Pierre (*et non Jean*) GUILLAUME, âgé de 12 ans, [5] un autre petit garçon, une femme nommée COMMUNAL (non identifiés) et 3 autres femmes, dont la domestique d'un nommé BONNETTE (non identifié), mordue aux mains.

Du Brément, le loup passa à Charraux (St-Bonnet-le-Chastel) où il mordit d'abord le petit Jacques FENEYROL [6], âgé de 13 ans, qui lui lança une hache et le rata, puis Michelle ASTIER, [7] 70 ans, et attaqua André NIGON [8]. Ce dernier tenta d'étrangler le loup puis de la frapper avec son couteau ; inutilement. Finalement, lui plongeant la main dans la gueule, il eut poignet et avant bras hachés par les dents.

Le loup remonta au nord vers Les Hayes (Chambon-sur-Dolore) où il attaqua quelques chèvres gardées par la femme FOURVEL qui tenait dans ses bras sa petite Anne, enveloppée dans des langes. La petite déposée au sol est emportée sur quelques mètres puis déposée au sol sans dommage. La femme FOURVEL est mordue aux mains qu'elle cautérisa elle-même avec de l'huile bouillante.

Tout près de là, Jacqueline BION [9], mère de 8 enfants fut mordue à la lèvre inférieure et mourut 7 mois plus tard..

[4] Antoine PAULET, ° 26 germ. an 9, à Losfont, fs Damien et Claudine DUGNAS, + 25.01.1840 à St-Germain-L'Herm

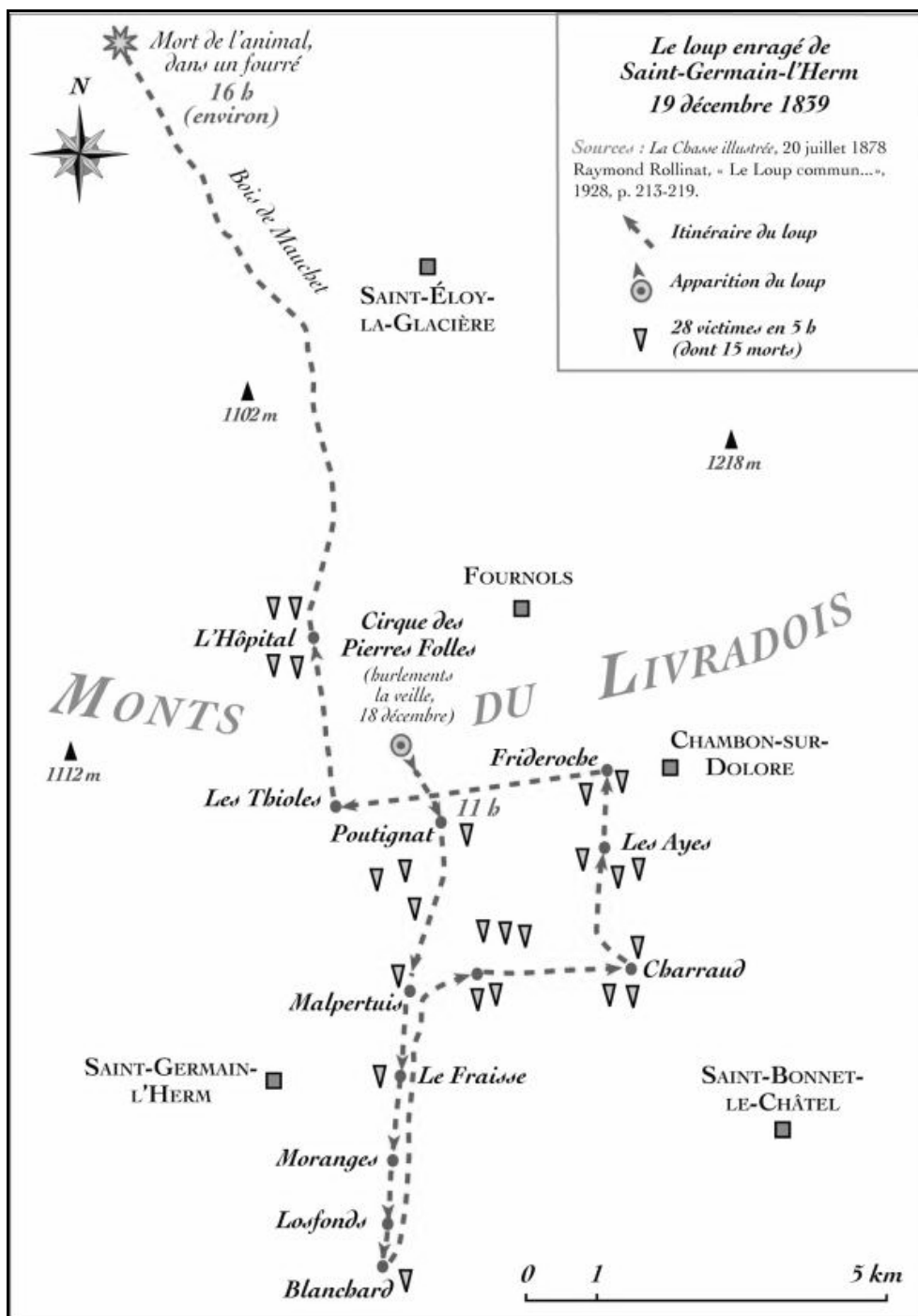
[5] Pierre GUILLAUME, 12 ans, fs Guillaume et Marguerite THOLLE, + 28.01.1840 St-Germain-L'Herm

[6] Jacques FENEYROL, 13 ans, fs de André et Marie FRUGIERE, + 24.01.1840, St-Bonnet-le-Chastel

[7] Michelle ASTIER, 70 ans, cultivatrice de Charaux, Vve d'André NIGON, + 27.01.1840 St-Bonnet-le-Chastel.

[8] André NIGON, 67 ans, x Marie COURTINE, cultivateurs de Charraux, + 15.01.1840 St-Bonnet-le-Chastel

[9] Jacqueline BION, âgée de 40 ans, x Annet PETIT, des (H)Ayes, + 9.06.1840 Chambon-sur-Dolore



Carte du trajet reconstitué du loup enragé de 1839 en Livradois (© Université Caen Normandie, Pôle rural de la MRSH) issue du site www.unicaen.fr/homme_et_loup/ (avec l'aimable autorisation de l'Unité)

Remontant vers le nord, le loup rencontra près de Frideroche (Chambon-sur-Dolore) deux jeunes filles (Anne et Marie ALLEZARD) dont l'une le fit fuir avec une fourche. Elles ne furent que griffées, sans autre dommage..

Près de Thioles (Fournols), il mort un grand nombre de bêtes à cornes, dont une vingtaine au même propriétaire.

Il attaqua, près de Chalembelle, sans la blesser, une femme qui lavait son linge, et continua vers l'Hopital, où plusieurs femmes et enfants eurent leurs vêtements déchirés, sans être mordus.

Le loup s'enfuit alors vers le nord, poursuivi par plusieurs personnes qui ne parvinrent pas à l'atteindre

Au cours d'une battue, à la recherche d'un autre loup dans un bois de la commune d'Auzelles, vers la fin du mois de janvier 1840, les chiens trouvèrent le corps d'un loup mort dans des fourrés.

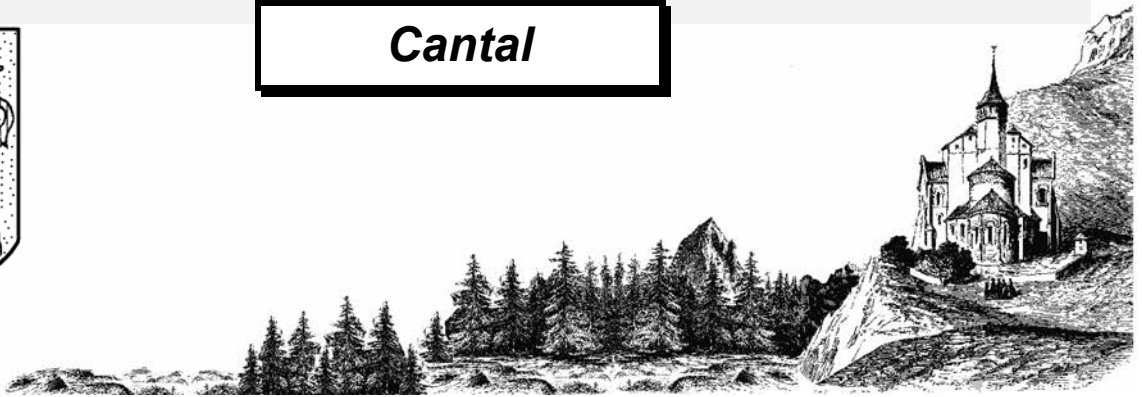
Au total, il semble que le loup ait mordu 18 personnes et quantité d'animaux domestiques, bœufs, vaches ou chèvres, entre midi et 4 ou 5 heures du soir.

Les médecins appelés ont tenté de traiter les blessures en les cautérisant avec du beurre d'antimoine^[10] ou le fer rouge, sans grand succès.

[10] Le beurre d'antimoine était considéré en « maréchalerie », autrefois, comme le plus violent des caustiques



Cantal



Un Cantalou que vous ne pouvez pas ne pas connaître : Pierre Germain Bernard ALEYRANGUES, dit PIÉRAL.

par Frédérique DAUDANS (cghav-2252)

« *Pourquoi le médecin ne m'a-t-il pas tué ?* », ainsi s'intitule le premier chapitre de l'autobiographie de **PIÉRAL** (contraction de **PIER**re **AL**eyrangues), l'un des nains les plus connus du monde du spectacle.

Premier enfant d'un couple très amoureux, Pierre ALEYRANGUES est né à Levallois-Perret (alors dans la Seine, aujourd'hui Hauts-de-Seine), le 22 novembre 1923. Son père, Jean Henri Antonin, mécanicien à son mariage, né à Paris 17^e le 14 février 1888, épouse le 1^{er} juin 1922 à Paris 4^e Marcelle Germaine THOQUOY, née le 20 décembre 1895 à Paris 15^e. Ils décéderont tous les deux à Levallois-Perret, lui le 10 août 1947, elle le 12 avril 1953.

Sa branche paternelle nous emmène dans le Cantal, à Mourjou et Leynhac et dans la Drôme, à Taulignan et Valréas.

Le grand-père de PIÉRAL, Antoine, est cocher à Paris. Né à Mourjou, au hameau de la Barésie, le 17 août 1860, de Jean Pierre, cultivateur et Marie GOUTAL, tous deux nés à Mourjou, il épouse à Taulignan, dans la Drôme, Clotilde Joséphine SEROI, née à Taulignan le 16 avril 1867 de Pierre, cordonnier et Louise BERNARD.

Sa branche maternelle nous emmène, elle, dans le Loiret et la Haute-Marne. Sa mère, Marcelle Germaine THOQUOY, est la fille de Paul Théophile Ambroise, employé, né le 25 janvier 1867 à Bouzy-la-Forêt (Loiret) de Louis, cultivateur et Catherine BESANCON, mariés à Bouzy et de Julia CLEMENT, née le 5 juillet 1872 à Bussières-les-Belmont (Haute-Marne) de Louis Joseph, vannier et Rosalie BERNARD.

Le grand-père de PIÉRAL, Paul Théophile Ambroise THOQUOY, s'il est « employé » à son mariage, deviendra chemisier en gros et ira jusqu'à renier sa fille quand elle quittera sa maison pour épouser un simple mécanicien qui, lui aussi, ouvrira plus tard son magasin de pièces automobiles qui périclitera au moment de la guerre.

C'est ainsi que le couple Jean ALEYRANGUES et Germaine THOQUOY donnera naissance à Pierre, dans

une clinique près du marché de Levallois-Perret. Le médecin ne dira pas aux parents que leur enfant est handicapé, atteint de nanisme.

S'en apercevront-ils eux-mêmes ? En tout cas, ils le placent à l'âge de six mois chez une nourrice de l'Yonne, à Gy-l'Évêque.

Écoutons ce que dit PIÉRAL : « *Malgré les effets conjugués de la faim, de la saleté, du manque d'air et de l'alcool administré dans les biberons, je n'ai pas été repris par le Bon Dieu* ».

Mais quand il a quatre ans, en 1927, sa mère s'affole. Il ne parle pas, marche à peine, n'a ni dents, ni cheveux. Elle décide donc de le ramener à Levallois, où après les visites chez de nombreux médecins, le diagnostic tombe enfin : l'enfant est non seulement *nain*, mais en plus, grâce aux bons soins de sa nourrice, *rachitique*... Peu après son retour, son frère Jean naîtra en pleine santé le 16 janvier 1928.

En octobre 1930, Pierre fait son entrée à l'école de la rue Rivay, à Levallois, dirigée par M. PIÉPONT. Il y connaîtra la cruauté et la méchanceté des autres enfants et n'y fera que des études très moyennes. Sa mère lui fera donner des cours de violon, donnés par une Alsacienne dans l'arrière-boutique du magasin de jouets de sa mère. Mais les cours lui plairont aussi peu que l'école...

Ses seuls moments de bonheur auront lieu à St-Georges-de-Didonne, où ses parents feront construire une maison en 1934, nommée « *la Barésie* », nom du hameau de naissance de son grand-père à Mourjou, dans le Cantal. C'est là que les frères ALEYRANGUES passeront les années de la guerre et où Pierre se découvrira une passion pour le tricot, qu'il gardera toute sa vie.

Mais il faut bien entrer dans la vie active. PIÉRAL entre donc en apprentissage à l'école de la bijouterie, au coin de la rue du Louvre, à Paris, qu'il quittera quelques mois plus tard pour un petit rôle au théâtre l'Avenue, dirigé par Pierre LARTIGUE. Puis il acceptera un rôle dans le cirque des frères BOUGLIONE.

Il attendra un an pour se voir confier une scène dans le film « *Les Visiteurs du soir* » de Marcel CARNÉ, sorti en 1942. Puis il tiendra le rôle d'Achille dans le film de Jean COCTEAU « *L'éternel retour* » de Jean DELANNOY en 1942 également. Viendront ensuite « *l'Aigle à deux têtes* » au théâtre.

Il a tourné dans une vingtaine de films, qui n'ont pas tous été de grands succès, joué dans six pièces de théâtre et tenu une dizaine de rôles à la télévision. Ainsi, passant du théâtre au cirque, du cinéma à la télévision, des bras de ses amants à ceux de ses maîtresses, PIÉRAL a pris une belle revanche sur la vie, grâce à des rencontres exceptionnelles, comme celles avec Jean MARAIS ou Jean COCTEAU, mais aussi grâce à son talent.

Et comme il le dit lui-même : « *Mes difformités, je les porte dans ma chair. Comparées à celles de l'âme de quelques beaux visages, de corps parfaits, elles sont bien anodines. Alors, qu'est-ce qui m'empêche ?* »

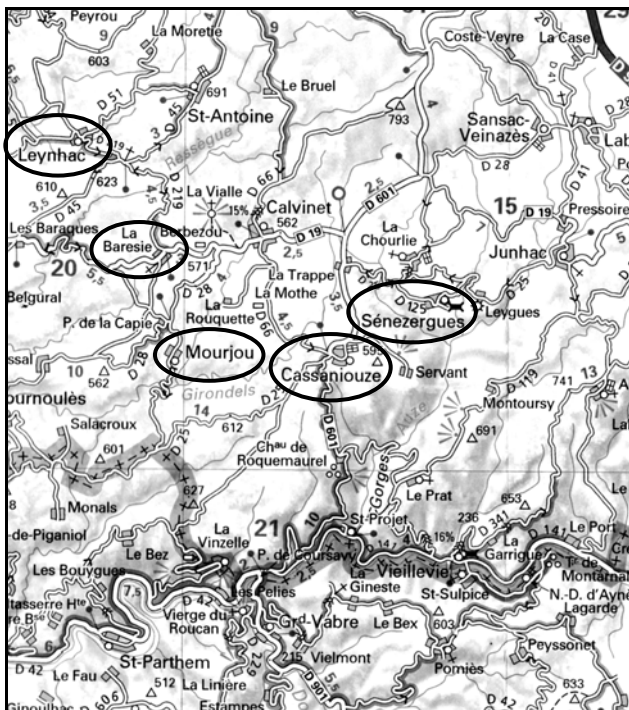
Et, en effet, ses difformités n'ont pas empêché son succès.



PIERAL (*Pierre ALEYRANGUES*)

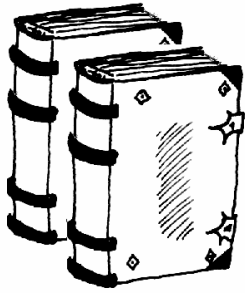
Compléments généalogiques en Cantal

4. Antoine ALEYRANGUES, ° 17.08.1860 Mourjou (La Barésie)
8. Jean-Pierre ALEYRANGUES, ° 29.07.1827 Mourjou (Moulin de Goudal), y + 18.03.1887, 1851 (*signe bien*), x Mourjou 04.08.1851
9. Marie GOUTAL, ° 11.12.1835 Mourjou (Le Colombier), + ap. 1887
16. François ALEYRANGUES, ° 11.03.1785 Leynhac (Lagoutte), + 15.06.1860 Mourjou, y x 29.01.1812
17. Antoinette PIGANIOL, ° 01.01.1789 Mourjou (Trotapel), y + 21.11.1837
18. Antoine GOUTAL ° 16 brum an 7 (5.11.1798) Senezergues (Liaubet-le-Viel), + 20.10.1840, 52 ans, Mourjou, x Cassaniouze 07.01.1821
19. Jeanne CIPIERES, ° 26 fructidor an 9 (12.09.1801) Cassaniouze, + 10.03.1857 Mourjou
32. Pierre (A)LEYRANGUES
33. Marie LABERTRANDIE, ° ca 1754, + 03.03.1814 Leynhac (Lagoutte), 60 ans
34. Pierre PIGANIOL (*signe*)
35. Marie CHAUFFEYT
36. Pierre GOUTAL, + 01.12.1807 Senezergues
37. Françoise DELPUECH, + 10 thermidor an 11 (29.07.1803) Senezergues
38. Etienne CIPIERES, + 06.04.1818 Cassaniouze
39. Jeanne RAFFY, ° ca 1765, + 10.08.1811 Mourjou, 46 ans (Tém. Etienne CIPIERES, son mari, et Antoine RAFFY, son frère, habitants tous deux au Colombier (Mourjou))

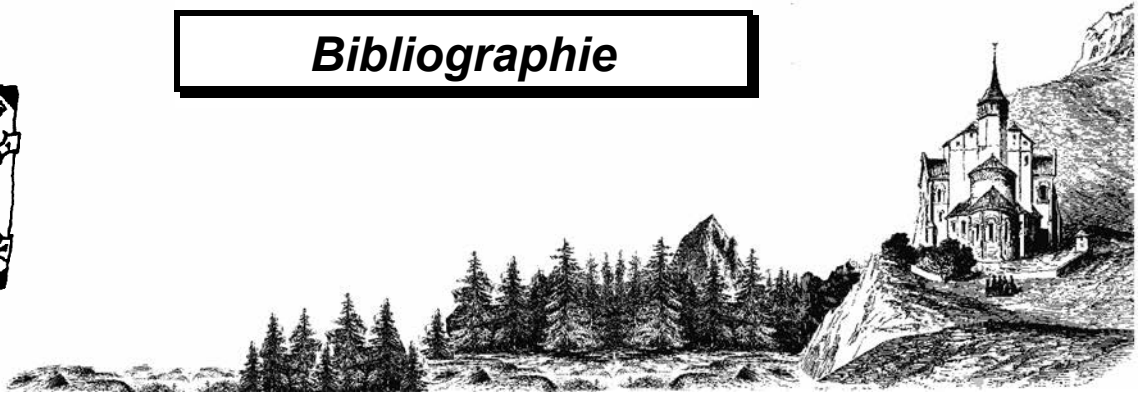


Petite région d'origine des ancêtres cantalous de PIÉRAL
Tous les ancêtres identifiés sont regroupés dans cette petite région du sud Cantal, proche du Lot. Tous sont cultivateurs et changent souvent d'habitation.

Note : la forme du patronyme ALEYRANGUES utilisé avant la Révolution semble avoir été LEYRANGUES



Bibliographie



par Henri PONCHON (cghav-62)

Le Pays de Cunlhat aux siècles passés ses terroirs, ses activités, ses hommes

par Jean Louis BOITHIAS

Après Saint-Anthème, Viverols, Ambert (2 tomes), Olliergues, Jean-Louis BOITHIAS et les Editions des Monts d'Auvergne ont livré au printemps 2017 un nouvel ouvrage de l'exploration systématique des cantons de l'arrondissement d'Ambert, en attendant Saint-Amant-Roche-Savine et Saint-Germain-l'Herm dans les années à venir. Un fort volume de 450 pages, abondamment illustré.

Les généalogistes se préoccupent souvent du cadre de vie de leurs ancêtres. Cette collection « Mémoire vive » réponds, à mon sens, à leurs recherches. Comme il est rappelé en avant-propos, l'histoire d'un « pays » n'est pas seulement politique et factuelle, c'est aussi tout un contexte social et humain, des techniques et des savoir-faire, des métiers et des hommes, l'aménagement d'un territoire dans un environnement donné.

Le canton de Cunlhat, ce sont quatre communes : Cunlhat, Auzelles, Brousse, La Chapelle-Agnon et près d'une centaine de villages dont les noms évoquent quelques ancêtres à nombre d'entre nous.

Dans un premier chapitre, il décrit avec minutie le cadre géographique de ce bassin de Cunlhat, ses multiples ruisseaux, ses espaces cultivables pour la consommation des hommes, ses prairies pour les animaux, ses futaies, bois et taillis, sa production fruitière, ses marchés et foires.

Un long chapitre est consacré aux moulins à eaux (70 pages), soigneusement recensés, décrits et cartographiés dans les quatre communes : création, activité, évolution, meuniers. Les moulins ce sont aussi des cidreries, des huileries, des féculeries, des scieries... Mais c'est une machine à vapeur qui permet l'installation, pendant quelques années, d'une chocolaterie en 1874 à Cunlhat par les Sœurs de l'hospice.

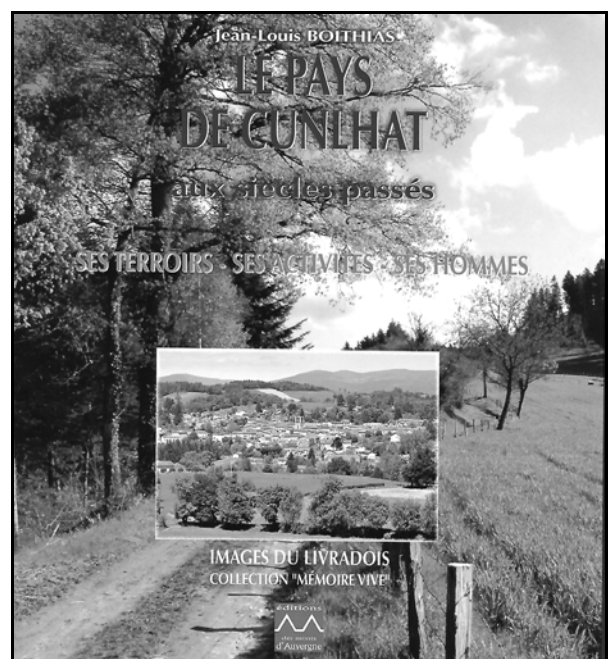
La grande activité de la zone fut le tissage, un artisanat aux allures de tissage auxquels l'auteur consacre plus de 150 pages : peigneurs de chanvre, étamineurs, faiseurs de rouleaux, camelots, tisserands de toute nature... métiers rencontrés par les généalogistes dans les registres. C'est grâce aux affaires de faillite que l'on connaît un peu mieux les marchands de toile de La Chapelle-Agnon : Claude BARTIN, époux BAYLE, de la Valette, Claude et Marguerite BAYLE-GORCE du Fayet, Jean BARLAND-PIRONIAS du Clovergeat, Jean MELUT de Lacost, Benoît BARLAND-FONTBONNE de Charobert...

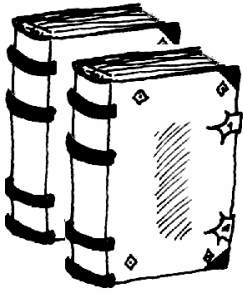
Autre chapitre, celui des nombreux marchands ambulants, forains et colporteurs. L'auteur évoque les réussites et échecs de quelques-uns d'entre eux ; ceux de Cunlhat : Jean-Claude HERITIER du Cros, Annet RUSSIAS des Rouchoux ; ceux d'Auzelles : Pierre PIALAT de Fontanne, Pierre VACHERON de Vindiolet, les frères BASTIER de Chabanettes ; ceux de Brousse : Antoine LEBARD de Fougères, Antoine BOISSIER du Pèrier. Il détaille une quinzaine de faillites comme celle d'André MAISONNEUVE de Terrol (Cunlhat)...

Il traite longuement de quelques sociétés commerçantes au 19^e siècle spécialisées dans la bonneterie-rouennerie ou la passementerie comme les FUSTIER de la Grainetie (Cunlhat) avec des photos et documents d'archives.

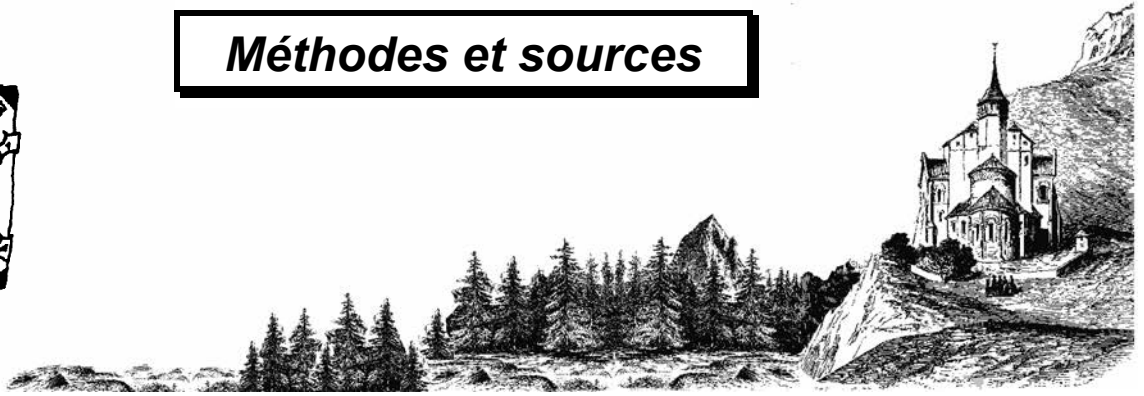
D'autres thèmes sont abordés : le moulinage de la soie à la Ganille (Auzelles), les chiffonniers, le tressage des lacets à l'usine BEAL de Carcasse (la Chapelle-Agnon), les carrières et mines...

Je ne peux entrer ici dans le détail mais je vous invite vivement à découvrir l'ouvrage (ou ceux des autres cantons). On peut le trouver chez de nombreux libraires en Auvergne (39,50 euros) ou s'adresser aux **Editions des Monts d'Auvergne**, place de l'Église, 63600 Champétières (voir leur site Internet).





Méthodes et sources



Parrainage et solidarités en Auvergne au XVI^e siècle

par Pierre-Yves Quémener (Université d'Angers)

Résumé

Les variables du parrainage (nombre de parrains et marraines, parrainage intrafamilial ou extrafamilial, transmission du nom aux filleuls) renseignent sur le type et le niveau des attentes des parents vis-à-vis de leurs compères en matière de solidarité. En Auvergne, l'analyse des registres de baptêmes du XVI^e siècle révèle une bipolarité entre le nord et le sud. Au sud, les besoins d'entraide sont assurés essentiellement par les proches parents, dans le cadre d'une solidarité familiale. Il semblerait que ce système social fut également en usage en Auvergne septentrionale à l'origine, mais qu'il ait subi à la fin du Moyen Âge l'influence du système en usage dans les pays de langue d'oïl, davantage fondés sur les solidarités de voisinage.

NDLR : pour des raisons de facilité d'accès à ce texte universitaire, un peu complexe pour nous, les « Notes et Références » ont été renvoyées en fin d'article.

Au fur et à mesure que se développe l'étude du parrainage en Europe, on constate que pour la période qui s'étend du bas Moyen Âge au début de l'époque moderne, les pratiques pouvaient être très variables selon les régions, que ce soit pour le nombre et le sexe des parents spirituels dont il existe de nombreux modèles différents, l'existence ou non de liens familiaux entre parents et compères ou encore pour la transmission du nom des parrains et marraines aux filleuls et filleules^[1]. En l'état actuel de la recherche, il est encore trop tôt pour déterminer précisément les causes de ces divergences. Elles peuvent tenir à la fois du milieu social et des pratiques culturelles, liées à une certaine conception de la famille et des solidarités. L'objet de cette étude est d'apporter une contribution à cette recherche.

Dans le cadre de la préparation d'une thèse de doctorat sur l'histoire du nom de baptême et des pratiques nominatives au XV^e et XVI^e siècle^[2], j'ai constaté que les frontières linguistiques constituent fréquemment en cette matière des points de rupture, révélateurs de la diversité des pratiques culturelles. En Bretagne par exemple, les filles étaient généralement nommées par les marraines en pays

bretonnant (elles recevaient le nom de leur marraine) tandis qu'elles étaient plutôt nommées par leurs parrains en pays gallo (elles recevaient une forme féminisée du nom de leur parrain). Le même constat ressort de l'étude des registres paroissiaux francs-comtois et savoyards du XVI^e siècle : les filles étaient nommées par les marraines dans la zone du parler franc-comtois mais principalement par les parrains en pays franco-provençal. Par ailleurs, le nombre des parrains et marraines était généralement de trois en Bretagne jusqu'à la fin du XVI^e siècle mais ce modèle fut progressivement abandonné à partir de la fin du XVI^e siècle, après la publication des décrets du concile de Trente qui ordonna en 1563 dans l'une de ses dernières sessions que « une personne seulement, homme ou femme, ou tout au plus un seul homme et une femme soient parrain ou marraine lors d'un baptême. »^[3] Dans les diocèses du pays bretonnant, ces consignes furent adoptées à partir des années 1570 mais leur application fut retardée jusqu'au début du XVII^e siècle dans certains diocèses du pays gallo. Il y a tout lieu de croire que la résistance au nouveau système dans ces diocèses se justifiait par la permanence d'un besoin spécifique devenu obsolète ou pris en charge par d'autres opérateurs en pays bretonnant.

Le choix de l'Auvergne comme observatoire des pratiques du parrainage au XVI^e siècle est donc particulièrement intéressant car le nord de la région est traversé d'ouest en est par le « *croissant linguistique* » (voir la carte de la **figure 1**) défini par les linguistes comme un « groupement de parlers intermédiaires situés entre les dialectes d'oc et les dialectes d'oïl »^[4]. Il s'agit de voir ici si ces pratiques étaient différentes de part et d'autre de cette zone de transition linguistique. Le territoire étudié correspond à l'ancienne circonscription administrative de l'Auvergne composée des quatre départements de l'Allier, du Puy-de-Dôme, du Cantal et de la Haute-Loire. Du point de vue historique, la *province d'Auvergne* n'incluait toutefois pas au XVI^e siècle le *Bourbonnais* (dont le territoire correspondait approximativement au département de l'Allier) ni le *Velay* (intégré à la province du Languedoc). Les circonscriptions religieuses étaient également différentes. Le diocèse de Bourges s'étendait sur toute la partie occidentale du département actuel de l'Allier tandis que la partie orientale relevait du diocèse de Clermont qui

couvrait tout le Puy-de-Dôme et la partie nord-ouest du Cantal. En outre, tout au nord, le diocèse de Nevers possédait quelques paroisses dans le Bourbonnais et le diocèse d'Autun en avait également une trentaine (archiprêtres de Moulins-Yzeure et de Pierrefitte). Au sud, le diocèse de Saint-Flour occupait une grande partie du Cantal et la partie occidentale de la Haute-Loire dont la partie orientale dépendait du diocèse du Puy-en-Velay.

La **carte de la figure 1** présente les pays traditionnels d'Auvergne dont les contours correspondent le plus souvent aux dispositions du relief ou aux frontières naturelles, notamment à la rivière de l'Allier qui traverse toute la région depuis la Margeride jusqu'au Bourbonnais, irriguant la grande plaine centrale de la Limagne et séparant la Chaîne des Puy à l'ouest (Monts Dôme, Monts Dore) des massifs du Livradois et du Forez à l'est.

Figure 1 : Les pays d'Auvergne



Les sources primaires utilisées sont les registres paroissiaux de baptêmes disponibles pour le XVI^e siècle^[5]. Ces registres ont fait l'objet pour la plupart de dépouillements systématiques par les membres des associations généalogiques de l'Auvergne et du Bourbonnais et l'on dispose aujourd'hui de relevés informatisés, présentés sous forme synthétique et contenant l'essentiel des données des actes de baptême (date des baptêmes, noms et sexes des baptisés, noms et surnoms des parents, noms et surnoms des parrains et marraines). Une cinquantaine de relevés a été réalisée,

principalement pour le département actuel du Puy-de-Dôme^[6]. Pour cette étude, je me suis fondé principalement sur trente-cinq de ces relevés, sélectionnés selon différents critères : situation géographique de la paroisse, taille du corpus, ancienneté des registres, exhaustivité des données^[7]. De nombreux registres paroissiaux sont lacunaires entre 1570 et 1598. Ils ont été vraisemblablement détruits par les troupes huguenotes du capitaine Merle, particulièrement actives dans la région pendant les guerres de religion, et ils ne seront souvent repris qu'après la pacification en 1598^[8]

Tableau 1 : Les registres paroissiaux étudiés

Département	Paroisse	Période	Nbre d'actes	Lacunes
Allier	Melleray (Le Donjon)	1539-1600	897	-
	Thiel sur Acolin	1563-1610	576	mars 72 – avril 93
	Vaumas	1546-1600	698	déc. 75 – févr. 88
Puy-de-Dôme (ouest)	Saint-Georges de Mons	1577-1605	156	juin 86 – juin 99
	Pontgibaud	1550-1617	1387	-
	Giat	1570-1599	120	1578-1599
	Herment	1569-1599	69	1579-1598
	Vernet Sainte-Marguerite	1569-1603	114	juin 70 – juin 98
	Saint-Nectaire	1571-1630	517	mai 75 – juin 99
	Murol	1577-1632	49	juin 77 – sept. 00
	Chambon sur Lac	1572-1606	167	juin 78 – juin 02
	Saurier	1570-1607	58	nov. 73 – févr. 99
	Besse	1537-1599	2481	-
	Bagnols	1580-1629	938	mars 85 – août 96
	Picherande	1577-1613	119	août 78 – août 06
	Compains	1569-1606	88	avril 78 – mai 00
Ardes	Ardes	1563-1632	517	janv. 70 – janv. 99
	Egliseneuve d'Entraigues	1569-1606	250	juin 75 – janv. 00
Cantal	Condat	1602-1630	1307	-
Puy-de-Dôme (est)	Charnat	1567-1568	13	-
	Noalhat	1569-1607	43	avril 73 – nov. 99
	Chas	1567-1630	285	août 70 – janv. 00
	Chauriat	1578-1625	450	avril 79 – mai 89
	Billom	1577-1625	386	sept. 86 - août 10
	Egliseneuve près Billom	1580-1625	283	juil. 84 – janv. 04
	Glaine Montaignut	1569-1605	115	juin 78 – janv. 99
	Augerolles	1569-1625	1448	1575-1598
	Saint-Julien de Coppel	1597-1628	753	-
	Tours sur Meymont	1577-1615	1694	-
	Le Monestier	1599-1630	862	-
	Chambon sur Dolore	1569-1607	109	mai 71 – sept. 99
	Saint-Anthème	1570-1605	169	juil. 85 – juin 01
	Saint-Clément de Valorgues	1574-1630	1087	-
	Saint-Romain	1573-1604	32	juin 74 – août 02
	Saillant	1569-1602	54	mai 75 – juil. 01

Les fonctions du parrainage

Pour l'Église catholique, le rôle des parrains et marraines est de garantir l'éducation religieuse de leurs filleuls et filleules. Il ne leur incombe pas de transmettre eux-mêmes cette instruction religieuse mais ils en sont responsables. Tertullien les qualifiait de « cautions » (*sponsors*), Augustin de « garants » (*fidejussores*)^[9] Certains textes du XVI^e siècle utilisent à l'occasion le terme de *pleiges*^[10] Les sources médiévales évoquent rarement cette fonction et il est difficile de dire dans quelle mesure elle était assumée par les parrains et marraines. On sait toutefois que les élites sociales ne s'en préoccupaient guère au début du XVIII^e siècle^[11].

Parallèlement à cette fonction religieuse, un parrain pouvait se sentir moralement responsable d'une assistance matérielle à l'égard de son filleul en cas de défaillance des parents. En 1561, Jean Calvin écrivait ainsi à son ami Nicolas des Gallars à propos du fils de son ancien médecin, Benoît Textor :

« Le souvenir de son père doit me pousser à désirer qu'on aide ses enfants. Et j'ai cette raison particulière : de celui-là j'ai été le parrain ; il faut donc que je remplace son père. [...] Je t'écris ceci pour que tu présentes ma recommandation à tous ceux dont il y aura lieu d'implorer la bonté en faveur de cet enfant. Que ma lettre en soit le témoin : quelque

service qu'ils lui rendent, il me sera agréable à moi comme s'il était rendu à mon propre fils »^[12]

Sans assimiler pour autant les parents spirituels à des « *parents de remplacement* », fonction plus généralement attribuée aux tuteurs désignés, en cas de décès des parents biologiques, il apparaît que les liens affectifs entre un parrain et son filleul amenaient naturellement le premier à se préoccuper du sort du second en cas de difficultés, tout au moins jusqu'à sa majorité ou son mariage : dans son testament daté de 1478, Antoine Pluver, changeur d'argent à Montpellier, lègue ainsi à son filleul la nourriture, les vêtements et le logement dans sa maison jusqu'à ce qu'il atteigne l'âge de 25 ans^[13]

Socialement, le parrainage permettait surtout la constitution de réseaux de solidarité et d'amitié entre compères. Dans son registre d'inquisition rédigé de 1318 à 1325, l'évêque de Pamiers Jacques Fournier rapporte les propos de Guillaume Bélibaste pour qui le baptême et les compaternités « *ne sont bons à rien, sinon à faire contracter des amitiés entre les hommes* », ce qu'approuvait cependant Pierre Maury qui justifiait de cette façon les dépenses effectuées à l'occasion des fêtes du baptême car elles permettaient d'acquérir « l'amitié de beaucoup de personnes. »^[14] A vrai dire, la constitution de réseaux sociaux n'était pas une fonction primaire du parrainage mais c'était implicitement le résultat attendu. La raison d'être de ces réseaux était vitale à la fin du Moyen Age. Il ne s'agissait pas seulement de marquer l'appartenance à un groupe mais de satisfaire des besoins physiologiques élémentaires (la nourriture) ou des besoins de sécurité. Les réseaux de solidarités et d'assistance mutuelle permettaient de faciliter la vie quotidienne ou de se prémunir contre les aléas de l'existence. Les livres de famille des marchands florentins du XV^e siècle apportent ainsi de nombreux exemples de services divers entre compères dans leurs activités ordinaires (médiations dans les transactions, prêts gracieux, etc.)^[15].

Christof Rolker estime que « *la fonction sociale vraisemblablement la plus importante que les parrains exerçaient touchait à l'attribution du nom.* »^[16] Il s'agit en effet d'une caractéristique essentielle du parrainage, directement liée aux attentes en matière de solidarité. En acceptant d'être parrain, on s'engage d'une part à offrir des cadeaux de baptême à son filleul, d'autre part à porter assistance à son compère en cas de besoin. En contrepartie, le père délègue au parrain l'honneur de la décision du nom de l'enfant et la faculté de lui transmettre son nom s'il le souhaite. Le nom de baptême n'est jamais donné au hasard, et cela est plus particulièrement vrai pour les noms de garçons. Il renvoie à un ou plusieurs référents que l'on veut honorer (le parrain, un membre de la parenté, un saint) et à qui l'on assigne implicitement la responsabilité de la protection de l'enfant. En ce sens, la transmission du nom du parrain au filleul est éminemment symbolique : le nom est alors un marqueur de la filiation spirituelle, il désigne publiquement devant toute la communauté celui qui s'est engagé moralement vis-à-vis des parents et de son filleul.

C'est à la lumière de ces engagements qu'il faut apprécier la diversité des pratiques du parrainage sachant que les marques d'honneur accordées aux parrains sont vraisemblablement proportionnelles aux bénéfices attendus.

Les modèles de parenté baptismale

Dans l'état actuel des recherches, il apparaît que deux modèles principaux de parrainage avaient cours en Europe occidentale à la fin du Moyen Age^[17]. Le « modèle du couple » (un parrain et une marraine par baptisé) dominait dans le Midi de la France, dans le sud de l'Allemagne et au nord de la Suisse^[18]. Le « modèle ternaire » (deux parrains et une marraine pour un garçon, un parrain et deux marraines pour une fille) était le plus répandu en Bretagne, dans les pays français de langue d'oïl et dans le nord de l'Allemagne. En Allemagne centrale (environs de Francfort et Nuremberg), on se contentait toutefois d'un seul parrain ou d'une seule marraine.^[19] A l'inverse, en Italie du Nord, le nombre des parrains et marraines n'était pas fixe et atteignait quelquefois une vingtaine de personnes^[20]. En Auvergne, on observe une grande diversité de modèles de parrainage dans les registres de baptême du XVI^e siècle et de la première moitié du XVII^e siècle avec des évolutions significatives dans certaines paroisses à la fin du XVI^e siècle.

En effet, outre le modèle du couple et le modèle ternaire présentés ci-dessus, on trouve dans certaines régions d'Auvergne un modèle ternaire très particulier où il n'y a toujours qu'un parrain et deux marraines, quel que soit le sexe de l'enfant. Pour le distinguer du modèle classique, je le désigne ici par l'expression « modèle ternaire féminin ». D'autre part, certaines paroisses avaient adopté un « modèle quaternaire pondéré » (deux parrains et deux marraines) tandis que d'autres utilisaient un « modèle quaternaire féminin », voire quinquenaire, à prédominance féminine (un parrain et trois ou quatre marraines quel que soit le sexe de l'enfant).

Les résultats sont synthétisés dans le tableau 2 et représentés schématiquement sur la carte de la figure 2. Sauf précision contraire, le modèle indiqué est le modèle dominant dans la paroisse (plus de 90% des occurrences). En général, lorsque le modèle dominant est celui du couple, le modèle minoritaire est le modèle ternaire, et inversement. Les premières dates indiquées correspondent à celles du début des registres. Lorsque le basculement entre le modèle ternaire et le modèle du couple s'est produit à une date précise et connue, elle est mentionnée sur le tableau. Les paroisses du diocèse de Clermont ont été classées à l'ouest ou à l'est en fonction de leur situation par rapport à l'Allier

Il est possible de distinguer deux aires culturelles bien spécifiques.

Dans toutes les paroisses méridionales du Puy-de-Dôme, le modèle du couple est quasiment exclusif depuis le début du XVI^e siècle. A Besse par exemple, les registres sont complets de 1537 à 1599 et on y relève seulement une dizaine de cas de modèles ternaires pour plus de 2500 baptêmes.

Dans le Cantal, les registres de Condat ne débutent qu'en 1602 mais le modèle ternaire y est inconnu. Il semblerait que la zone où le modèle du couple a toujours été la norme s'étendait au moins jusqu'au littoral méditerranéen puisque les registres de Millau (Rouergue), ouverts en 1534, ignorent pareillement le modèle ternaire^[21], tous comme ceux de Marseille, ouverts en 1510^[22].

Tableau 2 : Modèles de parrainages en Auvergne au XVI^e siècle et début du XVII^e siècle

Diocèse	Paroisse	Modèle de parrainage
Clermont ouest	Besse	Couple depuis 1537.
Clermont ouest	Ardes	Couple depuis 1563.
Clermont est	Chas	Couple depuis 1567.
Clermont ouest	Egliseneuve d'Entraigues	Couple depuis 1569.
Clermont ouest	Compains	Couple depuis 1569.
Clermont est	Noalhat	Couple depuis 1569.
Clermont est	Saillant	Couple depuis 1569.
Clermont est	Chambon sur Dolore	Couple de 1569 à 1598. Ternaire féminin (60%) de 1599 à 1607.
Clermont est	Glaine Montaigut	Couple (70%) ou ternaire féminin (30%) de 1569 à 1605.
Clermont ouest	Saurier	Couple depuis 1570.
Clermont est	Saint-Anthème	Couple depuis 1570.
Clermont ouest	Saint-Nectaire	Couple depuis 1571.
Clermont ouest	Chambon sur Lac	Couple depuis 1572.
Clermont est	Saint-Romain	Couple depuis 1573.
Clermont est	Saint-Clément de Valorgues	Couple depuis 1574.
Clermont ouest	Murol	Couple depuis 1577.
Clermont ouest	Picherande	Couple depuis 1577.
Clermont est	Billom	Couple depuis 1577.
Clermont est	Tours sur Meymont	Couple depuis 1577.
Clermont est	Chariat	Couple depuis 1578.
Clermont ouest	Bagnols	Couple depuis 1580.
Clermont est	Egliseneuve près Billom	Couple (60%) ou ternaire féminin (40%) de 1580 à 1605. Couple en 1610.
Clermont est	Saint-Julien de Coppel	Couple depuis 1597.
Clermont ouest	Condat	Couple depuis 1602.
Autun	Melleray (Le Donjon)	Ternaire classique de 1539 à 1607. Couple à partir de 1608.
Clermont ouest	Vaumas	Ternaire classique de 1546 à 1601.
Autun	Thiel sur Acolin	Ternaire classique de 1551 à 1623. Couple à partir de 1624.
Clermont est	Charnat	Ternaire (46%) ou quaternaire (54%) classique en 1567-1568.
Clermont est	Augerolles	Ternaire féminin (69%) en 1569-1570. Quaternaire (26%) de 1606 à 1609
Clermont ouest	Pontgibaud	Ternaire classique de 1569 à 1612. Couple depuis avril 1612.
Clermont ouest	Giat	Ternaire classique de 1570 à 1606. Quaternaire occasionnel (9%).
Clermont ouest	Herment	Ternaire classique de 1571 à 1599. Quaternaire occ. Couple depuis 1600.
Clermont est	Le Monestier	Ternaire féminin de 1599 à 1624. Couple à partir de juillet 1624.
Clermont ouest	Vernet Sainte-Marguerite	Quaternaire pondéré de 1569 à 1603.
Clermont ouest	Saint-Georges de Mons	Quaternaire pondéré de 1577 à 1605.

Le modèle du couple est également la norme dans le sud-est du Puy-de-Dôme (Saint-Anthème, Saint-Clément-de-Valorgues, Saint-Romain, Saillant), à Tours-sur-Meymont, à Sallèles et généralement dans le pays de Billom (Billom, Chas, Chariat, Saint-Julien-de-Coppel). Les registres de Chambon-sur-Dolore (1569-1607) présentent toutefois une évolution très particulière. De 1569 à 1571, on n'y connaît que le modèle du couple comme dans les paroisses voisines du sud-Livradois. Les registres sont totalement lacunaires pendant les guerres de religion de 1572 à 1598. A la reprise des registres, et jusqu'en 1607, les paroissiens ont conservé pour partie le modèle du couple (36 baptêmes) mais une part importante d'entre eux a adopté le modèle ternaire féminin caractéristique du Livradois (54 baptêmes pour 26 garçons et 28 filles). L'adoption du modèle ternaire s'est produite également tardivement dans la ville voisine du Monestier en 1599. Il se développe parallèlement au modèle du couple, pour devenir quasiment exclusif à partir de 1603. Il restera la norme jusqu'en juillet 1624 avant d'être brutalement et définitivement abandonné.

La situation est très différente dans le nord. Dans le Bourbonnais (Thiel, Vaumas, Le Donjon), la norme est clairement le modèle ternaire classique depuis le début du XVI^e siècle. Le recours à plusieurs parrains ou marraines

est également la norme jusqu'au début du XVII^e siècle dans les paroisses de la Combraille auvergnate (Saint-Georges-de-Mons, Giat, Herment) et dans les Monts-Dôme (Pontgibaud, Le-Vernet-Sainte-Marguerite). L'usage systématique du modèle quaternaire pondéré à Saint-Georges-de-Mons et Le-Vernet-Sainte-Marguerite est particulièrement exceptionnel. Ce modèle est également utilisé fréquemment dans la Montagne Bourbonnaise (Charnat) et occasionnellement dans deux autres paroisses septentrionales du Puy-de-Dôme (Giat, Herment). Plus à l'ouest, dans le département actuel de la Creuse, le modèle ternaire classique était quasiment exclusif à Néoux dans les années 1573-1575. Ce modèle perdure au tournant du XVI^e siècle et du XVII^e siècle mais conjointement au modèle quaternaire pondéré, de la même manière que dans la Combraille auvergnate^[23].

Dans la partie nord du Livradois (Augerolles), la pratique dominante est par contre celle du modèle ternaire féminin. Ce modèle spécifique se retrouve également dans deux paroisses du secteur de Billom (Egliseneuve-près-Billom et Glaine-Montaigut), parallèlement au modèle du couple. Il semblerait que l'on se trouve ici dans une zone de transition entre le système septentrional qui privilégie le modèle ternaire et le système méridional qui privilégie le modèle du couple.



Figure 2 : Les modèles de parrainage en Auvergne au XVI^e siècle

Les premiers registres de baptême d'Egliseneuve-près-Billom couvrent la période de 1580 à 1625 avec des lacunes totales entre 1585 et 1603, puis entre 1606 et 1609. Les mères ne sont jamais identifiées avant 1618. De 1580 à 1605, il y a 196 actes au total et on trouve sur toute cette période des baptêmes avec un parrain et une marraine (116 cas) et d'autres avec un parrain et deux marraines (79 cas pour 34 garçons et 45 filles). On relève également un baptême de garçon avec un parrain et trois marraines. Il n'y a pas de « marrainage intensif » par une deuxième marraine spécifique (sage-femme ou autre)^[24]. Il arrive cependant régulièrement que la seconde marraine porte le même patronyme que le père, ce qui laisserait penser qu'elles étaient sélectionnées plus fréquemment dans le milieu familial.

Les mêmes constats peuvent être dressés à Glaine-Montaigut (registres de 1569 à 1605) où l'on observe une

coexistence entre le modèle du couple et le modèle ternaire féminin jusqu'en 1601. Pour la première période (1569-1601), on totalise 101 actes de baptême, dont 69 avec un parrain et une marraine et 32 avec un parrain et deux marraines (20 garçons et 12 filles).

Nous avons vraisemblablement dans toute la partie septentrionale du Puy-de-Dôme (à l'exception de la plaine de la Limagne auvergnate) une influence des pratiques communes dans le nord de la France où dominait le modèle ternaire avant la mise en application des recommandations tridentines^[25]. Il y aurait eu acculturation progressive des populations de cette région, peut-être à la faveur d'une installation dans les massifs montagneux de migrants originaires de pays de langue d'oïl. En analysant les structures agraires de la Grande Limagne, le géographe Max Derruau soulignait justement le contraste frappant entre le nord et le sud.

La Limagne bourbonnaise est caractérisée par un habitat dispersé, des grandes propriétés, des dialectes d'oïl. La Limagne auvergnate possède au contraire un habitat groupé, des exploitations de taille plus réduite et des parlers de langue d'oc^[26]. L'auteur en concluait que le nord avait été occupé par une civilisation de défricheurs parlant une langue d'oïl, étroitement soumis à leurs seigneurs, tandis que la civilisation du sud, de langue d'oc, était moins nettement seigneuriale^[27]. Les auteurs du recueil *Structures agraires et paysages ruraux* précisent pour leur part que :

« Le sud a connu une occupation continue, avec subdivision en lanières de larges parcelles primitives par une série d'accensements seigneuriaux dans les derniers siècles du Moyen Age ; au nord, au contraire, l'occupation semble avoir été interrompue, et la colonisation reprise tardivement, par des défrichements qu'effectuèrent de petits groupes familiaux, découpant des parcelles irrégulières »^[28]

Il est possible par conséquent que le modèle du couple dominait primitivement dans la partie septentrionale du Puy-de-Dôme et que le modèle ternaire y ait été introduit au cours des campagnes de défrichements qui eurent lieu à la fin du Moyen Age après les crises démographiques. Cette acculturation aurait produit par endroits des modèles originaux, de type quaternaire ou ternaire féminin comme on a pu le voir dans certaines paroisses. Le modèle ternaire spécifique observé dans le Livradois était par ailleurs également en usage à Chalmazel dans le Forez (département actuel de la Loire) à la fin du XVI^e siècle^[29] ainsi qu'à Rive-de-Gier dans le Lyonnais (département actuel de la Loire) à la même époque^[30]

Dans toute la partie est du Puy-de-Dôme, nous avons observé des pratiques diverses et évolutives. Il semblerait que la pratique la plus ancienne dans ce secteur soit celle du modèle du couple mais qu'elle ait été délaissée dans certaines paroisses au profit du modèle ternaire très particulier du Livradois, octroyant aux marraines un rôle prépondérant dans les cérémonies du baptême. Plusieurs hypothèses explicatives peuvent être envisagées. On peut notamment s'interroger sur des liens éventuels avec les formes d'organisation sociale spécifiques (communautés taisibles et les communautés de prêtres filleuls) qui se sont développées dans les régions montagneuses du Massif Central. Les communautés taisibles (appelées également

frèresches, parsonneries ou comparsonneries) sont apparues vers la fin du XIII^e siècle, principalement dans des régions boisées ou bocagères défrichées tardivement. Il s'agissait de communautés familiales, parfois nombreuses, regroupées pour faciliter l'organisation du travail en commun, sous l'autorité d'un chef élu. La gestion domestique était administrée par une *maîtresse* qui n'était jamais l'épouse du maître mais qui jouait un rôle important dans la communauté^[31]

Les communautés de prêtres filleuls se sont développées à la fin du Moyen Age principalement dans le centre de la France et en Bourgogne^[32]. Elles étaient composées exclusivement de prêtres natifs de la paroisse^[33] et avaient pour fonction principale de dire les messes des morts^[34], sur la base d'une formation religieuse le plus souvent rudimentaire^[35]. Le prêtre filleul restait fortement attaché à sa famille et continuait de participer aux événements familiaux. Il ne vivait pas nécessairement en communauté et pouvait choisir de rester au domicile familial ou dans un logement loué^[36]

On sait que la mise en œuvre des recommandations tridentines a été particulièrement difficile dans le diocèse de Clermont, notamment en raison de la résistance au changement des prêtres filleuls qui souhaitaient conserver leurs prérogatives, fortement contestées au moment de la réforme catholique^[37].

Communautés taisibles et communautés de prêtres filleuls marquent un attachement fondamental aux structures familiales. Il est possible que la vitalité du modèle du parrainage ternaire dans certaines paroisses (et sa résurgence dans d'autres) à la fin du XVI^e siècle soit liée à un souhait de consolidation des attaches familiales.

L'analyse des registres de baptême de la **paroisse d'Augerolles** au début du XVII^e siècle amène toutefois à privilégier une autre hypothèse, de nature essentiellement économique. Dans cette paroisse le modèle ternaire féminin était prépondérant dès les premiers registres : en 1569-1570, il représente 69% des parrainages, contre 19% pour le modèle quaternaire féminin (un parrain et trois marraines) avec seulement 12% pour le modèle du couple^[38]. En 1606, il ne représente toutefois plus que 15% des parrainages, à peine plus que le modèle du couple (10%), tandis que les modèles quaternaire (34%) et quinquenaire (37%) sont devenus prédominants (**figure 3**)

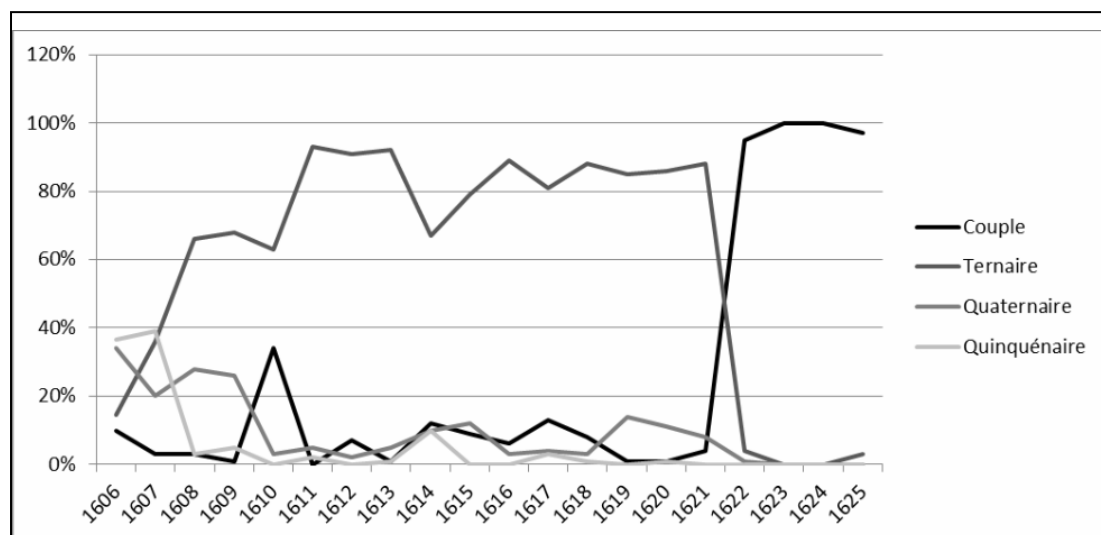


Figure 3 :

Modèles de parrainages à Augerolles de 1606 à 1625.

Le modèle quinquénaire cesse en 1608, au profit du modèle ternaire. En 1610, c'est le modèle quaternaire qui cesse d'être utilisé mais en faveur cette fois du modèle du couple. Cet attrait inhabituel dans la paroisse pour le modèle du couple ne fera toutefois pas long feu puisqu'il est lui-même abandonné dès l'année suivante, portant du même coup la part du modèle ternaire à plus de 90%. Il s'agit exclusivement de modèles à prépondérance féminine, c'est-à-dire avec un seul parrain et plusieurs marraines, indépendamment du sexe de l'enfant. En 1623, le modèle ternaire est lui-même abandonné définitivement, sans doute à la suite de consignes épiscopales car il s'interrompt brutalement dans plusieurs paroisses à la même époque : en 1624 au Monestier (diocèse de Clermont)^[39] et la même année à Thiel-sur-Acolin et à Luzy^[40] (diocèse d'Autun).

Qu'est-ce qui poussait les familles d'Augerolles à doter leurs enfants d'un nombre si important de marraines au début du XVII^e siècle ? Une explication peut être avancée *a contrario* à partir de l'examen des baptêmes pour lesquels il n'y avait qu'un seul parrain et une seule marraine. De 1607 à 1616, on comptabilise 27 baptêmes avec cette configuration, en excluant toutefois ceux de 1610, année où l'on a connu un accroissement exceptionnel du modèle du couple. Fait remarquable, dans 25 de ces actes, les parrains et marraines sont presque tous qualifiés par un

titre honorifique : *Honorable homme, Honorable femme, Honorable fille, Vénérable personne, Maître ou Messire, Noble, Damoiselle*. Pour la plupart, ces hommes et ces femmes appartiennent à l'élite sociale de la communauté et sont issus du milieu des notaires et hommes de loi d'Augerolles ou des paroisses voisines^[41].

Si la pratique du modèle du couple s'observe lorsque les parrains et marraines étaient financièrement aisés, on peut en déduire que le recours à deux, trois voire quatre marraines pouvait être la solution que l'on adoptait en cas d'insuffisance de ressources : l'accroissement du nombre de marraines permettait une répartition du coût du baptême entre un nombre plus important de contributrices^[42]. Cette pratique était attestée dans les Alpes d'Ollon (Suisse romande) au début du XX^e siècle où Louis Gauchat avait observé que « plusieurs marraines s'associent quelquefois pour donner leur présent en commun »^[43].

La transmission du nom

Si le nombre des parrains et marraines varie d'un territoire à l'autre, on observe par contre dans toute l'Auvergne le caractère normatif de la transmission du nom des parrains et marraines à leurs filleuls ou filleules. Je qualifie ce procédé de *transmission homonymique*.

Tableau 3 : Transmissions homonymiques en Auvergne au tournant du XVI^e et du XVII^e siècle

Paroisse	Période	Garç.			Filles		
		parr.	marr.	total	parr.	marr.	total
Pontgibaud	1550-1617	91%	3%	94%	3%	91%	94%
Giat	1570-1599	79%	5%	84%	3%	72%	75%
Herment	1569-1603	86%	-	86%	-	84%	84%
Besse	1537-1599	95%	1%	96%	3%	94%	97%
Bagnols	1580-1629	95%	1%	96%	1%	96%	97%
Ardes	1563-1632	98%	-	98%	-	98%	98%
Condat	1602-1630	99%	-	99%	1%	96%	97%
Chauriat	1578-1625	96%	2%	98%	-	99%	99%
Saint-Julien de Coppel	1597-1628	96%	1%	97%	2%	96%	98%
Tours-sur-Meymont	1577-1615	92%	3%	95%	34%	52%	86%
Le Monestier	1599-1630	95%	2%	97%	12%	84%	96%
Saint-Anthème	1570-1605	86%	1%	87%	5%	87%	92%
Saint-Clément de Valorgues	1574-1630	91%	1%	92%	3%	90%	93%

Taux = proportion des garçons ou filles qui portent le nom de leurs parrains ou marraines

Le tableau 3 totalise les taux de transmission des noms des parrains et marraines à leurs filleuls et filleules et précise si l'homonymie porte sur le nom des parrains ou des marraines. J'utilise l'expression *attributions transversales* lorsqu'un garçon reçoit une forme masculinisée du nom de sa marraine, ou lorsqu'une fille reçoit une forme féminisée du nom de son parrain. En cas de pluralité d'homonymies (ex. : le nom de la filleule est à la fois celui de la marraine et une forme féminisée du nom du parrain), je considère que l'homonymie s'est faite principalement avec la personne du même sexe

Les taux de *transmissions homonymiques* sont relativement élevés en Auvergne par rapport à d'autres régions françaises où les taux évoluent généralement entre 70 et 90% à la même époque^[44]. Il s'agit d'un indicateur

particulièrement intéressant car il permet de « quantifier » l'honneur conféré aux parrains et marraines et, au-delà, de mesurer l'intensité des liens du compérage.

Dans les registres d'Ardes, les dérogations à la norme sont si exceptionnelles que le rédacteur ressent généralement le besoin de les expliciter. A plusieurs reprises, il précise par exemple que les parrains ou marraines désignés dans l'acte de baptême n'étaient pas ceux qui étaient pressentis initialement : en 1631, Anne Vialard est la marraine de *Jacquette* Vialard « au lieu de *Jacquette* Vialard, de Sauxillanges » ; en 1631 également, Jean Nugier est parrain d'*Antoine* Nadaillat « au nom d'*Antoine* Nadaillat » ; en 1632, Jeanne Carmantrand est la marraine d'*Isabeau* Pradelle « à la place d'*Isabeau* Anglade, sa fille », etc.

On aura remarqué que dans ces actes, le nouveau-né n'a pas reçu le nom de son parrain ou de sa marraine mais celui de la personne qui avait vraisemblablement été sollicitée par les parents à l'origine et qui, faute de pouvoir assister à la cérémonie, a proposé un remplaçant sans que celui-ci puisse toutefois transmettre son nom. Il ne s'agit pas d'une délégation mais d'une véritable substitution. On peut penser néanmoins que le maintien de la référence nominative impliquait pour les personnes pressenties initialement un engagement vis-à-vis des parents ou de l'enfant sans que l'on puisse en préciser la teneur.

L'analyse des *attributions transversales* constitue un indicateur particulièrement intéressant car il permet de savoir qui était le nommeur principal – le parrain ou la marraine – lorsqu'il y avait transmission homonymique. Pour la nomination des garçons, il n'y a généralement pas de surprise : ce sont ici comme ailleurs les parrains qui transmettent leur nom à une très large majorité. L'analyse de la nomination des filles est par contre souvent très instructive car jusqu'au XVII^e siècle les filles pouvaient recevoir leur nom soit de leurs marraines, soit de leurs parrains, qui leur transmettaient dans ce cas une forme féminisée de leur propre nom. Cela a un effet immédiat dans la typologie des répertoires féminins car on y constate alors une majorité de *noms masculins féminisés* (*Guillemette, Perrine, Jacqueline, etc.*) et une faible proportion de noms de *saintes femmes* (*Anne, Catherine, Marguerite, Marie, etc.*). Cette pratique était la norme dans certaines régions françaises, notamment en Bretagne orientale, en Savoie et dans une partie de la Franche-Comté^[45]. En Auvergne, la nomination des filles est presque toujours l'affaire des marraines^[46]. Les *attributions transversales* sont peu fréquentes dans l'ouest et, lorsqu'il y a transmission homonymique, c'est presque toujours le nom de la marraine qui est transmis à la filleule. Dans l'est, les attributions transversales parrains/filleules sont généralement inexistantes ou rares dans le **pays de Billom** (Chauriat, Saint-Julien-de-Coppel) mais plus fréquentes dans le cœur du Livradois : 12% au Monestier, 34% à Tours-sur-Meymont. Cela peut signifier que les parrains y bénéficiaient d'un honneur plus marqué que dans les autres paroisses.

Le cas de **Tours-sur-Meymont** constitue une exception intéressante. Toutes les données recueillies contribuent à en donner l'image d'une paroisse où la femme était moins valorisée qu'ailleurs : le taux des transmissions homonymiques est bien plus faible pour les filles (86%) que pour les garçons (95%), le nom *Marie* y est peu

attribué (5,6% des occurrences contre 10,8% au Monestier) et le modèle ternaire féminin typique du Livradois n'y était pas en usage. *A contrario*, la délégation fréquente de la nomination des filles aux parrains valorisait ces derniers. Le surcroît d'honneur conféré aux parrains se justifiait peut-être par le fait que les parents attendaient ici davantage d'assistance mutuelle de la part de leurs compères ou bien une participation financière plus importante dans les frais du baptême (ce qui pourrait expliquer l'absence de recours à une seconde marraine).

Le parrainage intrafamilial

Les analyses précédentes ont montré le poids des liens du compérage dans la société auvergnate du XVI^e siècle et ont révélé des communautés fortement structurées, chargées de répondre aux besoins d'entraide, que ce soit dans les tâches quotidiennes ou au moment de crises plus intenses. Mais cette recherche de soutiens à la cellule familiale, à qui était-elle adressée : aux élites sociales de la communauté, aux voisins ou au milieu familial proche ? Pour déterminer l'ampleur du recours au parrainage intrafamilial, il existe une méthode de calcul approximative mais relativement simple à mettre en place.

Il s'agit de la méthode des *homonymies patronymiques* qui consiste à recenser tous les cas où le parrain ou la marraine portent le patronyme de l'un des parents. Ce critère est bien entendu incomplet puisqu'il ne recense que la *parenté homonymique* immédiate, à savoir les grands-pères des nouveau-nés et leurs oncles et tantes biologiques, laissant de côté les grands-mères et les oncles et tantes par alliance^[47]. En théorie, comme le nombre des seconds est approximativement le même que celui des premiers, la part du parrainage intrafamilial global pourrait logiquement être estimée au double du taux des *homonymies patronymiques*. Toutefois, il arrive que dans certaines régions comme le Rouergue les taux d'*homonymies patronymiques* soient proches de 55%, alors qu'en tout état de cause, il ne peut y avoir un parrainage intrafamilial à 110%. Dans une paroisse, on peut vraisemblablement estimer le taux maximum du parrainage intrafamilial à 90% (il y a toujours quelques exceptions), ce qui nous donne un coefficient approximatif de 1,65 entre le taux des *homonymies patronymiques* et celui du parrainage intrafamilial total^[48].

A l'exception du cas rouergat, les études publiées jusqu'à présent pour la période 1550-1650 affichent toutes des taux d'*homonymies patronymiques* situés entre 5% et 25%, et plus généralement entre 10% et 20%,^[49] que ce soit en Bretagne, Franche-Comté, Savoie, Ile-de-France, à Lyon, ou à Bordeaux..

Tableau 4 : Homonymies patronymiques en Auvergne de 1530 à 1630

Paroisse	Période	Nbre bapt.	Homonymies avec le père	Homonymies avec la mère	Homonymies total
Pontgibaud	1550-1617	1387	12,7%	14,3%	27,0%
Herment	1569-1599	69	17,3%	17,1%	34,4%
Besse	1537-1599	2481	16,5%	18,0%	34,5%
Ardes	1563-1632	517	20,3%	16,8%	37,1%
Egliseneuve d'Entraigues	1569-1606	250	27,9%	24,3%	52,2%
Condat	1602-1630	1307	24,0%	24,1%	48,1%
Chauriat	1578-1625	450	17,3%	18,6%	35,9%
Tours-sur-Meymont	1577-1615	1694	21,4%	19,0%	40,4%
Le Monestier	1599-1630	862	31,6%	25,0%	56,6%

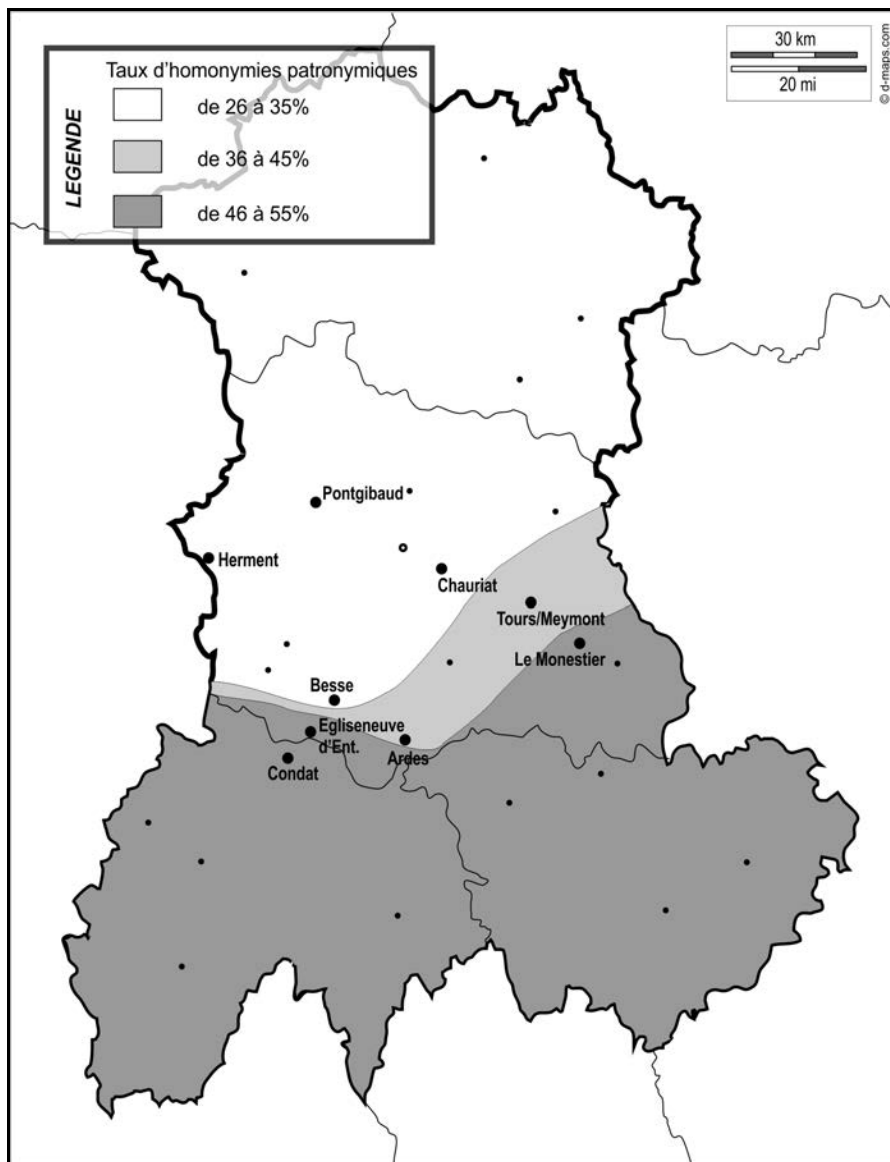


Figure 1 : Le parrainage intrafamilial en Auvergne dans la seconde moitié du XVI^e siècle

Le positionnement géographique des différentes localités (figure 4) met en évidence une progression des taux d'homonymies patronymiques au fur et à mesure que l'on descend vers le sud avec des *maxima* atteints dans l'Artense (Egliseneuve d'Entraigues, Condat) et dans le sud du Livradois (Le Monestier). Les données partielles collectées à Saint-Anthème (22,1%) et à Saint-Clément-de-Valorgues (22,9%) confirment les résultats ci-dessus car on ne connaît pour ces paroisses méridionales que les homonymies avec les pères (les mères ne sont pas nommées dans les actes). Il apparaît donc que dès la fin du XVI^e siècle, le parrainage intrafamilial était quasiment exclusif dans le sud du Puy-de-Dôme et il est possible qu'il le fût depuis longtemps. Dans le nord, le parrainage intrafamilial est prépondérant mais les familles sollicitent très régulièrement des parrains et marraines hors de la parenté. Nous nous trouvons manifestement encore dans une zone de transition où deux pratiques divergentes coexistent. Dans le sud, les familles s'appuient essentiellement sur le soutien des proches parents dont on

présume qu'ils vivaient généralement dans l'entourage immédiat. Cela peut expliquer le recours à un nombre minimum de parrains et marraines. Plus on remonte vers le nord et plus les attentes en matière de solidarité se tournent vers le voisinage, peut-être par défaut, parce que les familles étaient plus dispersées, ou peut-être parce que les conceptions de la vie sociale elle-même – et la place de la famille dans la société – étaient perçues différemment.

Du point de vue chronologique, les données des paroisses de Besse, Pontgibaud et Tours-sur-Meymont (**figure 5 – page suivante**) révèlent des évolutions fluctuantes, avec toutefois une tendance générale à la hausse au tournant du XVI^e et du XVII^e siècle. A Besse, on observe que le taux des homonymies patronymiques régresse fortement au moment des guerres de religion et l'histoire de la ville apporterait peut-être des clés d'interprétation de cette recrudescence du recours au parrainage extrafamilial pendant cette période troublée.

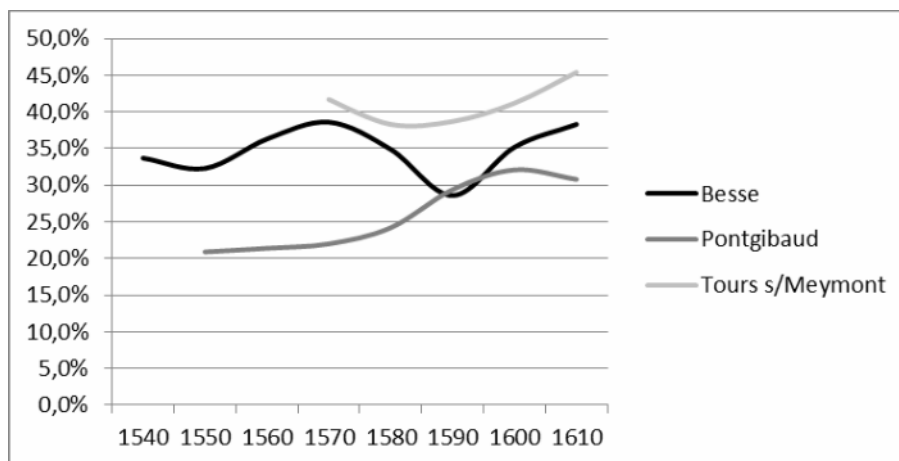


Figure 2 : Homonymies patronymiques à Besse, Pontgibaud et Tours-sur-Meymont

En définitive, nous avons constaté en Auvergne et Bourbonnais une étonnante diversité de pratiques du parrainage qui, sans coïncider tout à fait à la frontière linguistique, renvoient néanmoins à des formes d'organisation sociale différentes entre le nord, pays de langue d'oïl, et le sud, pays de langue d'oc.

La forme la plus ancienne semble être celle que l'on retrouve dans le sud. Au XVI^e siècle la vie sociale y était fortement concentrée sur le milieu familial. On se contente d'un nombre minimum de parrains et marraines et le parrainage intrafamilial y est très développé, probablement parce que les familles vivaient depuis longtemps en proximité sur le même terroir. Les solidarités familiales y sont suffisamment solides pour se permettre de se passer d'un réseau de solidarité de voisinage étendu.

Il est vraisemblable que cette forme d'organisation sociale était également prédominante en Auvergne septentrionale avant le XV^e siècle, tout au moins dans le département actuel du Puy-de-Dôme, car on y décèle les traces d'une influence progressive des pratiques en usage dans les pays de langue d'oïl.

L'hypothèse la plus probable est celle d'une acculturation qui se serait produite au cours du XV^e siècle, après les grandes crises démographiques, et consécutive à l'installation dans les massifs montagneux auvergnats de familles de défricheurs originaires du nord, ne disposant pas à leur arrivée de réseaux familiaux étendus. Elles auraient apporté avec elles le modèle ternaire du parrainage caractéristique des pays de langue d'oïl et le recours prioritaire au parrainage extrafamilial, indice d'un système social qui privilégiait les solidarités de voisinage.

Une autre particularité de l'Auvergne est l'émergence de deux modèles tout à fait originaux dans la zone d'acculturation. Dans les Combrailles et la Chaîne des Puys s'est développé un modèle quaternaire à deux parrains et deux marraines. Dans les massifs du Livradois et du Forez, le modèle ternaire importé des pays de langue d'oïl a subi une inflexion significative en n'acceptant jamais plus d'un parrain au baptême quel que soit le sexe de l'enfant. Il faut croire que les populations étaient fortement attachées à ces modèles de multi-parrainage car ils subsisteront en certains endroits jusque dans les années 1620, en dépit des prescriptions tridentines.

Notes et Références

[1] Guido Alfani et Vincent Gourdon, « Spiritual kinship and godparenthood : an introduction », dans *Spiritual Kinship in Europe, 1500-1900*, dir. Guido Alfani et Vincent Gourdon, New York, Palgrave Macmillan, 2012, p. 1-43 ; Vincent Gourdon, « Le renouveau de l'histoire du parrainage aux époques moderne et contemporaine en France », *Obradoiro de Historia Moderna*, 2015, n° 24, p. 23-48 ; Christof Rolker, « *Pater spiritualis*. La parenté spirituelle à la fin du Moyen Age et au début de l'époque moderne », dans *Formes et réformes de la paternité à la fin du Moyen Age et au début de l'époque moderne*, dir. Aude-Marie Certin, Frankfurt am Main, Peter Lang, 2016, p. 69-92 ; Will Coster, *Baptism and Spiritual Kinship in Early Modern England*, Aldershot, Ashgate, 2002 ; Michael Bennett, « Spiritual Kinship and the Baptismal Name in Traditional European Society », dans *Studies on the Personal Name in Later Medieval England and Wales*, dir. Dave Postles et Joel T. Rosenthal, Kalamazoo, Medieval Institute Publications, 2006 ; Christiane Klapisch-Zuber, « Parrains et filleuls, Etude comparative », dans *La maison et le nom, stratégies et rituels dans l'Italie de la Renaissance*, Paris, Editions de l'Ecole des hautes études en sciences sociales, 1990, p. 109-122 ; Christian Maurel, « Prénomination et parenté baptismale du Moyen Age à la Contre-Réforme. Modèle religieux et logiques familiales », *Revue de l'histoire des religions*, t. 209, n° 4, 1992, p. 393-412 ; Anita Guerreau-Jalabert, « *Spiritus et caritas*. Le baptême dans la société médiévale », in *La parenté spirituelle*, dir. Françoise Héritier-Augé et Elisabeth Copet-Rougier, Paris, Editions des archives contemporaines, 1995, p. 133-203 ; Bernhard Jussen, « Le parrainage à la fin du Moyen Age : savoir public, attentes théologiques et usages sociaux », *Annales, Economies, Sociétés, Civilisations*, mars-avril 1992, t. 47, n° 2, p. 467-502.

[2] Pierre-Yves Quémener, *Le nom de baptême au XV^e et XVI^e siècle en Bretagne. Aspects sociaux, culturels, religieux et familiaux des pratiques nominatives*, sous la direction de Michel Nassiet, Université d'Angers.

- [3] Guiseppe Alberigo (dir.), *Les conciles œcuméniques. Les décrets de Trente à Vatican II*, Paris, Cerf, 1994, t. II-2, p. 1539.
- [4] Guylaine Brun-Trigaud, « Les enquêtes dialectologiques sur les parlers du Croissant : corpus et témoins », *Langue française*, n° 93, 1992, p. 23.
- [5] Les registres paroissiaux de l'Allier sont consultables en ligne sur le site <http://recherche.archives.allier.fr>, ceux du Puy-de-Dôme sur le site <http://www.archivesdepartementales.puydedome.fr>, ceux du Cantal sur le site <http://archives.cantal.fr> et ceux de la Haute-Loire sur le site <http://www.archives43.fr>.
- [6] Cette étude n'aurait pu être réalisée sans le concours du *Centre généalogique et héraldique de l'Auvergne et du Vivarais* (CGHAV) et la participation de plusieurs généalogistes auvergnats et bourbonnais. Je tiens ici à remercier plus particulièrement Alain Rossi et Henri Ponchon pour le CGHAV, Chantal Brunner, Christiane de Vriendt, Stéphane Batigne, Valérie Khun et Alain Antony.
- [7] Certains relevés ne mentionnent pas l'identité des parrains et marraines. Le corpus étudié représente un peu plus de 18000 actes dont 15000 environ pour le XVII^e siècle.
- [8] Sur le capitaine Merle et les guerres de religion en Auvergne, voir notamment André-Georges Manry, *Histoire d'Auvergne*, Clermont-Ferrand, Editions Volcan, 1965, p. 159-160 ; André-Georges Manry (dir.), *Histoire de l'Auvergne*, Toulouse, Privat, 1974, p. 273 ; Pierre Charbonnier, *Histoire de l'Auvergne des origines à nos jours, Haute et Basse-Auvergne, Bourbonnais et Velay*, Clermont-Ferrand, De Borée, 1999, p. 301 ; André Imberdis, *Histoire des guerres religieuses en Auvergne pendant les XVII^e et XVIII^e siècles*, Paris, Delachaux, 1855.
- [9] François Babin, Conférences ecclésiastiques du diocèse d'Angers sur les Sacrements en général, sur le Baptême et la Confirmation, tenues en l'année 1716, Avignon, Giroud et Delorme, 1735, p. 293.
- [10] Voir par exemple Johann Boehme, *Le recueil des pais selon leur situation avec les mœurs, loix et cérémonies d'iceux*, Paris, Cavelier, 1558, p. 250 : « Iginus pape de Rome ordonna que si tost que l'enfant seroit né, on lui donnast des parrains qui seroient comme pleiges ou tesmoins de la foy pour ledit enfant ».
- [11] *Ibid.*, p. 301
- [12] Emile Doumergue, *Jean Calvin, Les hommes et les choses de son temps*, Lausanne, Georges Bridel et Cie Ed., 1905, t. 3, p. 559.
- [13] *Archives départementales de l'Hérault*, 2 E 95/565, 5 juillet 1478, fol. 55. Je remercie Lucie Laumonier pour cette information et pour la communication de ses recherches sur les usages et fonctions de la parenté spirituelle en Bas-Languedoc à la fin du Moyen Age (communication personnelle du 5 mai 2017).
- [14] Jean Duvernoy, *Le registre d'Inquisition de Jacques Fournier (évêque de Pamiers), 1318-25*, Paris, Mouton, 1978, 3 vol., t. 1, p. 971. In B. Jussen, « Le parrainage à la fin du Moyen Age », *op. cit.*, p. 486. Ch. Klapisch-Zuber, *La maison et le nom*, *op. cit.*, p. 130, note 38.
- [15] Ch. Klapisch-Zuber, *La maison et le nom*, *op. cit.*, p. 130, note 38.
- [16] Ch. Rolker, « *Pater spiritualis* », *op. cit.*, p. 72.
- [17] Guido Alfani, *Padri, padrini, patrni. La parentela spirituale nella storia*, Venise, Marsilio, 2006, p. 65 ; G. Alfani et V. Gourdon, « Spiritual kinship and godparenthood : an introduction », *op. cit.*, p. 7-8 ; V. Gourdon, « Le renouveau de l'histoire du parrainage », *op. cit.*, p.31-32 ; Ch. Rolker, « *Pater spiritualis* », *op. cit.*, p. 73-75.
- [18] Pour la Suisse, voir Pierre Pegeot, « Un exemple de parenté baptismale à la fin du Moyen-Age, Porrentruy, 1482-1500 », dans *Les Entrées dans la vie, initiations et apprentissages, actes du XII^e congrès de la société des Historiens Médiévistes de l'Enseignement supérieur Public*, (Nancy, 1981), 1982, p. 53-70.
- [19] Ch. Rolker, « *Pater spiritualis* », *op. cit.*, p. 73
- [20] Christiane Klapisch-Zuber, « Compérage et clientélisme », dans *La maison et le nom, stratégies et rituels dans l'Italie de la Renaissance*, Paris, Editions de l'Ecole des hautes études en sciences sociales, 1990, p. 126 ; Guido Alfani, « Les réseaux de marrainage en Italie du Nord du X^e au XVII^e siècle : coutumes, évolution, parcours individuels », *Histoire, économie et société*, 2006, n° 4, p. 19-22.
- [21] Les registres de l'Aveyron sont consultables en ligne sur le site <http://archives.aveyron.fr/>
- [22] Christian Maurel, « Prénomination et parenté baptismale du Moyen Age à la Contre-Réforme », *op. cit.*, p. 407.
- [23] Relevés de baptêmes de Néoux (1573-1792), transcriptions de Nathalie Bounaud, Pierre Bourut et Jean Peyne. Relevés mis en ligne sur le site <http://www.gendep23.org/> [consulté le 20 mai 2017].
- [24] Les sages-femmes étaient toujours présentes aux cérémonies du baptême. Dans le Lyonnais, les registres de la paroisse de Cours du début du XVII^e siècle mentionnent régulièrement les « bonnes mères » en même temps que les parrains et marraines. Le modèle dominant est celui du couple. Registres consultables en ligne sur le site des Archives départementales du Rhône : <http://archives.rhone.fr> (cote 66 GG 1) [consulté le 20 mai 2017].
- [25] V. Gourdon, « Le renouveau de l'histoire du parrainage », *op. cit.*, p. 31.
- [26] Max Derruau, *La grande Limagne auvergnate et bourbonnaise*, Grenoble, Imprimerie Allier, 1949, p. 405
- [27] *Ibid.*, p. 485.
- [28] E. Juillard, A. Meynier, X. de Planhol et G. Sautter, *Structures agraires et paysages ruraux*, Nancy, Annales de l'Est, 1957, p. 42.
- [29] Ambroise Jacquet, *Recherches pour servir à l'histoire de Chalmazel*, 1842, p. 31 du 1^{er} manuscrit, transcription par Geneviève Adilon, mis en ligne sur le site <http://forezhistoire.free.fr> [consulté le 20 mai 2017].
- [30] Communication personnelle de Fabrice Montmartin 18 mai 2017.
- [31] La documentation sur les communautés taisebles est importante. On pourra se référer en particulier aux ouvrages suivants : Henriette Dussourd, *Au même Pot et au même Feu...*, *Etude sur les communautés familiales agricoles du centre de la France* [1962], Paris, Maisonneuve et Larose, 1979 ; Bernard Derouet, « Système d'autorité et gestion des communautés familiales du Bourbonnais », *Revue d'Auvergne*, 1986, t. 100, p. 129-158 ; Jean Tricard, « Frérèches et comparsonneries à la fin du X^e siècle : un exemple limousin », *Revue d'Auvergne*, 1986, t. 100, p. 119-127 ; Amable Chassaingne, *Les communautés de famille en Auvergne*, Paris, Rousseau, 1911.
- [32] Voir la carte publiée par Stéphane Gomis dans « Les communautés de prêtres sous l'Ancien Régime. Les acquis d'une redécouverte », *Revue d'histoire de l'Eglise de France*, 2000, t. 86, n° 217, p. 470.
- [33] Ils devaient être nés et baptisés dans la paroisse et pour cette raison on les nommait *filleuls* car ils étaient à ce titre « fils de l'église à laquelle ils s'habituent ». Cf. Joseph-Nicolas Guyot, *Répertoire universel et raisonné de jurisprudence*, Paris, Visse, 1784, t. 4, p. 174 [article « Communaliste »].

[34] *Ibid.*, p. 476. Sur les communautés de prêtres, voir également Stéphane Gomis, *Les « enfants prêtres » des paroisses d’Auvergne, XVIIe – XVIIIe siècles*, Clermont-Ferrand, Presses universitaires Blaise Pascal, 2006.

[35] Louise Welter, « Les communautés de prêtres dans le diocèse de Clermont du XIIIe au XVIIIe siècle », *Revue d’histoire de l’Eglise de France*, 1949, t. 35, n° 125, p. 16.

[36] *Ibid.*, p. 17 ; cf. Joseph-Nicolas Guyot, *op. cit.*, p. 174.

[37] Les litiges portaient essentiellement sur les présences et les revenus. Sur la difficile mise en œuvre de la réforme catholique, voir Louise Welter, « Les communautés de prêtres dans le diocèse de Clermont du XIIIe au XVIIIe siècle », *op. cit.*, p. 25-35, et *La Réforme ecclésiastique du diocèse de Clermont au XVIIe siècle*, Paris, Letouzey et Ané, 1956.

[38] Relevés de baptêmes d’Augerolles aimablement transmis par Henri Ponchon (communication personnelle du 19 mai 2017) envers qui je suis grandement redevable pour cette étude sur Augerolles. Les registres paroissiaux de la collection du greffe sont consultables en ligne sur le site des Archives départementales du Puy-de-Dôme : <http://www.archivesdepartementales.puydedome.fr> mais cette collection est lacunaire de 1608 à 1667. Les statistiques présentées pour la période 1606-1625 ont été établies à partir des registres de la collection communale (relevés réalisés par Henri Ponchon).

[39] Certaines paroisses du diocèse de Clermont avaient délaissé le modèle ternaire bien plus tôt : à Pontgibaud par exemple, il est abandonné une première fois au printemps 1608 mais rétabli dès le début de l’année suivante. Il ne sera définitivement abandonné qu’en avril 1612.

[40] Lucien Gueneau, « Naissances, baptêmes, relevailles à Luzy », *Mémoires de la société académique du Nivernais*, 1886, p. 41.

[41] Communication personnelle d’Henri Ponchon du 19 mai 2017.

42 Sur l’aspect financier du baptême, voir Guido Alfani et Vincent Gourdon, « Fêtes du baptême et publicité des réseaux sociaux en Europe occidentale. Grandes tendances de la fin du Moyen âge au XXIe siècle », *Annales de démographie historique*, 2009/1, n° 117, p. 153-189.

[43] Louis Gauchat, *La Trilogie de la vie*, Articles-spécimens du *Glossaire des Patois de la Suisse romande*, Lausanne, Impr. réunies, 1910, p. 10.

[44] En Bretagne au XVIIe siècle, les taux de transmission homonymique se situent sauf exceptions entre 55% et 90% à l’ouest et entre 80% et 95% à l’est. Dans le Rouergue, les taux sont de 93% pour les garçons et de 86% pour les filles à Cadour (1588-1648), de 95% pour les garçons et de 96% pour les filles à La Terrisse (1589-1645) mais seulement de 54% pour les garçons et 68% pour les filles à Luc (1580-1664). En Franche-Comté, les taux sont de 93% pour les garçons et de 91% pour les filles à Arbois (1552-1589) et de 92% pour les garçons et 87% pour les filles à Saint-Claude (1592-1599). En Savoie, les taux sont de 81% pour les garçons et 83% pour les filles à Belley (1574-1590) et de 83% pour les garçons et les filles à Brénod (1547-1569). Statistiques personnelles.

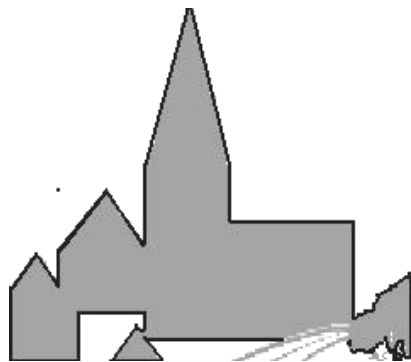
[45] C’est le cas en Bretagne au XVIe et XVIIe siècle dans les évêchés de Saint-Malo, Dol et Rennes ainsi que dans les paroisses franco-comtoises ou savoyardes situées dans la zone linguistique du franco-provençal (études personnelles).

[46] L’analyse porte essentiellement sur les relevés de baptême du Puy-de-Dôme. Je ne dispose pas de données suffisantes pour établir des statistiques pour les paroisses de l’Allier.

[47] A propos de la méthode des homonymies patronymiques, voir Camille Berteau, Vincent Gourdon et Isabelle Robin, « Trois siècles de parrainages à Aubervilliers. De la Réforme catholique au temps des banlieues industrielles », dans *Le parrainage en Europe et en Amérique, Pratiques de longue durée (XVIIe-XXIe siècles)*, dir. Guido Alfani, Vincent Gourdon et Isabelle Robin, Bruxelles, P.I.E. Peter Lang, 2015, p. 49.

[48] $90/55 = 1,64$. Ces observations résultent d’analyses personnelles effectuées dans diverses régions françaises. J’ai relevé dans le Rouergue des taux d’homonymies patronymiques particulièrement élevés au tournant du XVIe et du XVIIe siècle : 54,6% à Cadour en 1588-1648, 54,5% à Coubisou en 1598-1650, 51,8% à La Terrisse en 1589-1645, 51,9% à Luc en 1580-1664. Plusieurs sondages ont révélé que le parrainage intrafamilial était quasiment exclusif dans ces paroisses : 14 parrains et marraines issus de la parenté pour 7 naissances chez les Mazars de Luc entre 1594 et 1613 et un taux d’homonymies patronymiques de 64% (9/14) ; 8 parrains et marraines issus de la parenté pour 5 naissances dans la même paroisse chez les Arnal entre 1591 et 1603 avec un taux d’homonymies patronymiques de 50% (5/10). Les deux parrains non issus de la parenté étaient deux prêtres. Pour ces deux familles, le coefficient moyen entre la part du parrainage intrafamilial global et la part des homonymies patronymiques est de 1,6 (22/14). J’ai réalisé par ailleurs une étude généalogique sur une famille bretonne – les Gloanec de Gourin – portant sur un échantillon de 194 baptêmes enregistrés de 1611 à 1790. Pour toute cette période, j’ai comptabilisé 59 homonymies patronymiques (soit un taux de 15,2% pour 388 parrains et marraines). Le décompte exact des parrains et marraines issus du milieu familial proche (grands-parents, oncles et tantes, cousins et cousines) donne un total de 108 apparentés, soit 27,8%. Le coefficient entre la part du parrainage intrafamilial global et la part des homonymies patronymiques est de 1,8.

[49] Statistiques personnelles : en Bretagne : 14,4% à Beignon en 1550-1599, 22,2% à Bignan en 1530-1591, 14,5% à Plumelec en 1572-1599, 11,1% à Plumelec. En Franche-Comté : 14,3% à Arbois en 1552-1589. En Savoie : 14,4% à Hotonnes en 1600-1640. Publications : en Ile-de-France : 19,7% à Aubervilliers en 1552-1632 : C. Berteau, V. Gourdon et I. Robin, « Trois siècles de parrainage à Aubervilliers », *op. cit.*, p. 51.. A Lyon : 17,4% dans la paroisse de Saint-Nizier en 1655 : Etienne Couriol, « La place de la parenté dans les baptêmes d’une paroisse lyonnaise d’Ancien Régime », dans *Le parrainage en Europe...*, *op. cit.*, p. 295.. A Bordeaux : 10,45% dans la paroisse de Saint-André en 1580 et 21,12% dans cette même paroisse en 1642 ; 8,63% dans la paroisse de Sainte-Croix et 9,32% dans celle de Saint-Seurin en 1642 : Stéphane Minvielle, « Baptême et parrainage à Bordeaux sous l’Ancien Régime », dans *Le parrainage en Europe...*, *op. cit.*, p. 268.270.



Le domaine de La Gravière à St SATURNIN (15) Berceau de Marie-Hélène LAFON et de Robert JARRIGE

par Lucette GENESTOUX (cghav-3587)

NDLR : cet article est intéressant à un double titre. D'une part la recherche de l'histoire d'une maison, associée à un domaine agricole et, d'autre part, il débouche sur la généalogie de deux personnalités connues : l'écrivaine Marie-Hélène LAFON, et un ingénieur agronome Robert JARRIGE, directeur de recherche à l'INRA et créateur du centre de Clermont-Theix.

J'ai fait des recherches sur ce domaine car il m'intéressait à plusieurs niveaux : un de mes ancêtres en a été propriétaire en indivision et deux personnalités lui sont attachées, l'un y est né, l'autre y a passé son enfance.

Sous l'Ancien Régime

La Gravière appartenait à la **seigneurie de St-Saturnin**, qui relevait du comté d'Aubijoux. Cette seigneurie appartenait aux seigneurs de Peyrelade jusqu'à l'acquisition qu'en fit Guyon de GOUZEL. Celui-ci la vendit en 1573 pour 9.000 £ à Pierre de DOUHET d'Auzers, dont le petit-fils, Pierre, la revendit, le 6.10.1617, à Béraud VAISSIERE, bourgeois de St-Saturnin pour 12.500 £. François d'AMBOISE, comte d'Aubijoux voulut user, en 1618, du droit de prélation sur cette vente, ce qui fit naître des contestations. La famille VAISSIERE, anoblie en 1648, jouit de cette seigneurie jusqu'au mariage de Jeanne de LA VAISSIERE (29.11.1683) avec Guy d'ANGLARS, fs de François (de Bassignac) et Gabrielle de TAUTAL. Ce couple eut 7 enfants, dont une seule fille mariée et deux fils héritant, l'un Barthélemy (° 11.04.1721) héritier de St-Saturnin, et l'autre, Antoine (° 5.01.1729) de Combes. Barthélemy n'eut qu'un seul fils, François (° 29.07.1757), mousquetaire dans la Cie Montboissier, décédé sans alliance.

Le domaine de la Gravière

Le domaine lui-même appartenait à la famille de GOUZEL de Ségur, plus précisément à Gabriel, seigneur de Lavenal, x 08.07.1650, avec Gabrielle VAISSIERE, fà de Jean-Gabriel,

sgnr des Chazeaux (hameau de St-Saturnin, voisin de la Gravière) et de Françoise de PEYRELADE. L'héritage des deux familles s'avéra difficile et dans le Cm d'Hélis de GOUZEL avec Bernard de LONGUA (Sgnr de la Clidelle à Menet), fs de +René et Françoise de CHARBONNEL, il est fait état des règlements de succession des deux frères d'Hélis, Jean-Claude, sgnr d'Ambort et des Chazeaux, et Jacques, sgnr de Lavenal, ainsi que de celui de René de LONGUA.. Tout cela nécessita l'intervention de « puissant seigneur » Henry de CHABANNES, marquis de Curton.

Le Cm 27.01.1695 est signé aux Chazeaux, en présence de Beraud de VAISSIERE, sgnr de St-Saturnin, Guy d'ANGLARS, escuyer, Antoine de FONTANGE, escuyer, sgnr de Marsan, capitaine d'infanterie, M. François de LA VOLPILLIERE et Gabriel MONTEL, avocats en Parlement,

Ce Gabriel de GOUZEL de Lavenal se rendit tristement célèbre en assassinant Isaac DUFOUR, Fermier général en 1658. Il fut condamné à mort pour ces faits par Les Grands Jours d'Auvergne en 1665 et étant en fuite, sa famille fut radiée de la noblesse. Il fut tué à son tour par le fils DUFOUR en 1668. Pour plus de détails, se reporter à deux articles sur le château de Villeneuve-Lembron, AmA ! n°15 (pp.8-9) et 16 (pp.6-10).

Bernard de LONGUA donna ensuite en bail à ferme le domaine de la Gravière à Claude BESSON le 19.02.1704 (cf bail à ferme).

Le domaine appartenait en 1714 à Gabriel MONTEL avocat en parlement, bailli de Condat-en-Féniérs, résidant au lieu de Sagheat paroisse de St-Amandin qu'il a acquis de Magdelaine de GOUZEL d'après le bail à ferme qu'il passa le 26.03.1714 avec Pierre CHAPAT et Michel BATUT son gendre, laboureurs habitant Soulagès paroisse de St-Saturnin..

La famille BESSON occupait le domaine dans les années 1750, elle devait l'avoir achetée.

Jean BESSON °26.01.1733 au bourg, fils de défunt Claude et Philippe ROUSSI du bourg de St-Saturnin épousa Jeanne REIGEASSE ° 13.07.1727 Peyrelade (plusieurs orthographes RAIJASSE, REGASSE, RAIGEASSE, REIJASSE, REGHEASSE) fille de Blaise et Marguerite

CHAVANON de Peirelade, paroisse de St-Saturnin le 15 juillet 1751. Furent présents : la mère du marié qui signe ROUCHI, le père de l'épouse qui ne sait pas signer, des parents de l'époux qui signent avec lui, Jean VEISSIERE, Jean GILBERT et Geraud TIBLE. Reg. 5 Mi 641/3-1731-1760 vue 215

La famille savait écrire ce qui révèle une certaine aisance. Dans un premier temps, le couple habitait le hameau des Chazeaux, où naquit leur première fille Philippe le 6 août 1752 (vue 235) + 29.05.1759 à la Gravière et dont les grands-parents furent parrain et marraine, Blaise REIJASSE et Philippe ROUSSI (ROUCHI) puis leur premier fils Antoine le 11 septembre 1753 (vue 253) parrain Antoine BESSON, oncle, marraine Marguerite CHAVANON, aïeule.

Ils habitaient La Gravière à la naissance de leur deuxième fille Marie le 19 janvier 1755 (vue 274) et y restèrent jusqu'à leur décès en ayant donné naissance à cinq autres enfants dont quatre filles : Jeanne le 22.03.1756 (vue 288), Philippe le 26.11.1757 (vue 303), Catherine le 22.05.1760 (vue 340), Claudine le 21.08.1761 (vue 7 du registre 5 Mi 641/4-1761-1784) et un fils, Pierre le 21.05.1759 (vue 324 registre 5 Mi 641/3).

Antoine BESSON habita le domaine après le décès de son père Jean le 21.08.1778.

Signe que la famille devait faire partie d'une certaine élite, Antoine, marchand, épousa Catherine de VAUCHAUSSADE le 11.02.1778 à Marchastel (vue 28 reg. 5 Mi 571/2). Elle était fille de Guillaume de VAUCHAUSSADE, écuyer, sieur de Beaupré et de Marguerite de FONTELARD (FONTALAR) habitant le hameau de Bressoles, d'après son acte de baptême du 16.07.1752 (vue 124 registre 5 Mi 571/1 de Marchastel).

Son père Jean, absent pour la cérémonie, donna son consentement par acte sous seing privé le 26.01.1778, sa mère était défunte depuis le 2.09.1771.

Furent présents : les parents de l'épouse, son frère Louis, Louis de FONTALAR soldat au régiment de Champagne, Jean de FONTALAR, Blaise Hipolithe COMMOLET des Clevergues, paroisse d'Apchon.

Le couple eut six enfants :

Pierre °02.05.1778 à Bressoles, Marchastel

Marie °12.10.1779 à La Gravière, St-Saturnin

Marguerite °11.08.1781 à La Gravière, St-Saturnin

Jeanne °14.01.1783 à La Gravière, St-Saturnin

Pierre °20.30.1785 + 25.03.1785 à La Gravière, St-Saturnin

Philippe, une fille °01.08.1786 à La Gravière, St-Saturnin

Marie BESSON, sœur d'Antoine, ° 1755, épousa le 05.07.1786 à St-Saturnin Jean BROQUIN ° 1.03.1762, Montboudif (Condat) fils de Antoine et Jeanne GIRON (reg. 5 Mi 641/5 vue 23) fermier au domaine du Queyre, paroisse de Cheylade en présence du père de l'époux, de son frère Alexis, de l'oncle tuteur de l'épouse Antoine BESSON et du frère de l'épouse Antoine qui avaient tous signé.

Ce fut elle, fille aînée, qui hérita du domaine.

Ils eurent sept enfants (tous nés à la Gravière) :

Antoine BROQUIN ° 4.05.1787, y + 14.05.1787

Jeanne-1 BROQUIN ° 11.08.1788, y + 25.07.1853

Jeanne-2 BROQUIN ° 23.01.1790, y + 18.04.1790

Catherine-1 BROQUIN ° 1.06.1791

Michel BROQUIN ° 13.07.1792, y + 20.07.1850

Catherine-2 BROQUIN ° 11.10.1793

Léger BROQUIN ° 4.10.1795, + 29.03.1859 Eibex, Le Claux (15)

Jeanne-1 BROQUIN épousa le 8.10.1811 à St-Saturnin (reg 5 Mi 392/4-b, vue 87) Jean COUDERC (COUDER, COUDERT) ° 16.03.1775 (reg 5 Mi 545/5, vue 141) à Dienne, propriétaire, habitant Dienne, fils de Jean + 6 Thermidor an VI (24.07.1798) à Dienne et de Anne ROUVIALLE.

Ce fut elle qui hérita du domaine.

Ils eurent sept enfants (tous nés à la Gravière) :

Anne COUDERC ° 15.08.1812 y + 19.12.1835

Pierre COUDERC °25.02.1814

Antoine Joachim COUDERC ° 13.04.1816, y + 4.06.

Marie COUDERC °7.07.1817, y + 27.08.1889, héritière.

Géraud COUDERC ° 30.03.1820, y + 18.12.1825

Alexis COUDERC ° 1.06.1823, y + 6.01.1828

Marguerite COUDERC ° 17.05.1824

Marie COUDERC, qui hérita du domaine, épousa le 01.10.1839 à St-Saturnin, Jean GENESTOUX ° 6.01.1807 à Picherande (63) fils de Jean + 16.05.1810 à Picherande et Catherine FALGOUX. Furent témoins : Jacques et Etienne GENESTOUX, frères de l'époux, Antoine et Alexis BROQUIN, oncles de l'épouse.

Catherine FALGOUX, mère de Jean, était consentante par procuration passée à la-Tour-d'Auvergne devant Me Michel BARADUC, notaire.

Le couple n'eut pas d'enfants, Jean décéda le 20.11.1858 à La Gravière. (voir mon arbre généalogique sur internet http://gw.geneanet.org/luciegenestoux_w?i=6341&type=tree)

Le 13 octobre 1858, Jean GENESTOUX fit son testament devant Me Antoine MOURRET-FAUCON. Sans descendants, Jean avait institué ses frères et sœurs : **Ligier (mon sosa 32)**, Etienne, Catherine et Jeanne ainsi que sa nièce Anne, fille d'Etienne, ses héritiers généraux et universels de tous ses biens mobiliers et immobiliers à son décès moins les droits qui pouvaient lui revenir dans la succession de Catherine FALGOUX sa mère, décédée qui avaient été légués à son frère Jacques. Jean avait légué à son épouse Marie usufruit et jouissance de tous ses biens.

Marie se remaria en épousant le 20.04.1864 à St-Saturnin, Antoine MANRY ° 20.09.1815 à Bredons (Murat-15), veuf en secondes noces de Jeanne TISSIER (TIXIER) + 28.11.1863 à La Bussinie, St-Saturnin, fermier à la Bussinie, et maire de St-Saturnin, tout d'abord par intérim de janvier à octobre 1868 puis en tant qu'élu jusqu'en avril 1885.

En 1866, le 1^{er} octobre, à Picherande (63), par devant Me Gabriel BARADUC et son collègue, notaires à la Tour d'Auvergne, Marie COUDERC, suite au règlement de la succession de son époux Jean GENESTOUX, racheta les biens mobiliers et immobiliers situés à La Gravière dont avaient hérité ses beaux-frères et belles-sœurs : Ligier, Etienne, Catherine et Jeanne GENESTOUX ainsi que sa nièce par alliance Anne GENESTOUX fille d'Etienne. Les biens immobiliers ont été estimés à 500 francs et les biens mobiliers à 15 500 francs

Sentant venir sa fin, Marie rédigea son testament à la Gravière, le 3 juillet 1889 devant le notaire Me Antoine Adolphe COLLANDRE. Elle nomma sa nièce Jeanne, dite

Eugénie, CUZOL épouse d'Antoine RAYNAUD ou REYNAUD (x 30.09.1871 à St-Saturnin), fille de sa sœur Marguerite et d'Ignace CUZOL, son héritière universelle.

C'était à nouveau une fille aînée.

Elle laissa un legs à titre alimentaire, viager, incessible et insaisissable à son époux Antoine MANRY ainsi que le droit de vivre dans la maison dans la chambre du haut à charge pour lui de faire établir l'inventaire de tout le domaine. Elle légua une somme de 1000 francs à sa petite-nièce et filleule, Marie REYNAUD, fille d'Eugénie pour son établissement soit par mariage soit pour toute autre manière ou le jour de sa majorité.

Dans le même mouvement, Marie avait établi un bail à ferme avec sa nièce et son neveu. A la dite date, ils habitaient Ferrières dans le Loiret car Antoine RAYNAUD y était commerçant. Ils revinrent vivre à la Gravière.

Antoine MANRY fit établir l'inventaire du domaine le 15 Juillet de la dite année comme mander par son épouse. Antoine était dit propriétaire et fermier habitant la Bussinie, il s'occupait donc des deux domaines.

Marie COUDERC mourut le 27 août 1889. Les héritiers vécurent alors tous ensemble.

La vie en commun au domaine ne devait pas être facile entre les héritiers et le légataire car ils en vinrent à faire un traité devant le notaire Me Marie Auguste Georges CHIROL le 3 juin 1891 à St-Saturnin afin de régler un différend qui les avaient amenés à déposer plainte par devant le tribunal de Murat.

Antoine MANRY décéda à St-Saturnin le 30 décembre 1894 dans la maison de sieur André RONGIER à l'âge de 79 ans. Ce RONGIER semblait être un parent par alliance de son neveu Antoine, époux de Marguerite RONGIER qui déclara le décès.

Le traité semblait ne pas être respecté puisque Antoine était censé vivre à la Gravière.

Les époux RAYNAUD eurent deux filles :

1) Eugénie Marie Louise ° 8.03.1874 à Ferrières, Loiret et elle épousa Jean Henri DUMAS °5.06.1873, Riom-es-Montagne vivant à Collandre, le 1.10. 1898 à St-Saturnin.

2) Zoé Marie Emeline ° 5.07.1879 à Ferrières, Loiret et elle épousa Albert Justin MARY ° 2.06.1877 Mauriac, le 25.08.1906 à St-Saturnin.

Antoine RAYNAUD décéda à la Gravière le 23.03.1897.

La famille était présente sur le domaine au recensement de 1906.

Au recensement suivant, en 1911, une autre famille occupait le domaine mis en bail à ferme, la famille de Jean-Baptiste MERLE, originaire de Vernols.

Les MERLE y restèrent fermiers jusqu'au recensement de 1921.

Un autre fermier occupait la Gravière au recensement de 1926, **Antonin Géraud JARRIGE**, originaire de St-Vincent-de-Salers époux de Antoinette Jeanne RISPAL. Le couple eut deux enfants qui naquirent au domaine : Jean Robert Xavier ° 7.07.1926 et Denise Léone Marcelle ° 21.09.1932.

Jeanne CUZOL décéda, cette même année 1926, à Aurillac.

Robert JARRIGE fut un brillant et célèbre ingénieur agronome. Il fut diplômé de l'Agro de Paris en 1946 et fit toute sa carrière à l'Institut National de la Recherche Agronomique (INRA). Il était spécialisé dans la production animale et débuta à Jouy-en-Josas.

Ce fut sur son impulsion, dans le cadre d'un programme national de décentralisation des années 60 que fut créé le centre INRA de St-Genes-Champagnelle (Puy de Dôme) en 1962. Ce choix fut appuyé par Valéry Giscard d'Estaing, alors, ministre des Finances. Les premiers chercheurs venus de Jouy s'installèrent en 1964. Le centre s'étendit aussi dans le Cantal à Marcenat sous forme d'une installation expérimentale de vaches allaitantes.

Robert JARRIGE contribua fortement à la Recherche en nutrition animale et notamment à l'élaboration de l'ouvrage Nutrition des ruminants domestiques rassemblant les tables alimentaires des ruminants, bovins, ovins et caprins. Ce livre est une sorte de « bible » pour le monde agricole et tous les scientifiques en nutrition animale. Robert JARRIGE en rédigea plusieurs chapitres mais il décéda d'une crise cardiaque en Algérie durant une mission scientifique le 12 décembre 1990 laissant son œuvre inachevée. L'ouvrage fut terminé par ses collaborateurs et édité en 1995.

En 1962, le domaine de la Gravière était pris en fermage par la **famille LAFON** qui l'acheta en 1964 à un certain DUBOIS et qui y vit encore de nos jours. Mr LAFON eut trois enfants Dominique, Philippe et **Marie-Hélène LAFON**, professeur de lettres et romancière, ayant reçu de nombreux prix littéraire dont le Prix Goncourt de la Nouvelle 2016 pour « *Histoires* », et, plus près du CGHAV, en 2013, le Prix Arverne (de la Ligue Auvergnate et du Massif Central pour « Les Pays »).

Remerciements

Ce travail est le fruit de mes recherches, mais aussi d'une collaboration importante avec Mr. André METZGER, dont l'épouse est descendante des BESSON et membre de l'association APROGEMERE. Je le remercie vivement ainsi que l'association APROGEMERE pour leur travail de numérisation et dépouillement des minutes notariales des notaires de St-Saturnin.

Marie Hélène LAFON

par Lucette GENESTOUX (cghav-3587)

Marie-Hélène LAFON est née à Aurillac en 1962. Elle est écrivain mais elle est aussi professeur agrégé, elle enseigne français, latin et grec à Paris.

Elle passe son enfance au **domaine de la Gravière**, commune de St-Saturnin que ses parents Jean et Jeanne LAFON ont acquis en 1964. C'est là que coule la Santoire, cette rivière qui est un patronyme mais aussi, en quelque sorte, un véritable personnage dans ses romans.

Extrait de *Joseph* :

« *les gens et les bêtes mouraient mais pas les prés, pas les terres, pas la rivière, tout se conservait et il avait beaucoup à penser. La Santoire, par exemple, il était né au bord, il avait vécu là, pas loin, dans sa vallée ou autour, il l'avait entendue souvent la nuit et connaissait toutes ses saisons, un peu comme si elle avait coulé à l'intérieur de lui.* ».

La fratrie est composée d'une sœur aînée Dominique née en 1960 et d'un frère Philippe qui vit et travaille sur le domaine.

Jusqu'à ses 18 ans, elle fait ses études dans un pensionnat religieux de St-Flour puis elle poursuit à Paris, à la Sorbonne où elle est agrégée de grammaire en 1987.

Elle commence à écrire tard, en 1996. Elle reçoit le Prix Renaudot des lycéens en 2001 pour son premier roman, *Le soir du chien*. Puis en 2003, elle reçoit le Prix Renaissance de la Nouvelle pour son recueil *Liturgie*. Enfin, elle reçoit le prestigieux Prix Goncourt de la Nouvelle 2016 pour *Histoires*.

Son roman *L'Annonce* de 2009, Prix de La Page des libraires, finaliste du Prix Renaudot, est adapté en téléfilm en 2015. Il est tourné sur la commune de Picherande dans le Puy-De-Dôme, réalisé par Julie LOPEZ CURVAL avec Alice TAGLIONI et Eric CARAVACA, produit par Arte.

Marie-Hélène LAFON évoque souvent le Cantal dans ses romans et nouvelles, mais elle n'est pas un écrivain régionaliste. Dans ces décors montagneux, elle plante des personnages qui n'ont pas fait maison.

Dans *Les derniers indiens*, la famille SANTOIRE-COMBES, la sœur Marie et le frère Jean, vieux célibataires, grands silencieux, regardent vivre et se développer la tribu joyeuse et expansive de leurs voisins, dans la ferme de l'autre côté du chemin.

Ou bien, dans *Joseph*, un vieil ouvrier agricole, futur retraité, qui raconte son parcours chaotique.

S'ils n'ont pas fait maison, ce sont pour des raisons différentes. Chez les SANTOIRE, il ne faut pas déchoir et chez JOSEPH, ça a mal tourné avec Sylvie.

Dans *L'Annonce*, Paul, à Fridières, dans le Cantal, la quarantaine ne veut pas finir sa vie seul comme sa sœur et ses oncles. Il rédige alors une annonce pour trouver une femme avec qui finir sa vie. Et c'est Annette, femme du Nord, des friches industrielles, mère d'un enfant de 11 ans, Eric, qui lui répond. Après quelques échanges et rencontres, ils se décident à vivre l'aventure de la vie commune.



Marie Hélène LAFON en 2014

(cliché Claude Truong-Ngoc /Wikimedia Commons)

Extrait de *L'Annonce* :

« *De Nicole et des oncles, on devinait tout ; on finissait par savoir, même elle, Annette, l'étrangère, comment ils tenaient autour de la table sans Paul, avec, à la droite de Nicole, cette chaise vide qui ne serait pas repoussée contre le mur. La place du frère était là, restait là, marquée, comme en attente.* ».

Marie-Hélène LAFON écrit dans un style épuré mais riche, poétique et construit sans aucun hasard, chaque mot est travaillé et chacun fait sens et émotion. Elle utilise ces mots et ces expressions de nos pays auvergnats qui nous sont chers, comme faire maison. Elle sait jouer de la ponctuation, restituer une atmosphère et donner une belle épaisseur à ses personnages. A tel point que Joseph, nous devient proche.

Quand on interroge l'auteur sur la famille, elle répond que tout est dans ses livres.

Ainsi, si Marie-Hélène LAFON est célibataire et dit qu'elle n'a jamais voulu d'enfants, ses nouvelles et romans constituent sa famille la plus réussie, une trace importante qui marquera l'histoire de la Littérature par son style dense et vecteur d'émotions.

On trouvera la liste de ses ouvrages à la fin du chapitre sur sa généalogie.

Généalogie de Marie Hélène LAFON

par Lucette GENESTOUX (cghav-3587)

Martial LAPEYRE

Curieusement, Marie Hélène LAFON se trouve être cousine éloignée de Martial LAPEYRE (1904-1984) dirigeant des « Menuiseries LAPEYRE », avec qui elle partage ses sosas 148/149, Gaspard LAPEYRE et Marguerite LAPEYRE, mariés en 1780, tous deux originaires de St-Projet-(de-Salers). : ainsi :

2. Jean Baptiste LAPEYRE ° 14.12.1869 Cuzol (Fontanges), x Paris 11° le 11.10.1900
3. Berthe Angèle LEMESLE
4. Antoine LAPEYRE, ° 25.10.1820 St-Projet, x Fontanges 15.02.1865
5. Marie BESSON, ° St-Projet
8. Jean LAPEYRE, ° 18.04.1783 St-Projet, x Fontanges 7.02.1809
9. Marie Anne CHAVAROCHE
16. Gaspard LAPEYRE, ° St-Projet, y x 04.02.1780
17. Marguerite LAPEYRE, ° St-Projet

-
1. Marie Hélène LAFON, ° 1962 Autillac
 2. Jean LAFON, ° 22.04.1937 St-Cernin, cultivateur, y x 30.12.1959
 3. Jeanne LAFON, ° 21.11.1937 St-Illide

3^e génération

4. Gaspard Germain LAFON, ° 23.10.1905 Lamerlie (St-Cernin), y + 07.09.1986, x Fontanges 24.10.1934
5. Marie Françoise dite « Georgette » ANDRIEUX, ° 18.04.1909 Bougeard (Fontanges)
6. Marius LAFON, ° 18.02.1911 Le Cayrel (Tournemire), + 22.01.1974 St-Cernin, x St-Projet-de-Salers 4.01.1936
7. Léontine Marie CHAUVET ° 30.08.1914 Freygeviale (St-Projet-de-Salers)

4^e génération

8. François Henri Marius LAFON ° 9.07.1879 Lamerlie (St-Cernin), y + 01.02.1966, cordonnier, y x 19.02.1903, Consentement de ses gds-parents Delphine PIGANIOL, hbt Vitrac, et François CLAVIERES, hbt Sumène (31)
9. Marie Adeline LACOMBE, ° 25.11.1881 Auzerat (St-Chamant, + 11.03.1967 St-Cernin
10. Jean dit « Martin » ANDRIEUX °05.09.1871 Bougeard (Fontanges), y + 13.09.1948, x St-Cernin 01.10.1904
11. Jeanne Julie BROUSSE, ° 5.10.1874 Thouron (St-Cernin), + 08.08.1947 Fontanges
12. Jen Marie LAFON, ° 12.11.1872 Loubejac (St-Chamant), fs naturel, + 27.10.1942 Cros (St-Cernin), y x 20.02.1895
13. Marie VEYRIERES, ° 22.02.1880 Cros (St-Cernin) y ° 11.04.1963
14. Louis Joseph CHAUVET, ° 22.02.1880 Fontanges, + 10.10.1953 St-Projet-de-Salers, x Tournemire 16.02.1907
15. Marie Louise BUFFARAL, °08.09.1888 Tournemire, + 13.02.1933 St-Projet

5^e génération

16. Henry LAFON, ° 18.04.1857 St-Mamet-la-Salvetat, + 06.05.1893 Arre (31), casseur de pierre, x St-Cernin 19.02.1879

17. Marguerite CLAVIERES, ° 03.04.1852 Lamerlie (St-Cernin), y + 10.01.1880
18. Gaspard LACOMBE, ° 25.02.1854 St-Projet-de-Salers, x Le Fau 29.01.1876
19. Elise CHAN(C/S)EL, ° 24.02.1852 Lapeyre-Delcros (St-Projet-de-Salers)
20. Jean ANDRIEUX ° 16.08.1837 St-Martin-Valmeroux + 19.12.1900 Palmas (Fontanges), x St-Martin-Valmeroux 03.02.1862
21. Antoinette GASTON, ° 29.11.1842 St-Martin-Valmeroux, + 28.09.1922 St-Chamant
22. Pierre BROUSSE, ° 08.01.1835 Cros (St-Cernin), + 14.07.1913 Thounon (St-Cernin), cordonnier, y x 06.02.1864 (consentement de sa gd-mère Françoise LAROUSETS, 82 ans)
23. Marguerite MALLET, ° 01.10.1840 Thounon (St-Cernin)
24. Père inconnu
25. Agnès dite Anne ou Marie-Anne LAFON, ° 14.11.1845 St-Cernin, + 12.04.1920 Loubejac (St-Cernin)

Note : voir en fin d'article la recherche d'Anne LAFON

26. Guillaume VEYRIERES, ° 18.10.1837 La Gardette (St-Cernin), + 03.10.1906 Cros (St-Cernin), vacher, x 03.02.1864 St-Cirgues-de-Malbergues
27. Françoise PARLANGE, ° 18.10.1837 Cros (St-Cernin), + 14.06.1926 St-Illide
28. Martin CHAUVET, ° 08.01.1842 St-Paul-de-Salers, + 11.02.1917 St-Projet-de-Salers, y x 05.02.1873
29. Marie BOUCHY, 14.01.1849 St-Dolus (St-Projet), +
30. Jean BUFFARAL, ° 28.12.1850 Fageol (Drugeac), + 10.04.1928 St-Projet, fs naturel, domestique, x Tournemire 12.01.1876
31. Anne CONRIÉ, ° 12.10.1847 Tournemire, + 31.04.1909 St-Projet, Tisserande

6^e génération

32. Henry LAFON, ° 10.01.1825 Sériès (Vitrac), y + 27.12.1875, y x 27.04.1854
33. Delphine PIGANIOL, ° 10.09.1829 Marcolès
34. François CLAVIERES, ° 20.04.1829 Lamerlie (St-Cernin), y + 28.12.1903, cordonnier, y x 22.01.1851
35. Anne BAPTISTAT, ° 16.11.1828 Lamerlie (St-Cernin)
36. Antoine LACOMBE, ° 06.10.1807 St-Paul-de-Salers, x Fontanges 20.02.1849
37. Marguerite LAPEYRE, ° 12.05.1820 Fontanges, + 09.09.1871 St-Chamant
38. Antoine CHANCEL, ° 11.04.1819 Levert (St-Projet), y x 26.02.1851
39. Marguerite DELCHER, ° 01.01.1822 Lapeyre-Delcros (St-Projet)
40. Antoine dit Pierre ANDRIEU, ° 15.01.1798 St-Paul-[x2 St-Martin-V.. 22.02.1841 Jeanne ROUCHY, ° 23.05.1816, + 10.12.1843, dispense pour x belle-sœur], [x3 St-Martin 24.07.1844 Marie GAILLARD ° 07.06.1818] x St-Martin-Valmeroux
41. Catherine ROUCHY ° 16.01.1805 Lacoste (St-Martin), y + 17.04.1839
42. Jean GASTON, ° 08.03.1804 St-Paul, x St-Martin-Valmeroux 05.02.1834
43. Jeanne ROUCHY, ° 31.07.1808 St-Martin-Valmeroux

44. Jean BROUSSE, ° 03.03.1809 St-Paul-de-Salers, + 05.12.1850 St-Cernin, vacher, y x 21.11.1832
45. Marie VIGIER, ° 02.02.1811 St-Cernin, + 25.06.1848 St-Ilvide
46. François MALLET, cordonnier
47. Marie CHAMPAGNAC
50. Charles LAFON, ° 22.06.1819 Lagarde (St-Cernin), y + 21.07.1893, fermier, y x 14.02.1844
51. Catherine DAGUZON, ° 23.08.1821 Le Bex (St-Cernin), + 07.06.1903 Aldières (St-Chamant)
52. Antoine VEYRIERE, ° 21.01.1809 Ste-Eulalie, vacher, x St-Cernin 17.04.1833
53. Marie GARDETTE, ° 23.09.1801 La Gardette (St-Cernin)
54. Louis PARLANGE, ° 06.9.1818 Cayrel (Tournemire), + 14.01.1899 Cros (St-Cernin, propriétaire, y x 20.04.1840
55. Françoise BERGEAUD, ° 28.09.1820 Thouron (St-Cernin), + 08.06.1899 Cros (St-Cernin)
56. Jean CHAUVET, ° 22.17.1815 Fontanges, + 03.07.1881 St-Projet, x Fontanges 31.01.1838
57. Marianne RIBES, ° 09.07.1806 La Rouchayre (St-Paul) + 03.04.1859 Le Bousquet (St-Projet), servante
58. Antoine ROUCHY ° juin 1809 Lapierre, St-Dolus (St-Projet) (acte notoriété 26.01.1839), x St-Paul 7.02.1839
59. Marie ROUCHY, ° 20.06.1814 Chaumeil (St-Paul)
60. *Père inconnu*
61. Marie (Marie Anne) BUFFARAL/BEFARAL, ° 06.03.1828 Tronchi (St-Martin-Valmeroux), + 10.12.1884 St-Projet
62. Jacques CONRIÉ, ° 16.11.1814 Tournemire, y + 09.06.1874, tisserand, y x 23.01.1843
63. Marie FABRE, ° 28.08.1814 Tournemire
- 7^{ème} génération**
64. Pierre LAFON, ° 21.12.1792 Moulin de Sériès (Vitrac) y + 09.06.1874, meunier, y x 05.07.1820
65. Marie CARSAC, ° 06.04.1801 Vitrac, y + 13.07.1877
66. Antoine PIGANIOL couvreur ° 05.03.1800 Marcolès, y + 24.09.1837, y x 22.01.1824
67. Marie MILY ° 15.01.1800 Castanier Haut (Marcolès), y + 03.12.1853
68. Jean ou Antoine CLAVIERES cordonnier, ° 30 Brum. an III (20.11.1794) Lamerlie, ancienne paroisse de St-Martin-en-Valois (St-Cernin), x St-Chamant 24.04.1818
69. Toinette BERGEAUD ° 24 prairial an VI (12.06.1798), lieu-dit Rivière (St-Chamant)
70. Pierre dit Jean dit Antoine BAPTISTAT cordonnier ° 10 pluviôse an VI (29.01.1798) Lavergne (Fontanges), x St-Cernin 07.02.1827
71. Marguerite COURBOULES ° 12 Floréal an X (02.05.1802) Lamerlie, St-Cernin
72. François LACOMBE ° 24.08.1766 Lajarrige (Fontanges), + 19.09.1837 Salers. x Fontanges 07.02.1792
73. Marguerite SABATIER ° St-Paul, + 01.04.1837 Lespinasse (St-Paul-de-Salers).
74. Antoine LAPEYRE ° 27.02.1790 St-Rémy-de-Salers, vacher, x Fontanges 25.01.1815,
75. Marie GINDRE ° 26.10.1792 Fontanges
76. Pierre CHANSEL fermier à La Ginsonie, St-Projet, ° 01.01.1788 Puibasset (Fontanges), y + 02.04.1835
77. Elisabeth dite Elise LAPAYRE/LAPEYRE ° 15.03.1790 Freigeiviale (St-Projet), parents fermiers à Rauffet (Fontanges)
78. Georges DELCHER fermier ° 30.09.1790 Anglards de Salers, + 01.08.1857 St-Projet, y x 30.04.1819
79. Marie Anne BARBET ° 02.03.1790 Lapeyre-Delcros, (St-Projet), + 21.04.1857 y
80. François ANDRIEU ° 05.02.1754 St-Paul-de-Salers, y x 31.01.1777
81. Catherine CHAPSAL ° ca 1757
82. Jean ROUCHY
83. Jeanne RONGIER
84. Géraud GASTON dit Boutord domestique chez le fermier de la Clidère à Fontanges en 1797, ° 05.08.1760 St-Bonnet-de-Salers, + 17.06.1806 St-Paul-de-Salers, y x 7 ventose an V (25.02.1797)
85. Toinette GAILLARD ° 08.01.1772 St-Paul-de-Salers
86 = 82
87 = 83
88. Jean BROUSSE vacher à Ferluc (Drugeac) en 1805, ° 01.02.1782 à Coudert (St-Paul-de-Salers), y, y av. 1864, y x 6 ventose an XIII (25.02.1805)
89. Marguerite BORNE ° 22.05.1783 St-Paul-de-Salers,
90. Pierre VIGIER ° 27.11.1783 St-Cernin, x 13.02.1809 ancienne commune de St-Martin-de-Valois (St-Cernin)
91. Marguerite dite Françoise LARROUMETS ° 25.06.1782 Aujouany (St-Cernin)
100. Guillaume LAFON ° 17.06.1791 Teissières-de-Cornet, + 14.10.1869, Loubéjac (St-Chamant) x St-Cernin, 01.04.1818,
101. Agnès JURQUET dite Anne ° 21.05.1797 Thouron (St-Cernin), + 25.03.1862 Loubéjac (St-Cernin).
102. Guillaume DAGUZON ° 11.10.1780 Marmanhac, + 18.03.1862 St-Cernin, y x 28.02.1810
103. Marie SALLES (ou SALES) ° 18.01.1789 St-Cernin, + 01.04.1824 (le Bex) St-Cernin.
104. Géraud VEYRIERE cultivateur ° 05.09.1778 Ste-Eulalie, x 12.02.1806 St-Chamant
105. Marguerite VERGNES ° 30.09.1773 Loubéjac, st-Chamant
106. Claude GARDETTE + 16.05.1824 Sérignan, Hérault
107. Françoise FROQUIERE + 03.01.1825 La gardette, St-Cernin
108. Joseph (Louis) PARLANGE + 18.10.1857 Cros, St-Cernin
109. Marianne FAVINS
110. Pierre BERGEAUD
111. Françoise LARROUMETS
- 112 Père inconnu*
113. Marie CHAUVET
114. Pierre RIBES + 29.11.1822 St-Paul-de-Salers
115. Françoise BONNET + 28.10.1826 St-Paul-de-Salers
116. François ROUCHY cultivateur, ° 17.03.1781 St-Projet-de-Salers, y + 25.09.1862, x 17.01.1807 Fontanges
117. Elise (Hélis) BARBET ° 17.04.1781 Fontanges, + 18.03.1824 Lapierre, St-Dolus (St-Projet-de-Salers).
118. Jacques ROUCHY
119. Marie ANDRIEU + 19.02.1839 Chaumeil, St-Paul-de-Salers.
122. Jean BEFARAS charpentier, premier du nom ° 8 pluviôse an X (28.01.1802) Fageolles (Salins), x 30.07.1823 St-Bonnet-de-Salers, témoin Joseph BEFARAS 40 ans, marié de St-Bonnet, frère germain, charpentier, Jean BEFARAS second de nom, frère germain, 24 ans, charpentier à Fageolle (Drugeac)

123 Marie LAFARGE ° 30 Floréal an VIII St-Bonnet, + 10.02.1834 Fageole (Drugeac)

Note le 17.02.1830 à Fageol (Drugeac), un Jean BEFARAS ° 8 Pluviose an X, épousa Jeanne MEYDIEU ° 29.11.1792 Salins fille à feu Léger + 28.01.1820 et feu Toinette LAFON + 17.07.1819 Salins ; alors que Marie LAFARGE était encore de ce monde : il s'agit probablement du Jean second du nom ? Du fait des âges, il est possible que ce soit lui qui soit né le 8 pluv. an X

124 Louis CONRIER dit Guignard, chaudronnier, °18.10.1777 Tournemire, x 22.02.1803 y, + 27.04.1840 Belley (Ain) à l'hôpital.

125 Anne DUFAX ou DELFOUR °10.09.1774 Tournemire, + 26.02.1839 y.

126 Jean FABRE

127 Marie VIDAL

NDLR : Cette généalogie se poursuit, puisqu'elle remonte en partie au 16^e siècle. Pour ne encombrer la revue, elle a été en partie abrégée. Elle pourra être trouvée sur notre site internet sur la page « Compléments Ama ! » Elle pourra également être envoyée sur demande par courrier postal ou électronique (format PDF)

Les ouvrages de Marie-Hélène LAFON

Le soir du chien, roman, Éd. Buchet-Chastel, Paris, 2001.
Liturgie, nouvelles, Éd. Buchet-Chastel, Paris, 2002.
Sur la photo, roman, Éd. Buchet-Chastel, Paris, 2003.
Mo, roman, Éd. Buchet-Chastel, Paris, 2005.
Organes, nouvelles, Éd. Buchet-Chastel, Paris, 2006.
Les derniers indiens, roman, Ed. Buchet-Chastel, Paris, 2008.
La maison Santoire, Bleu autour, 200d.8.
L'Annonce, roman, Éd. Buchet-Chastel, Paris, 2009.
Gordana, nouvelles, Éd. du Chemin de Fer, Paris, 2012.
Les Pays, roman, Éd. Buchet-Chastel, Paris, 2012.
Album, Éd. Buchet-Chastel, Paris, 2012.
Traversée, Éd. Créaphis, Facim.Paris, 2013.
Joseph, Éd. Buchet-Chastel, Paris, 2014.
Histoires, Éd. Buchet-Chastel, Paris, 2015.
Nos vies, Éd. Buchet-Chastel, Paris, 2017.

La recherche difficile d'une mère célibataire Anne LAFON

Le 12.11.1872, Anne LAFON donna naissance à un fils Jean-Marie au domicile de ses parents, au lieu-dit Loubéjac à Saint-Chamant.

La naissance a été déclarée par le grand-père de l'enfant Charles LAFON, fermier, Anne avait environ 25 ans.

Une rapide recherche dans les années 1840-1850 établie qu'il n'y avait pas de famille LAFON sur St-Chamant. Et vu qu'il n'y avait pas de liste nominative de recensement numérisé de 1872 sur St-Chamant, rien ne permettait d'en savoir plus sur ces LAFON.

L'acte de mariage de Jean-Marie LAFON le 20.02.1895 à St-Cernin fut utile pour en savoir plus sur la famille qui vivait au lieu-dit Lamourio. Anne, âgée d'environ 47 ans, a reconnu être mère de Jean-Marie dans un acte du 05.01.1893. Des témoins du mariage étaient deux Charles LAFON âgés de 22 et 24 ans qui sont des parents et vivent à St-Martin en Valois et Combourieu sur la même

commune. Le lien de parenté n'étant pas précisé, ne permit pas d'avancer dans l'identification.

La recherche de l'acte de décès d'Anne LAFON sur St-Chamant et sur St-Cernin ne donna rien.

L'examen des tables de successions et absences de St-Cernin a permis de voir qu'un Charles LAFON était décédé le 21.07.1893 au lieu-dit Lamourio à St-Cernin, il était marié à Catherine DAGUZON. Un lieu-dit partagé entre ces LAFON, ce n'était peut-être pas un hasard.

Une recherche sur geneanet a permis de trouver ce couple et une partie de leurs enfants. Après vérification dans les archives numérisées, il s'avéra que ce couple a donné naissance à une fille Agnès LAFON le 14.11.1845 au Bex, à St-Cernin. La naissance a été déclarée par la grand-mère Agnès JURQUET. Agnès était parfois prénommée Anne dans plusieurs actes d'état-civil.

Ce couple et cette Agnès LAFON étaient donc une forte piste dans l'identification.

La recherche sur les actes numérisés et sur geneanet sur Catherine DAGUZON, Agnès JURQUET, Charles et son père Guillaume LAFON, a permis de trouver leurs actes de naissance, mariage et décès entre St-Cernin et St-Chamant.

Catherine DAGUZON décéda au lieu-dit les Aldières à St-Chamant le 07.06.1903.

Les listes nominatives de recensement de St-Chamant ont révélé que Catherine DAGUZON vivait aux Aldières en compagnie d'une Anne LAFON. Anne LAFON vivait ensuite seule puis selon les recensements de 1926, une Anne habitait à Loubéjac, avec un François LAFON né en 1874 au Bex à St Cernin et dont elle était la mère.

Une vérification dans les actes de naissance de 1874 assura qu'un François LAFON fils de Marie était né et le tout déclaré par son oncle François 38 ans, au lieu-dit le Bex à St-Cernin dans la maison DAGUZON. Marie et Anne seraient-elles une seule et même personne et y-aurait-il eu mensonge pour couvrir la honte de la famille, une fille qui a un second fils naturel de père inconnu ?

François LAFON né le 11.07.1874, avait plusieurs enfants vivant avec lui mais pas trace de femme, certainement décédée. La vérification des actes de naissance des enfants a permis d'identifier son épouse Maria CHEYMOL et trouver l'acte de mariage en 1897 à St-Chamant. Il y était dit que François LAFON a été reconnu par sa mère à St-Cernin le 11.04.1895. Dans cet acte de reconnaissance, la Marie de 1874 devient Marie Anne.

Marie et Anne LAFON sont donc bien une seule et même personne.

François habitait les Aldières en 1897. Deux Charles LAFON, 23 et 25 ans, ses cousins étaient témoins.

Et le 12.04.1929 décéda à Loubéjac, St-Chamant, une Agnès LAFON dont le décès a été déclaré par une voisine Françoise FRAISSANGE qui se trouvait bien voisine des LAFON en 1926.

Cette Agnès est dite fille de Charles et Catherine DAGUZON née en 1845 à St-Cernin.

Le doute est donc levé Anne LAFON mère de Jean-Marie en 1872 et de François LAFON en 1874 à St-Cernin était bien Agnès LAFON née le 14.11.1845 à St-Cernin fille de Charles et Catherine DAGUZON.

Généalogie de Robert JARRIGE

Ingénieur agronome, Directeur de Recherche à l'INRA

par Lucette GENESTOUX (cghav-3587)

1. Jean Robert Louis JARRIGE, ° 07.07.1926 La Graïère (St-Saturnin), + 12.12.1990 Algérie, x Fontenay-le-Fleury 30.01.1960

2^{ème} génération

2. Antonin Géraud JARRIGE, ° 14.08.1896 Coudonier (St-Vincent-de-Salers), + 24.01.1949 Riuom-es-Mont., y x 21.01.1922,
3. Antoinette Jeanne RISPAL, ° 23.09.1901 Bassignac, + 04.07.1975 Riom-es-Mont.

3^{ème} génération

4. Jean JARRIGE, ° 05.04.1868 Anglards-de-Salers,, + 21.02.1925 Lacoste (Trizac), x Ally 28.06.1893
5. Marie BORNE, ° 07.10.1869 Lavigne (Ally)
6. Antoine Jean RISPAL, ° 08.10.1870 08.10.1870 St-Etienne-de-Chomeil, + 04.05.1957 Riom-es-Mont., x Bassignac 14.01.1899
7. Julienne JARRIGE, ° 15.01.1870 Auzers,

4^{ème} génération

8. Antoine JARRIGE ° 16.02.1832 Anglards-de-Salers
9. Marguerite JARRIGE ° 31.10.1836 Fageolle (Drugeac)
10. Géraud BORNE ° 30.11.1833 St-Bonnet-de-Salers
11. Gabrielle JARRIGE ° 21.03.1837 Breuil (Anglards-de-Salers, + 28.04.1921 Ally
12. Jean RISPAL ° 05.06.1842 St-Etienne-de-Chomeil
13. Catherine VILBONNET ° 18.11.1839 Sellier (Antignac)
14. Antoine JARRIGE ° 16.04.1819 Pailhers (St-Bonnet-de-Salers), + 20.06.1897 Bassignac
15. Antoinette PEYRAT ° 01.01.1831 Fegnac (Anglards-de-Salers

5^{ème} génération

16. Jacques JARRIGE ° 06.05.1805 Pailhers (St-Bonnet-de-Salers
17. Toinette VIZET ° 11.03.1799 Breuil (St-Bonnet-de-Salers), + 30.04.1869 Ally
18. Antoine JARRIGE ° 28.08.1811 Pailhers (St-Bonnet-de-Salers
19. Jeanne GANDILHON ° 20.10.1811 Fageol (Salins), + 13.12.1846 Fageolle (Drugeac)
20. Antoine BORNE ° 20.05.1803 St-Bonnet-de-Salers), + 21.06.1876 St-Bonnet de-Salers,
21. Jeanne TIBLE ° 12.01.1805 St-Bonnet-de-Salers), + 02.03.1881 St-Christophe-les Gorges

22/23 = 16/17

24. Antoine RISPAL ° 05.05.1806 Compier (St-Etienne-de-Chomeil)
25. Antoinette ESPINASSE ° 24.12.1812 St-Etienne-de-Chomeil
26. Marien VILLEBONNET 14.01.1795 Voingt (63)
27. Antoinette CHAVINIER ° 21.11.1802 Chambon (Antignac), + 08.08.1866 Antignac
28. Antoine dit Trapon JARRIGE ° 22.11.1789 Pailhers (St-Bonnet-de-Salers)
29. Magdelaine GARCELON ° 18.03.1797 St-Bonnet-de-Salers
30. Alexis PEYRAT ° 15.12.1797 Anglards-de-Salers

31. Alix VEYSSIERE ° 25.10.1792 Anglards-de-Salers

6^{ème} génération

32. Antoine JARRIGE ° 13.10.1760 Pailhers (St-Bonnet-de-Salers), y + 18.10.1840,
33. Antoinette CHAMBON ° 03.10.1764 St-Paul-de-Salers + 02.06.1818 Pailhers (St-Bonnet-de-Salers
34. Géraud VIZET ° 12.05.1768 L'Espinouse (St-Vincent-de-Salers), + 14.08.1804 Anglards-de-Salers
35. Elisabeth TIBLE ° 24.09.1772 St-Bonnet-de-Salers 36/37 = 32/33
38. Claude GANDILHON ° 15.08.1778 Anglards-de-Salers, + 17.02.1863 St-Bonnet-de-Salers
39. Marguerite LAFARGE ° 24.08.1777 Fageol (Salins), + 10.09.1842 Fageolle (Drugeac)
40. Jean BORNE ° 22.10.1766 St-Paul-de-Salers, + 08.01.1827 St-Bonnet-de-Salers
41. Marguerite GARCELON ° 26.01.1778 St-Bonnet-de-Salers, y + 20.08.1809
42. Pierre TIBLE ° 07.03.1784 St-Bonnet-de-Salers
43. Marie FABRE ° 31.05.1780 St-Paul-de-Salers
48. Antoine RISPAL ° 30.03.1768 St-Etienne-de-Chomeil, + 07.03.1847 Moulin de Compier (St-Etienne-de-Chomeil), y x 03.03.1794
49. Elisabeth MAGE ° 21.04.1840 Moulin de Compier (St-Etienne-de-Chomeil) [y x1 13.10.1789 Antoine FLORET]
50. François ESPINASSE, ° 20.08.1788 La Morélie (St-Vincent-de-Salers), x St-Etienne-de-Chomeil 27.11.1811
51. Marguerite RABOISSON, ° 27.07.1790 St-Etienne-de-Chomeil,
52. Jean VILLEBONNET, ° 12.01.1766 Lacroix (St-Etienne-des-Champs-63), y + 29.03.1820, y x 03.03.1794
53. Anne SERVOL, ° 16.06.1761 Villeguisard (St-Etienne-des-Champs), + 28.11.1806 Voingt (63)
54. Jean-Baptiste CHAVINIER, ° ca 1762, + 04.04.1840 Chambon (Antignac)
55. Madeleine FERRAND, ° ca 1771, + 22.01.1861 Chambon (Antignac)
56. 56/57 = 32/33
58. Antoine GARCELON, x St-Bonnet-de-Salers, 14.02.1786
59. Magdeleine RIGAUDIERE,
60. François PEYRAT ° 11.10.1786 Salins, x Anglards-de-Salers 07.02.1794
61. Catherine VEISSYERES, ° 14.11.1771 Anglards-de-Salers
62. Durand VEISSYERE, ° 16.11.1766 Anglards-de-Salers, x St-Martin-Valmeroux 16.02.1790
63. Françoise DUFAYET, ° ca 1760, + 10.11.1815 Anglards-de-Salers

Note : les sosas 62 et 61 sont frère et sœur)

Cette généalogie est disponible pour les sosas des générations 7 à 10 identifiés. On la trouvera sur notre site internet à la page « Compléments AmA ! » Elle pourra également être envoyée sur demande par courrier postal ou électronique (format PDF).

L'Auvergne ... la guerre



DES CONFISEURS DANS LA GRANDE GUERRE

Texte par Anne SoPHIE SIMONET (Présidente des Amis du Vieux Clermont)
Recherches et illustrations Par Hélène MARTIN (Présidente de Puy-Confit) (cghav-3409)
(Cet article a été publié dans le journal « *Le Semeur Hebdo* » du 17 janvier 2017)

Si le « petit monde » clermontois de la confiserie ne s'est pas planqué, la saignée dans ses rangs ne fut pas une boucherie.

1. - 1914

Depuis 1871, la France orpheline de son « Alsace-Lorraine » se conditionne moralement et militairement pour récupérer son bien, « la fleur au fusil ».

Si le « petit monde » clermontois de la confiserie ne s'est pas planqué, la saignée dans ses rangs ne fut pas une boucherie.

Depuis 1871, la France orpheline de son « Alsace-Lorraine » se conditionne moralement et militairement pour récupérer son bien, « la fleur au fusil ».

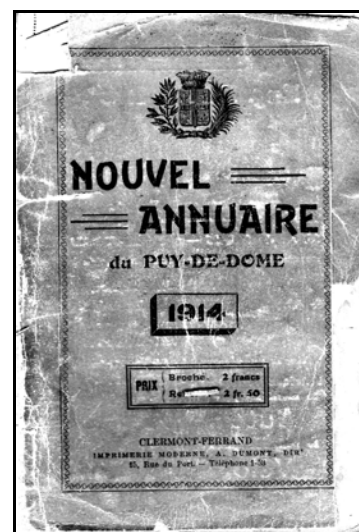
Dans le Clermont de 1914 (56 000 habitants), les 42% de la population active ouvrière se répartissent notamment dans les entreprises du caoutchouc, la meunerie, la sucrerie de Bourdon et la confiserie. Cette dernière emploie 800 personnes pour un chiffre d'affaires de 4 millions de francs^[1], dont la moitié à l'export.

Quatorze structures assurent une production recherchée de pâtes de fruits, fruits confits, confitures et gelées, pastilles et dragées, bonbons et sucre d'orge, chocolats et pralines : BERTHIER, 50 rue des Gras ; Coquery, boulevard Pasteur ; FAYDIT-FRADIT (V^o), rue Neuve [actuellement du Onze-Novembre] ; FOULON et FÉDIT, avenue de la Croix-Morel [actuellement de Grande Bretagne] ; GUILLAUMIN, rue des Trois Ponts [actuellement place du même nom] ; HUMBERT Honoré, 61 boulevard Gergovia ; LAGAYE, 21 rue de l'Écu [actuellement avenue des Etats-Unis] (usine rue Morel-Ladeuil) ; MARCHEIX, 95 boulevard Gergovia ; PRUNIÈRE et C^{ie}, 80 rue Lamartine ; PRUNIÈRE Noël, 7 rue de l'Écu ; ROUSSELLE, 70 rue Lamartine ; ROUZAUD, 28 rue Neuve ; SA Ets ROUZAUD, 25 avenue Charras ; VIELARD, 10 rue de l'Écu et 31 rue Pascal



- Emile LAVISSE, « tu seras soldat », Paris Ed. Armand Collin et Cie, 1888, collection *privée*
- G. BRUNO (pseudonyme d'Augustine FOUILLÉE), « Le tour de France par deux enfants », Paris, Ed. Belin Frères, 1894, collection *HM*

A cette fin patriotique, la loi Berteaux de 1905 remet le service militaire en ordre de marche en supprimant le tirage au sort, les remplacements et exemptions (même si elle intaure le sursis) avant que la loi Barthou de 1913 le prolonge de deux à trois ans.

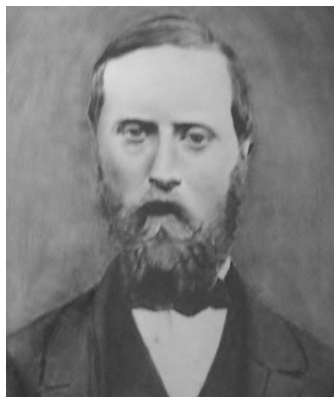


(Collection HM)

[1] Environ 13,4 millions d'euros d'aujourd'hui

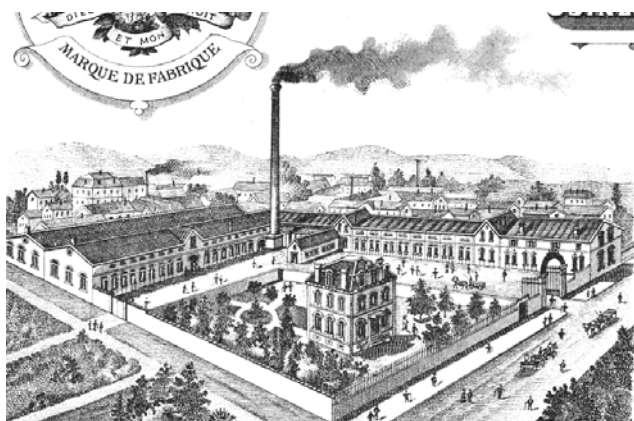
2. – « Ceux de Clermont »

A la guerre, **la Maison Vieillard** est dignement représentée par le brigadier puis maréchal des logis Léon Pierre Alphonse MAZET (1878-1966). Ce confiseur de Blois, époux de Jeanne VIEILLARD, combat les prussiens du 6 août 1914 au 15 avril 1918 avant de passer au service auxiliaire pour bronchite et « état médiocre » et de se voir démobilisé le 15 février 1919. Pendant ce temps, son beau-père, le patriarche Auguste Nicolas VIEILLARD (1853-1924), tient la barre de l'entreprise.



Portraits de
Léon MAZEL,
Jeanne VIEILLARD
et Auguste VIEILLARD
(collection privée)

En 1914, **la Maison Auger-Sorrel**, avenue Charras, a rejoint la galaxie ROUZAUD qui gère l'activité de *la Confiserie Générale du Centre*. Paul AUGER, vélocipédiste à l'état-major de la 132^e brigade pendant son service militaire, se retrouve caporal en novembre 1914 puis sursitaire en tant que... *consul de Belgique* !



Entête de facture 1899 (collection HM)



Portrait de Paul AUGER
en uniforme de consul
(collection privée)

Son frère Edouard (1872-1946), également en sursis mais pour raison médicale (« *ankilose du coude gauche suite à fracture* »), reçoit son ordre de mobilisation le 14 mars 1916 ; il rejoint les services auxiliaires du ministère de la guerre.

Unique fils de Clémentine BOUCHET et d'Auguste ROUZAUD, fondateurs et dirigeants de la fameuse enseigne *La Marquise de Sévigné*, Georges (1889-1944) est mobilisé le 3 août 1914 avant une affectation au service automobile en 1915 et une nomination au grade de capitaine le 1^{er} janvier 1917. Blessé le 27 novembre 1914, cinq fois cité à l'ordre de son régiment et croix de guerre, il devient chevalier de la Légion d'honneur en 1920 pour sa bravoure durant ses cinq ans de campagne contre l'ennemi (20 août 1914 – 4 août 1919). Un vieux briscard^[2]



Portraits de Clémentine BOUCHET, Auguste ROUZAUD
et Georges ROUZAUD (collection privée)

[2] Détenteur de nombreuses « brisque » : chevrons de présence au front apposés sur le bras gauche, le premier pour un an, les suivants par six mois supplémentaires.

Dans ce « scenario », le rôle de prisonnier revient au sergent Pierre PRUNIERE (1890 – 1956) de la Maison GAILLARD, pris le 1^{er} août 1916 au « ois Fumin » dans l'enfer de la bataille de Verdun, « une guerre toute entière insérée dans la Grande Guerre », selon la formule de Paul VALÉRY. Interné à Lindau (Bavière), il attend son rapatriement jusqu'au 21 janvier 1919



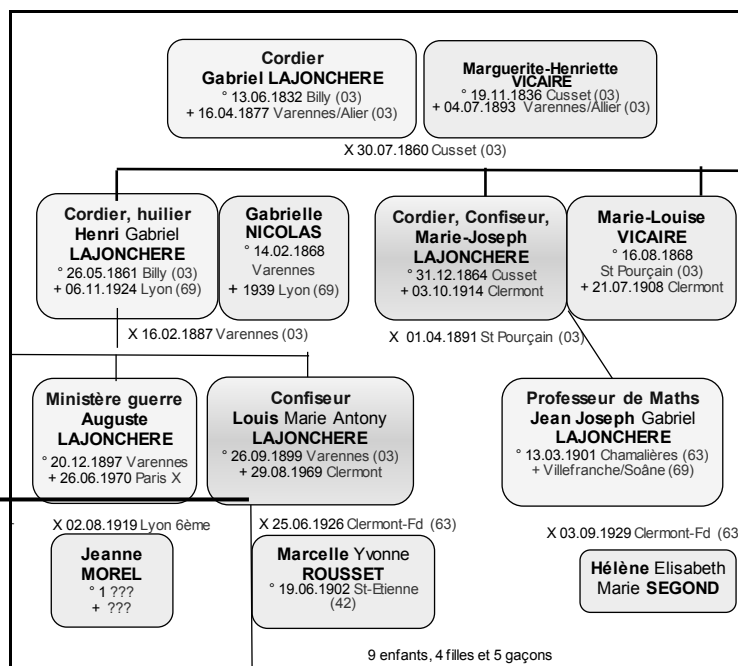
Pierre PRUNIERE
(collection privée)



Majoritaire dans la SA Vallon de la Vilette et A.Prunière, créée en 1913, la famille LAJONCHÈRE monte brièvement au front avec Louis LAJONCHÈRE (1899 – 1969), incorporé le 18 avril 1918 dans les chasseurs alpins et « passé » caporal une quinzaine de jours avant de retrouver la vie civile (23 octobre 1919).



Louis LAJONCHÈRE
(collection privée)



En 1914, Antoine Lagaye de la **Maison Cromarias** affiche 56 ans et un gendre athlétique de 1,80 m, Paul **POCHET** (1885 – 1945), « très bon nageur » en août 1914. Le mois suivant, en Argonne, des éclats d'obus le blessent aux talons. Souffrant de problèmes respiratoires (bronchite chronique, asthme et emphysème), il regagne ses foyers le 8 mars 1919 après presque quatre mois de campagne.



Carte photo de 1916, (collection privée)t

Lui aussi mobilisé et atteint de troubles pulmonaires, Honoré **Humbert** (1887 – 1932) est réformé par la commission spéciale de Riom le 11 février 1915, ayant été effectué six mois de campagne. Le 2 avril 1914, il avait déposé la marque *le petit français*, aux couleurs tricolores.



Archives Nationale de l'INPI Registre 1 MA 162 19/1 et photo Honoré Humbert, (collection privée)

3. – « »

Pour tous les soldats confiseurs et chocolatiers, la Première Guerre mondiale fut une victoire car, – comme Sulphart, le héros des *Croix de bois* de Roland DORGELÈS – ils sont revenus vivants !

Néanmoins, leurs absences s'ajoutent au contexte pour fragiliser leurs affaires. Il faut affronter la pénurie de carburant sucré de Bourdon, la perte des exportations vers l'Allemagne, la baisse des curistes, la réquisition des moyens de transports.

Il faut aussi gérer matériellement et moralement les comités de secours aux familles des salariés mobilisés, remplacer les hommes par des femmes, se reconverter et le faire savoir.

Ainsi, avec le sucre de l'intendance militaire, la **Confiterie Humbert** se lance dans la marmelade tous fruits pour soldats et la ferblanterie.



Seau confiture, collection Puy Confit®

Sur le front de la « réclame », le vainqueur est Rouzaud, qui inonde des cartes postales des frères STAERCK de sa marque, publie d'alléchants catalogues adaptés aux circonstances et fait assaut de créativité.



Faïence patriotique pouvant contenir 1 kg de chocolats supérieurs, (collection HM)



Extrait du catalogue de ventes de 1916

Carte publicitaire du
CHOCOLAT DU ROYAT
« A la Marquise de Sévigné »



LA PROPAGANDE PENDANT LA GRANDE GUERRE

Collection Paul GUILLOUX (cghav-150)

NDLR : notre collègue, Paul GUILLOUX a accepté de sortir des collections d'objets anciens quelques éléments de la propagande imprimée durant la grande guerre. Un certain nombre étaient en couleurs et on les trouvera sur les 3^{ème} et 4^{ème} couvertures.

Nous avons gardé sur ces deux pages les éléments imprimés en noir et blanc.



La confession de Guillaume le Brigand

« Mon père, je viens me confesser
« Des maux que j'ai fait aux peuples civilisés
« La mule du Pape j'irais baisé
« Si mes péchés me sont pardonnés
« Tous les actes de brigandage
« Atrocités et scènes de carnage
« Sur mer et sur terre fait par mes armées
« L'ont été sans ordres donnés
« J'ai fait pour l'Italie
« Sans ambition pour ses Nouilles ni son Macaroni
« De l'Autriche je n'ai pu obtenir que peau de zébi
« Quant à la Turquie, Ah mes amis
« Ce qu'elle me coûte d'argent et d'ennuis
« Comme je sens ma fin qui approche
« Et que je veux mourir sans reproches
« A vos pieds mon père je demande pardon
« Ainsi que votre Absolution

« Mon Enfant

« En raison de la gravité de vos péchés
« Dont a souffert toute l'humanité
« L'Absolution je ne puis vous donner
« Qu'après la victoire des Alliés
« « La chute de votre empire et de ses Armées
De Profundis »

Notes

Il s'agit bien entendu de Guillaume II Hohenzollern (1859-1941), Empereur d'Allemagne de 1888 à 1918.

Sur cette carte de propagande, on ne s'étonnera pas de trouver quelques éléments d'orthographe erronés.

Après la confession, on ne s'étonnera pas de trouver le testament, puis le faire part de décès (*très anticipé puisque Guillaume II ne décédera qu'en 1941*)

Testament du moribond

Wilhelm de HCHENZOLLERN
dit **GUILLAUME II, Empereur d'Allemagne**

— o —

A l'heure où je pressens la fin prochaine de mon Empire constitué d'Etats soustraits à mes voisins plus faibles, je tiens à laisser un souvenir posthume à ma famille, à mes sujets et amis.

En conséquence, je lègue :

1. Au KRONPRINZ, mon fils héritier, les débris de ma couronne ;
2. A mon frère, HENRI DE PRUSSE, amiralissime, les clefs du canal de Kiel, pour en faire sortir sa flotte ;
3. A mon cousin FRANÇOIS-JOSEPH, Empereur d'Autriche, mon dernier Zeppelin crevé, pour lui confectionner des petits ballons-jouets et des bas à varices.
4. Au PRINCE HÉRITIER d'Autriche, le casque à pointe que portait mon grand-père Guillaume 1^{er} à Sadowa ;
5. Au Prince Otto KOLOSSAL, mon auto colossale ;
6. A mon CHANCELIER et à mon MINISTRE des A. E., chacun un cochon-fétiche pour mieux faire réussir leurs faux diplomatiques ;
7. A la FAVORITE du Sultan de Turquie, mes moustaches bien astiquées ;
8. Au général roturier Von KLUCK, un cornet de ma foudroyante poudre sèche qui a fait éternuer les Parisiens ;
9. Au général Von EMMICH, mon glaive en fer... battu par les Belges ;
10. Au lieutenant Von FORSTNER, qui est toujours dans sa veine, le commandement de la place de Saverne, qu'il exercera avec sa douceur habituelle ;
11. A mon valet de chambre BOCHE, mes 874 uniformes qui ont contribué à me donner du prestige et... à effrayer les moineaux ;

Fait en mon Palais de Postdam, sans le secours de ma clique.

GUILLAUME II,
EMPEREUR DÉGOMMÉ.

M

Nous avons le plaisir de vous faire part de la mort de

Sa Majesté Guillaume II,

dit Boufchoucroute et Moustachu
EMPEREUR DE TOUS LES TEUTONS

Décédé par suite d'indigestion de **Turoos**, de **Cosaques**, d'**Anglais** fraîchement débarqués, de soldats de **Liège**, compliquée de plusieurs **fluxions** dans le **Haut** et le **Bas-Rhin**, due à l'application brusque des godillots ferrés des citoyens **Goddom**, **Godferdom**, **Loriot** et **Pitou**.

Les funérailles, qui auront lieu à Berlin, se dérouleront par la Wilhelmstrasse, et seront escortées par sa garde prussienne, réduite à sa plus simple expression, et commandée par le célèbre **Konprinz**.

A la sortie du cimetière, où il rejoindra les innombrables victimes de sa vaniteuse personne et de sa soldatesque à particule, on se réunira en un joyeux gueuleton, avec comme menu : Tripes à la *Moltke* de Caen, Saucisses de Francfort, Jambon de Mayence, etc. L'Eau de Cologne sera réservée aux dames. La note passera au bleu... de Prusse.

Les obsèques auront lieu aux frais de la Double-Alliance ; l'Autriche fournira les bougies, le drap et les cordons ; l'Allemagne, le mouchoir du pleureur et la bière. Ce sera kolossal.

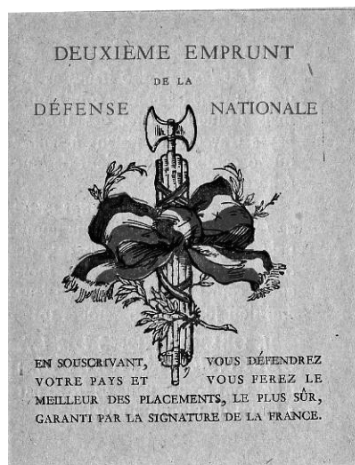
Pendant la cérémonie, **Germania** (la statue) voilera sa bobine et cachera sa *kroupp* sous une feuille de figue.

De la part de l'Allemagne et de son amie l'Autriche, qui versera des larmes de *krocodile*.

Que les cendres de Bismarck lui tiennent compagnie !!

De Profundis!
Maudisseg-le!

Le symbole figurant sur la publicité de l'Emprunt de la Défense Nationale
(voir en 3^{ème} couverture)

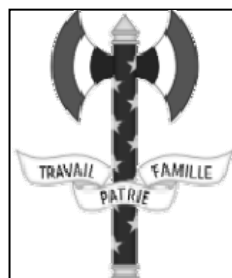


Voir ce faisceau de licteur utilisé pendant la Grande Guerre provoqua, de ma part, une certaine surprise, car, de façon erronée, j'attribuais ce symbole çà l'État Français du Maréchal Pétain.

Quelle erreur !

Le faisceau du licteur fut choisi par la Constituante en 1790 comme emblème de la France, représentant la République « une et indivisible » et est toujours utilisé

En 1913, le ministère des Affaires étrangères adopte pour les postes diplomatiques et consulaires à l'étranger un emblème inspiré d'un modèle figurant sur les gardes d'épée et les boutons d'uniforme diplomatique. Le dessin représente un faisceau de licteurs surmonté d'une hache et recouvert d'un bouclier sur lequel sont gravées les initiales RF (République française), des branches de chêne et d'olivier entourent le motif.



C'est la « Francisque », double hache montée sur le bâton de maréchal qui représenta l'État Français du maréchal.*



Vie et métiers d'autrefois



UN CHIRURGIEN « OCULISTE » AU 18^e SIÈCLE

par Alain ROSSI (cghav-2140)

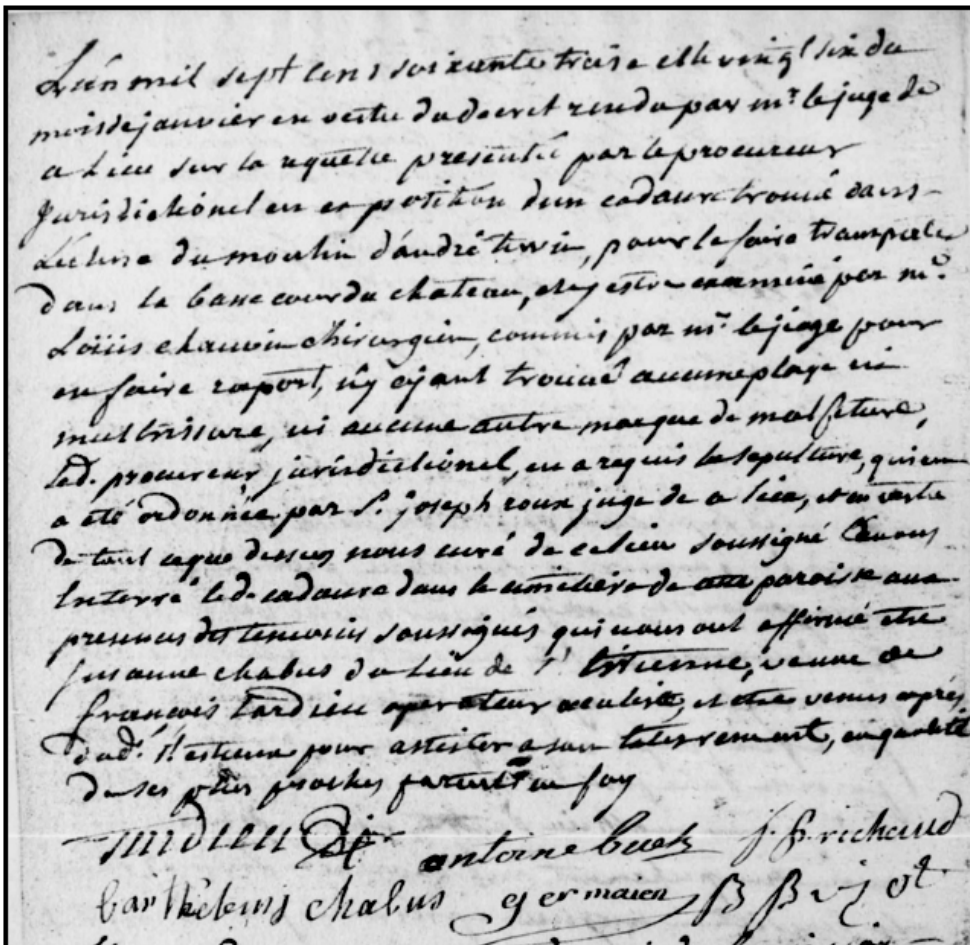
La question a été soulevée indirectement par Yvette JUMEL (Question 161-17324) à partir d'un blog internet : une Susanne CHAPUS serait décédée noyée à Ongles (Alpes de Haute Provence) le 26.01.1763, en venant assister à l'enterrement de son mari, François TARDIEU.

Je me suis immédiatement intéressé à cette question car, d'une part, elle concernait le « quartier » d'origine de nombre de mes grands-mères et, d'autre part, le patronyme et sa localisation sont ceux de notre Ambroise TARDIEU, « l'historiographe de l'Auvergne ».

Comme trop souvent sur internet, tout est faux dans cette note de blog, écrit par quelqu'un dont la lecture des actes anciens était « aléatoire ».

Sachant que le CGAHP (Cercle Généalogique des Alpes de Haute Provence) a dépouillé et mis sur GeneaBank la totalité des BMS du département et connaissant les patronymes locaux, il me fut facile de retrouver le décès à Ongles de **Susanne CHABUS**, décédée le **26.01.1773** (et non 1763) **veuve de François TARDIEU, opérateur oculiste**

Voici cet acte (AD04, 1Mi 5/0426, p. 369/513).



Transcription

L'an mil sept cens soixante trese et le vingt six du mois de janvier en vertu du decret rendu par Mr le juge de ce lieu sur la requete présentée par le procureur juridictionnel en exposition d'un cadavre trouvé dans l'ecluse du moulin d'André Turin, pour le faire transporter dans la basse cour du château, et y estre examiné par M^e Louïs Chauvin chirurgien, commis par m^r le juge pour en faire raport, n'y ayant trouvé aucune playe ni meurtrissure, ni aucune autre marque de mal fecture, led. procureur juridictionnel, en a requis la sepulture, qui en a été ordonnée par S^r Joseph Roux juge de ce lieu, et en vertu de tout ce que dessus nous curé de ce lieu soussigné avons enterré led[ict] cadavre dans le cimetiere de cette paroisse aux presences des temoins soussignés qui nous ont affirmé estre Susanne Chabus du lieu de S^t Estienne, veuve de François Tardieu, operateur oculiste, et estre venus expres dud[ict] St Estienne pour assister a son enterrement, en qualite de ses plus proches parents en foy

Autres signatures, voir ci-après

Comme on peut le lire, Susanne CHABUS est morte noyée « dans l'écluse du moulin » (en Auvergne nous dirions dans le « béal »), n'étant pas venue assister à l'enterrement de son mari, mort depuis longtemps (en 1747), mais ce sont « ses parents et amis » qui sont venus assister au sien et, en fait, identifier son cadavre, car cette femme n'étant pas d'Ongles, était sans doute inconnue des officiels de la paroisse, même si le curé TARDIEU était lui-aussi de St Etienne (Antoine, y° 17.09.1718 et y + 12.11.1787,72 ans).

Les témoins signataires sont identifiés

- Barthélemy CHABUS = neveu de Susanne
- GERMAIN = beau-père du précédent
- Jean Fr. RICHAUD = neveu de Susanne (par une sœur)
- B[arthelemy] BIZOT = gendre de Susanne
- Antoine BUECH = gendre du précédent

Ce sont donc bien tous des « parents » de Susanne.

Le chirurgien qui effectue, l'expertise, Louis CHAUVIN est marié et installé à Ongles, mais né à Noyers-sut-Jabron (9.01.1690), fils d'un Mtre chirurgien de ce bourg, de l'autre côté de la montagne de Lure, et sera père d'un Marc-Antoine, lui aussi chirurgien.

Quelques mots sur St Etienne-les-Orgues (04)

Bourg de 1500/2000 âmes au 18^e siècle, il est connu avant tout par ses marchands droguistes, d'abord colporteurs, puis installés dans des villes lointaines. (*un de mes collatéraux, marié à une TARDIEU, s'installa à Autun ; un Mary VIAL, d'un village voisin, s'installa à Courpière et fut un ancêtre du Dr Jacques GIRARD (cf. article suivant).*) Cette profession locale a été largement étudiée par Mme ROCHE-GALOPINI et publiée en deux tomes par l'association Alpes-de-Lumière [1]

La base de la profession était la cueillette sur le versant sud de la montagne de Lure (prolongement est du Mont Ventoux), à côté de la lavande, d'une très grande variété de plantes que l'on dirait aujourd'hui « médicinales » ou « productrices d'huiles essentielles ». Ces plantes étaient soigneusement cueillies, séchées, mises en ballots, et emportées par des colporteurs ou expédiées à ceux installés au loin.

Donc, et nous y reviendrons, une organisation supportant des itinérants ou un savoir faire d'exportation.

Mais ce qui est important pour notre recherche est le fait que les curés successifs aient presque systématiquement noté toutes les professions qui n'étaient pas agricoles. On trouve ainsi, aux 17^e et 18^e siècles un nombre très important de gens notés « opérateurs » appartenant à une demi douzaine de groupes familiaux. Lorsque l'on constate que certains de ceux-ci sont notés ailleurs « chirurgien » voire « opérateur-chirurgien » on est amené à se dire qu'ils devaient appartenir à la profession des « barbiers-chirurgiens » de l'époque qui, à côté des saignées, s'occupaient de réduire et appareiller fractures, luxations et entorses, et sans doute aussi arracher les dents douloureuses.

En un mot des « rebouteux ». Cependant, du fait de leur nombre, il est impossible que « leur pratique » se soit limitée au bourg et à ses environs immédiats.

[1] *Les marchands droguistes de la Montagne de Lure* ; Ed Alpes de Lumière, n°128, 1998 ; + Suppl. 1999

Ils devaient être plus ou moins des « itinérants » comme les colporteurs droguistes (voir ci-dessous page dans le rappel historique de M.CL. Chastel, page xxx)

Qu'est-ce qu'un « opérateur-oculiste »

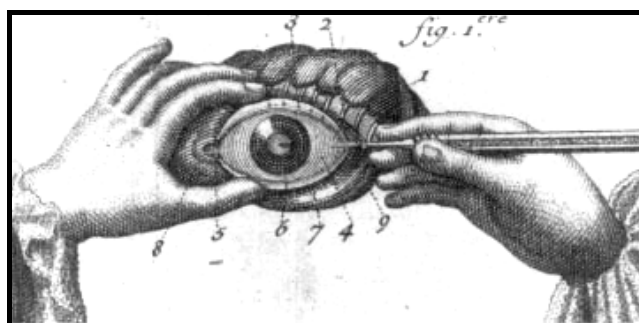
A l'évidence un « opérateur » qui doit s'occuper des yeux, mais de quelle façon ?

La première idée est de penser qu'il devait créer des « lunettes » à partir de fragments de verre soufflés par les verriers, dont on sait qu'ils étaient relativement nombreux en Provence et présents dans le voisinage.

Mais en creusant la question, on est quelque peu surpris de découvrir qu'à l'époque, et depuis longtemps on intervenait sur la cataracte. Cette intervention était connue et donc pratiquée [2].

Ce n'était, bien entendu, pas l'intervention actuelle où le cristallin opacifié est extrait de sa fine capsule et remplacé par une lentille de plastique (les premières interventions « modernes » ne faisaient qu'extraire et remplacer). Beaucoup plus simplement, l'introduction dans le globe oculaire, par le côté, d'une grande aiguille permettait de faire basculer le cristallin en arrière (on disait « l'abaisser ») et, ainsi, libérer l'accès de la rétine à la lumière. Il restait ensuite à utiliser une grosse loupe pour permettre une vision plus ou moins précise.

Le schéma suivant est extrait du traité de Pierre BRISSEAU (1709)



Au temps qui nous intéresse, l'intervention était pratiquée par des « barbiers-chirurgiens », le plus souvent itinérants. Il est évident que l'œil pouvait être infecté par une aiguille non stérile, mais il suffisait de la flamber avant son utilisation. En outre, les larmes ont un composant antiseptique. De toutes façons, comme l'œil était inutilisable, sa perte par fonte purulente n'était pas de grande conséquence.

On pourrait ajouter, dans l'espace géographique de notre opérateur que la connaissance des herbes médicinales par les droguistes qui l'entouraient, pouvait lui permettre de préparer l'intervention par l'instillation de quelques gouttes de « belladone » qui provoquait une dilatation de la pupille (le nom de belladone vient de l'Italien « bella dona », car « ces dames » l'utilisaient pour se faire des yeux séduisants d'un noir profond)..

Il reste à savoir si notre opérateur pratiquait localement et que l'on venait chez lui, où s'il était itinérant, ce qui est plus probable. C'est le paragraphe suivant qui va répondre.

[2] L'opération a été décrite par CELSE, (Aulus Cornelius CELSIUS vivant au temps d'AUGUSTE, dans une encyclopédie médicale *De Arte Medica*, en 8 livres, dont la première impression (en caractères mobiles) date de 1478

Les autres « oculistes » identifiés

Dans la seconde moitié du 18^e siècle, 3 « oculistes » sont identifiés :

- Jean BIZOT, + 2.02.1781, 77 ans, noté « opérateur oculiste »
- Louis DAVIN, + 6.12.1782, 60 ans, noté « chirurgien oculiste », fils et petit fils de deux opérateurs.

- Joseph TARDIEU, + 9.03.1802, 77 ans, noté « oculiste ».

Ce dernier est fils de notre couple, François TARDIEU et Susanne CHABUS, né le 10.04.1725.

Au décès de sa mère, il a 48 ans et son absence au sein des « parents et amis » traduit le fait qu'il est « *sur la route* », loin de son village, où cependant il revient décéder.

C'est donc, très probablement, un « **ititnérant** ».

Quelques notes historiques sur la médecine des yeux

par Marie-Claude CHASTEL (cghav-468)

Au XVIII^e siècle, l'ophtalmologie n'était pas individualisée sauf cas particulier. Ainsi :

« *A l'époque, la pathologie oculaire n'est pas une spécialité mais une partie de la chirurgie. Si, entre les mains de quelques chirurgiens de renom, l'activité chirurgicale se suffit à elle-même, elle est trop souvent associée, dans les bourgs et les villages, à celle des barbiers, dont elle est l'activité principale. En dehors de la saignée et de la réduction des fractures, leur activité oculaire est très restreinte. Ils sont peu initiés à cette pratique, l'abandonnant aux oculistes ambulants, encore moins instruits en théorie, mais possédant une pratique provenant de l'expérience acquise auprès de chirurgiens dont ils ont été « l'apprenti » ou le valet.*

Ils vont de bourg en ville, au gré des foires ou marchés, s'associant souvent dans leurs voyages aux arracheurs de dents, lithotomistes ou rebouteux. S'inquiétant d'autant moins des suites opératoires qu'ils quittent les lieux en laissant quelques vagues indications à leurs patients. » (Peut-être aussi avaient-ils avec eux quelques paires de lunettes qu'ils vendaient à l'occasion ? et des collyres ??)

Réf/ extrait d'un ouvrage sur « *Les grands moments de l'Ophtalmologie française* » (Ed MSD-Chibret 1983), pp. 53-55) : « Le XVIII^e siècle et la première moitié du XIX^e » par JP. BAILLART

De cette situation émerge quelques grands noms, Antoine MAÎTRE-JAN (auteur en 1707 d'un « *Traité des maladies de l'œil et des remèdes propres pour leur guérison* ») ou le Frère Charles DE SAINT-YVES, qui vont faire progresser les connaissances dans le domaine oculaire.

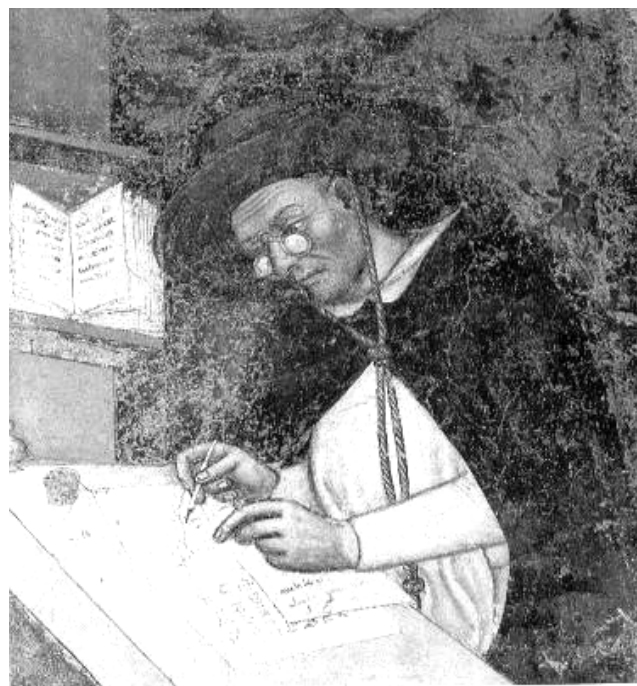
Charles DE SAINT-YVES, né le 10.11.1667 à Maubert-Fontaines près de Rocroy, commence à 17 ans une formation de médecin-chirurgien. En 1686, il entre à la Maison St-Lazare à Paris, subordonnée au collège de St-Côme. Dès l'âge de 22 ans, il s'occupe du traitement des maladies des yeux. Son habileté en fait, vers la fin du XVII^e siècle un des chirurgiens oculaires les plus connus et des plus recherchés. En 1711, il quitte la Maison St-Lazare et ouvre à Paris sa propre clinique oculaire. En 1724, il précise que depuis 30 ans, il a opéré chaque année 60 à 80 cataractes par abaissement du cristallin. Il a publié en 1722 un « *Nouveau Traité des Maladies des Yeux* » réédité 2 fois en 1726 et 1767. Il est décédé à Paris en 1736.

Réf. « *Charles de Saint-Yves* » par W. HUNEHON, Ann. d'oculistique, 1969, T.2202, n°2, pp. 756-762.

Les lunettes en Europe

« *Selon Frère GIORDANO DE RIVOLTA, l'origine des lunettes date en Europe de la fin du XIII^e siècle. La plus ancienne mention dans un ouvrage médical daterait de 1305 (? - Guy DE CHAULHAC, 1298-1368, médecin du Pape Clément VI, dont l'ouvrage « Chirurgia magna » est daté de 1363). La plus ancienne représentation de lunettes actuellement connue se trouve au monastère de Trévise (Cf. ci-dessous) Les verres étaient taillés dans les couvents sur des disques de cristal, de verre ou de beryl. Les premiers verres concaves pour myopes apparaissent à la fin de 1583* »

Ces verres ont permis, en 1609, la fabrication par Galilée de sa « lunette astronomique » (grossissement de 20x à 30x) qui lui a permis la découverte des satellites de Jupiter.

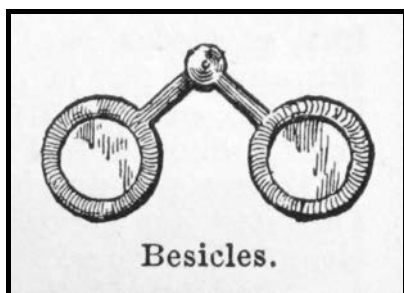


Portrait, réalisé en 1352, du cardinal Hugues de SAINT-CHER (né en Isère), conservé au monastère de Trévise.

(Le cardinal étant mort en 1263, il n'a pu connaître et utiliser de lunettes, mais l'artiste, Tomaso da MODENA, a dû les dessiner d'après un modèle existant de son temps, en forme de pince-nez)

Les branches de lunettes n'ont été inventées (en Angleterre) qu'au 18^e siècle. Auparavant, il s'agissait de béricles ou vericles (mot de venu bésicles), mots issus du beryl, dont les gros cristaux se prêtaient volontiers à la

taille, dont l'aspect était celui ci-dessus ou ci-dessous, dessin issu du Nouveau-Larousse Illustré (1905)



On les appelaient également des « clouants » du fait de la clavette qui associait les deux branches et permettait leur positionnement sur le nez.

En 1372, le compte du testament de la reine Jeanne

d'Évreux (veuve de Charles IV le Bel) note :

« Pour un vericle encerné en manière de lunettes, prisé XX francs »
Cette somme représente 20 livres, soit 76,5 g. d'or fin (24 ct.).

La fabrication des lunettes au 16^e siècle était réservée aux « lunetiers » (membres de la corporation des bimbelotiers-miroitiers) qui apparaissent pour la première fois officiellement en 1581 dans les « nouveaux statuts » consentis par Henri III :

« Les dits maîtres dudit métier pourront faire des lunettes de cristal de roche, verre et cristallin de toutes vues, bien polies des deux côtés, faire les chassis d'icelles de cuir, corne et autre estoffes ... et non de papier, sous peine de confiscation »

Réf. : « De l'origine des lunettes, » par A. MEYER, in « L'ophtalmologie des origines à nos jours » T.2, (Ed. Lab. Faure, Annonay, 1979)

UN MARCHAND DROGUISTE PROVENÇAL À COURPIÈRE

par Alain ROSSI (cghav-2140) et Marie Claude CHASTEL (cghav-468)

Le travail de l'article précédent nous a rappelé celui fait il y a deux ans à la recherche d'ancêtres du Dr Jacques GIRARD (†)^[3]

Le 26 avril 1718, à Courpière (63) un Marin VIAL, « marchand droguiste » originaire de Lardiers (diocèse de Sisteron) épouse Marie (DE) LA BOISSE, fille d'Alexandre, « *hoste des faubourgs de Courpière* ». Une fille de ce mariage, Catherine, épousera un Pierre GIRARD de la Chaise-Dieu (43) et ils seront les ancêtres du Dr GIRARD. (AD63, 3 E 125/41, p. 48/109)

Lardiers (04) est un petit bourg, comme St-Etienne-les-Orgues et Ongles, dont il est très voisin, situé comme eux au pied du versant sud de la Montagne de Lure.

On sait, à propos d'Ambroise TARDIEU, que ses grand-père, grand-oncle et leur cousin (originaires de St-Etienne-les-Orgues) s'étaient installés marchands droguistes à Clermont, Aurillac et Limoges (marchand en gros), tandis qu'un autre cousin, décédé à Clermont-Fd en 1832, s'était marié 3 fois « au Pays » et y laissa une succession de 57.675 francs.

Ce versant sud de la Montagne de Lure, au nord de Forcalquier (dont on trouvera la carte ci-contre) a été largement exploité aux 17^e et 18^e siècles par la cueillette de « *plantes médicinales* », que l'on faisait sécher localement et que les colporteurs de la famille portaient vendre au loin.

Dans la pratique, ces colporteurs emportaient des ballots d'herbes sur leur dos, ou celui de leur âne ou mulet, et les mettaient en dépôt chez des « amis », souvent aubergistes, où ils venaient se réapprovisionner.

Comme nos scieurs de long d'Auvergne (dont certains ont fréquenté cette petite région de Provence), il leur arrivait de « *trouver chaussure à leur pied* » et de se marier. Ils

s'installaient alors localement comme marchands droguistes à demeure, recevant à domicile (ou allant chercher) les cueillettes de la famille restée sur place (ils pouvaient aussi devenir agriculteurs sur les terres de leur beau-père).

Ce fut visiblement le cas de notre Marin VIAL, qui épouse en 1718 la fille d'un aubergiste des faubourgs de Courpière. Ce mariage se fait en urgence, car le premier enfant du couple naîtra seulement 3 mois plus tard (elle décédera en 1721).

Les origines de Marin/Mary VIAL

L'acte de mariage du 26 avril 1718 à Courpière (AD63 3E 125 41 p. 48/109) est parfaitement explicite : Marin VIAL est marchand droguiste, « *fils à feu Claude et de deffuncte Izabeau MOREL, natif de la paroisse de Lardiers, diocèse de Sisteron* ». Il est muni de son acte de baptême et du certificat de son curé qui confirme qu'il est bon catholique apostolique et romain, et jamais marié. Ce certificat n'est pas inutile, car on sait que cette région (Ongles en particulier) hébergea, quelques dizaines d'années plus tôt, des membres de la « *religion prétendue réformée* ». On notera deux témoins à leur mariage : Michel VIAL, dit cousin de l'époux, (c'est peut-être lui qui a apporté le certificat du curé de Lardiers) et M^{te} Alexandre BONNEFOY, prêtre et vicaire de Courpière.

A partir de là, GeneaBank répond parfaitement (*grâce aux dépouillements du CGAHP*) après avoir adapté l'écriture MOREL en MAUREL, classique localement.

Le 25.02.1675, à L'Hospitalet (à 5 km de Lardiers), Claude VIAL fs Poncet et + Marguerite BERNARD, de Lardiers épouse Izabeau MAURELLE, fs Sebastien et + Elizabeth BONNEFOY. (AD04 1Mi5/0376 p.31/300 ou 1Mi5/0567 p.37/364). (à noter que dans tous les autres actes, à Lardiers, Elizabeth est nommée Izabeau)

Sebastien MAUREL, + L'Hospitalet 29.07.1690, 80 ans

Le couple eut 3 enfants (1Mi5/260, pp. 445, 462, 475) :

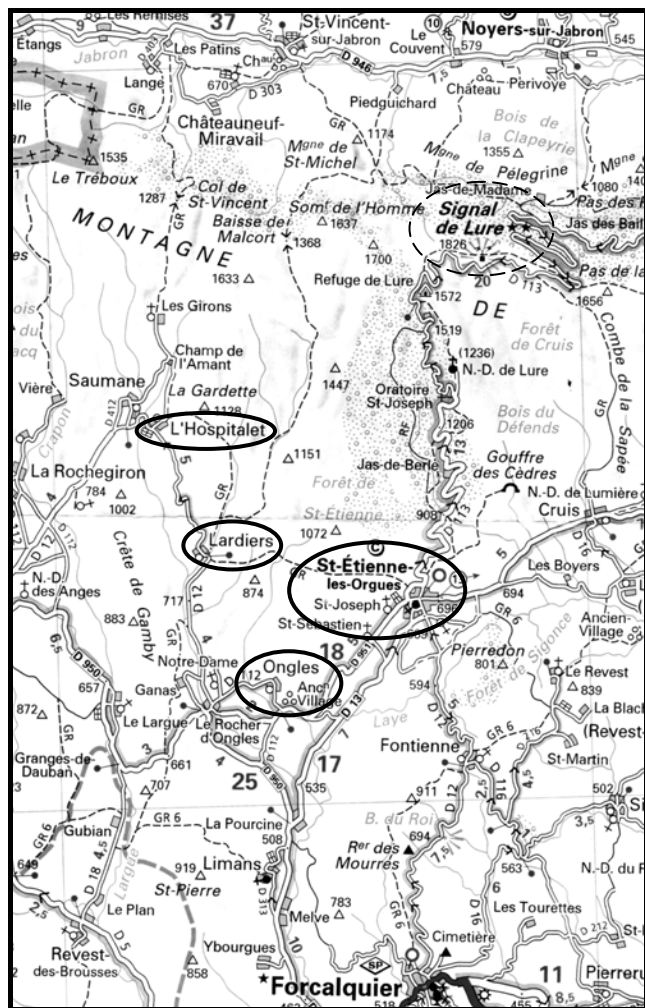
[3] Auteur du *Dictionnaire critique et raisonné des termes d'art et d'archéologie*, Ed Klincksieck, 1997 et 2006 ; et des *Hommes et femmes célèbres ou remarquables de l'Auvergne, du Bourbonnais et du Velay*, Ed Montmarie 2005

- Marguerite ° 8.12.1675 (+ 9.03.1741, dite Margette, 60 ans)
(p/m Sebastien MAUREL et Louyse VIAL)
- Catherine ° 2.07.1679, x 7.02.1697 Jean Anthoine FRANCE
- **Mary** ° 6.07.1682, celui que nous cherchons

Ces trois naissances sont confirmées au décès de Claude VIAL (+ Lardiers 7.03.1688), qui fait son testament le 5.03 (AD04 2 E 05210, f°623) et y mentionne sa femme et les trois enfants ci-dessus

Les 3 baptêmes se font « *père absent* » et Claude est aussi absent au décès de son père. Le fait qu'il soit absent, aussi bien en hiver (décembre et janvier) qu'en juillet, manifeste que ses activités le tiennent éloigné de son domicile. Il est donc très certainement « *colporteur-droguiste* » itinérant. Il ne revient chez lui que pour « *faire le plein* » et, quand c'est possible, faire un enfant à sa femme.

Celle-ci mourra à Lardiers le 13.01.1716, âgée de 80 ans (sans doute un peu moins car elle aurait eu ainsi 46 ans à la naissance de Mary, ce qui est un peu trop âgé).



Carte du versant sud de la Montagne de Lure, jusqu'à Forcalquiers
(les bourgs cités dans cet article et le précédent sont cerclés)

Marin/Mary VIAL – Marie LA BOISSE

Marie LA BOISSE qui signe bien « *marie la boisse* » est fille d'Alexandre, hôte du faubourg de Courpière et de Benoit SUCHERAS.

Alexandre DELABOISSE, Me charpentier, fs Benoit et Jeanne DEGENILLIER (ceux-ci x Courpière 27.11.1660), x Courpière 10.09.1697 Benoit SUCHERAS, Vve Antoine GARDELLE

Benoite SUCHERAS (signe au mariage) fa de + Jean et Benoit FAYON (x Courpière 19.11.1657), [x1 Courpière 4.06.1682 Antoine GARDELLE, fs François et Jeanne DOUPEUX de Vollore]

Le couple VIAL-LABOISSE s'installe dans le faubourg de Courpière où Marin sera dit marchand droguiste chaque fois qu'il sera mentionné, sauf en 1748, après son décès, (le 05.08.1743) au mariage de sa fille Marie, où il est dit « vigneron ». Marie LABOISSE + 20.11.1767, (70 ans) à Courpière

Le couple aura au moins 4 enfants :

- Benoit, ° 28.07.1718 (3 mois après le mariage) p/m Nicolas VINCENT et Benoit SUCHERAS ; + 5.01.1721
- Catherine ° 19.07.1727, p/m Jacques BAYARD, marchand et Catherine LACHAL (DELAPCHAL ; x Jean OZEO, boulanger) ; + 2.08.1790. Elle épouse à Courpière le 6.04.1750, Pierre GIRARD, garçon serrurier de La Chaise-Dieu, qui s'installe au faubourg de Courpière, marchand en 1751, M^e serrurier en 1756 ; Ils auront un nombre important d'enfants (au moins 9). Catherine + 27.06.1790, à Courpière.
- Marie (-Anne) ° 31.03.1730, p/m Alexandre GARDEL, fs François, marchand de Domaize et Marie-Anne GORSE sa femme. Elle épouse à Courpière le 8.01.1748 (âgée de 21 ans) Etienne DARROT d'Olmet, garçon charpentier. Témoins : sa mère et Catherine mais pas de frère.
- Joseph ° 23.03.1733, p/m Joseph GIROD, Jacqueline THEALLIER ; dont on ne sait rien...

et le « cousin » Michel VIAL, témoin au mariage ?

Il est « marchand droguiste », ce qui explique sa présence auprès de Marin lors de son mariage.

Il serait né le 2.12.1677 à Lardiers, fils de Pierre et de Jeanne VIAL (au baptême le père est absent !).

Il se marie le 26.08.1709 (qualifié de marchand droguiste) avec Louise VIAL, fa de François (+ 13.05.1700, âgé de 30 ans) et de Marie BONNET (+ 30.07.1708), qui se sont mariés à Redortiers (04) le 19.04.1684.

A son mariage, sont témoins deux personnages installés à distance, ce qui traduit sans doute son activité commerciale : André VIAL, marchand de Pertuis (84) et Jean Antoine GIRARD de Montfroc (26)

Michel VIAL décédera le 27.04.1758, quelques jours après son épouse (+ 22.04.1758), âgés tous deux de 70 ans.

Le couple aura (au moins) 9 enfants, dont une Marguerite, ° 5.01.1714, qui épousera le 01.03.1745, à Lardiers (IMi5/260 p.220/843) Jean FRANCE fs de Jean Anthoine et de + Catherine VIAL (sœur de Marin VIAL).

Ce mariage contredit un cousinage proche entre Marin et Michel, du fait de l'absence de dispense de consanguinité entre ces deux époux.

En effet, cette dispense aurait été du 2^e degré si Marin et Michel avaient été cousins germains, du 3^e degré pour la génération suivante. Elle n'aurait certainement pas échappée au curé local. Marin et Michel étaient donc sans doute « parents », mais plus éloignés.

Sources : BMS de Lardiers et L'Hospitalet des AD-04, en ligne (à noter que la série communale de Lardiers est dans le même fichier, et commence page 414/843). Le CGHAP (04) a dépouillé la série départementale (non la communale) et aussi les Cm et testaments du notaire de Lardiers (cf. *GeneaBank*)

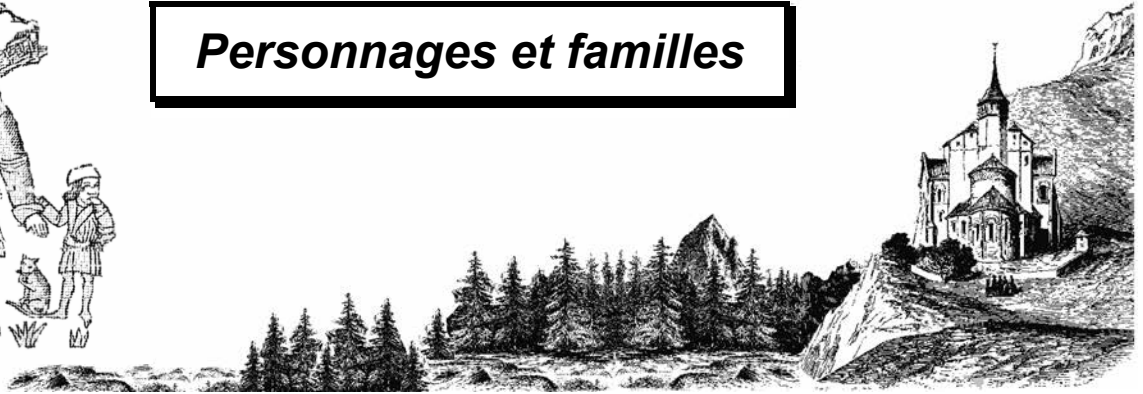
Ci-dessous : Baptême le 6.07.1682 à Lardiers de Mary VIAL, fs Claude (absent au baptême) et Izabeau MAURELLE ; p/m : Mary BLANC et Suzane de CHANUT (AD04 1M15/0260 p.475/843) et, en partie, l'acte de mariage VIAL-LABOISSE

Le six Juillet a été baptisé marj vial filz de Claude de
 Izabeau maurelle soy parain marj blanc paroitte de
 Hospitalet sa maritaine su Jan de Chanut qui nont
 seu signez enquis le parre absent aux protestes des
 signez au casz d'unt moy *Joseph de Nèlchur*

aujourd'hui vingt sixième au vil mil sept cent
 dix huit a été donnée la benediction nuptiale
 au marj vial marchand droguiste filz a
 Claude et de Izabeau Maurelle natif
 de la paroisse de *de la paroisse de*
 parvenez, approuvé par le s^r Roche curé de lad
 vial et les *parroisse de*
 vial est bon catholique, apostolique et romain
 et qu'il n'est pas marié, et
 Certificat de mariage legal par monsieur l'abbé
 de Thomassin grand vicaires de la paroisse de
 de Sigeon les premiers jours de ce mois d'auvil
 et bien vifs et approuvé par monsieur l'abbé
 de la Roche grand vicaires de la paroisse de
 ce mois, lequel Certificat a esté entre mes
 mains d'une part. Et a honnestes filles maries
 de la Boisse filles a Alexandre hoste du faux bourg

Gouverneur ont assisté
 michel vial cousin de l'epouse, Alexandre de
 la Boisse pere de l'epouse qui n'ont pu signer,
 et Alexandre Bohreby Poudres et vicaires
 de la paroisse, et m^r Jean Chiroux Curé
 en surse qui ont signé avec les parrois.
 matruial
 marie laboisse *Joseph vial*
de la Boisse
 curé
 dix huit, de la vingt huit

Personnages et familles



Antoine PHELUT De Villossanges au « Paradis » en passant par le Temple de Mercure

par Alain CHABRILLAT (cghav-2281)

Antoine PHELUT est né aux Bolles, dans la commune de Villossanges, le 1^{er} novembre 1843.

Il est le deuxième enfant de Jean, cultivateur et maçon, et d'Anne GAUGE, mariés à Villossanges le 9 février 1840. Il aura une sœur, Marie, née le 12 septembre 1846, et deux frères, Pierre né le 30 avril 1849, et Marien, né le 14 octobre 1851. Son frère aîné, Michel, décédera le 21 juillet 1867 à l'âge de 26 ans.

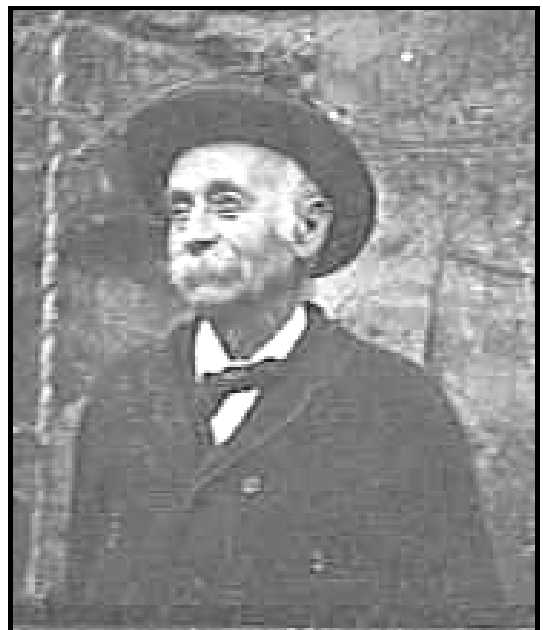
Un peu avant 1860, il part faire son « Tour de France des Compagnons » comme maçon-tailleur de pierre. Il part bien évidemment à pied et on a dit que, pour ne pas les user, il avait quitté ses sabots dès la sortie du village et les avait mis sur son dos avec son baluchon.

En 1863 son livret militaire n° 1453 précise sa profession de maçon, qu'il a les oreilles percées (les compagnons portaient des petits anneaux d'or), qu'il sait lire et écrire et qu'il est soutien de famille.

Après avoir travaillé à Villossanges et ses environs, Antoine PHELUT se rend dans la région de Clermont où il exerce sur différents chantiers. A cette époque, le professeur ALLUARD défend un projet de construction d'une station météorologique au sommet du Puy de Dôme. Le financement ayant été enfin acquis, la réalisation en est confiée à Monsieur J. GAUTIER, ingénieur des Ponts et Chaussées. L'implantation est choisie dans le creux situé sur le flan méridional sous le sommet. Les plans sont établis et, en 1872, le chantier est confié à Antoine PHELUT.

Le 21 janvier de cette même année, Antoine PHELUT s'était marié à Villossanges avec Marie MOLLE de Villeclos, fille de François et d'Amable PETIT et leur première fille, Anna, naîtra aux Bolles le 31 octobre 1872.

Au sommet du Puy de Dôme, les travaux pour les fondations de l'Observatoire commencent en 1873. Dès le début les ouvriers mettent en évidence les vestiges de ruines antiques qui s'avèrent être celles d'un temple datant de l'époque romaine et dédié à MERCURE. Les travaux sont interrompus. L'équipe est momentanément occupée au déblayage des ruines sous la surveillance d'une commission nommée par l'« Académie des Sciences,

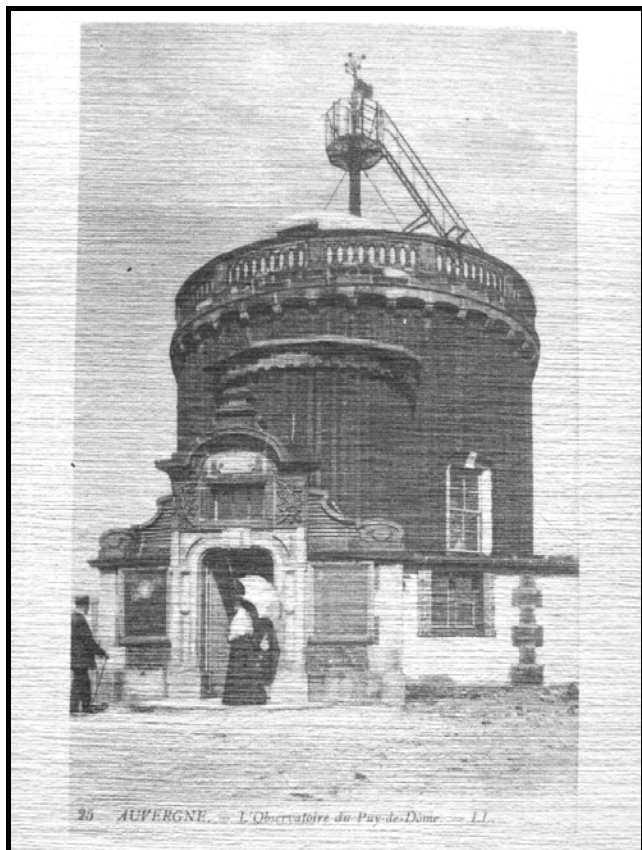


Belles-Lettres et Arts de Clermont » et les résultats de ces fouilles sont transportés au Musée BARGOIN dont le directeur, Auguste AUDOLLENT suit avec intérêt l'évolution.

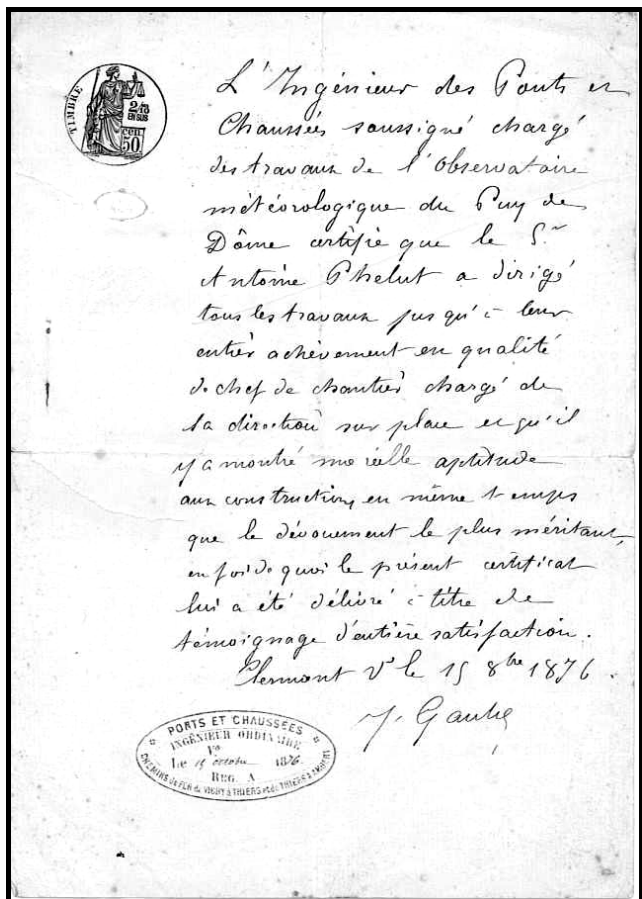
A partir de 1875 et jusqu'en 1878, le terrain ayant été exproprié par l'état, les fouilles passeront sous le contrôle de l'Administration des Monuments Historiques et seront dirigées par l'inspecteur et seront dirigées par l'inspecteur Louis Clément BRUYERE.

Une nouvelle implantation est choisie pour l'Observatoire Météorologique : ce sera sur la pointe sommitale. Les anciens se souviennent et les photographies de l'époque en témoignent, cet édifice de dimensions modestes par rapport au bâtiment actuel se voyait de loin mais ne défigurait pas la montagne. Certains qui comparaient le Puy de Dôme à un sein de Vénus, allaient même jusqu'à le considérer comme son tétin !...

Finalement l'Observatoire sera inauguré le 22 août 1876



Le 15 octobre 1876, M. J. GAUTIER, ingénieur des Ponts et Chaussées, signait l'attestation reproduite ci-dessous, témoignant de sa satisfaction pour les travaux conduits par Antoine PHELUT



Entre temps celui-ci avait eu une deuxième fille, Marie, née aux Bolles le 12 novembre 1874 et s'était établi avec sa famille à Royat, sur le Coudert, derrière l'Eglise St-Léger.

A cette époque l'église est en très mauvais état. Suite à 2 arrêtés des 14 novembre 1793 et 1^{er} mars 1794, Georges COUTHON avait ordonné la démolition des clochers de toutes les églises du département. Celui de l'église St-Léger n'avait pas été épargné.

Une première reconstruction avait bien eu lieu en 1847-1848 par Emile THIBAUD-LANDRIOT, mais celui-ci n'étant ni architecte ni maçon, mais peintre-verrier, les travaux étaient entièrement à refaire.

Avant la fin de son mandat de maire (1859-1876), François MAURY a lancé la reconstruction du clocher et la remise en état des fortifications avec MALLET pour architecte et sous la surveillance de L.C. BRUYERRE pour la cohérence historique.

Ce nouveau chantier de prestige est confié à Antoine PHELUT qui est, avec son entreprise, dans l'attente de la reprise des travaux de l'Observatoire.

Comme la plupart des églises romanes d'Auvergne, celle de Royat est construite en arkose. C'est avec cette même pierre que sont restaurés les créneaux et le clocher reconstruit, octogonal et crénelé (voir le cliché de l'église, pris en 1905, page suivante)

En 1880, Antoine PHELUT retourne au sommet du Puy de Dôme pour y construire le logement des gardiens et une galerie qui conduit jusqu'à l'Observatoire. Ce logement existe encore de nos jours, il sert d'accueil et de salle d'exposition.

Il exécute ensuite divers travaux, parmi lesquels les égouts de Clermont. Mais le plus important pour lui a sans doute été la construction de sa maison familiale ou plus exactement de deux maisons, une pour lui et sa femme et une autre attenante pour ses enfants, sur le terrain d'une châtaigneraie qu'il a acheté en 1889 à Mr Jacques Alfred BERAL, vicomte de Sédaiges, juste en face, côté montagne, de l'Hôtel des Marronniers tenu par Marie QUINTON, la « Belle Meunière ».

L'adresse actuelle est 30 et 32 Avenue de la Vallée.

Et puis, maintenant qu'il y est installé, Antoine PHELUT s'intéresse également à la ville de Royat.

Aux élections du 15 mai 1892 il est conseiller dans l'équipe de Jean COHENDY-BOUCHET qui est maire depuis 1880. En mai 1897, il est élu adjoint et le restera jusqu'en 1912 dans les deux municipalités suivantes, Michel BEAUDONNAT (1904-1908) puis Hippolyte MALLET.

Il décède chez lui le 19 novembre 1929. Il est inhumé le 22 à Royat dans le caveau qu'il avait construit et qui est toujours celui de sa famille.

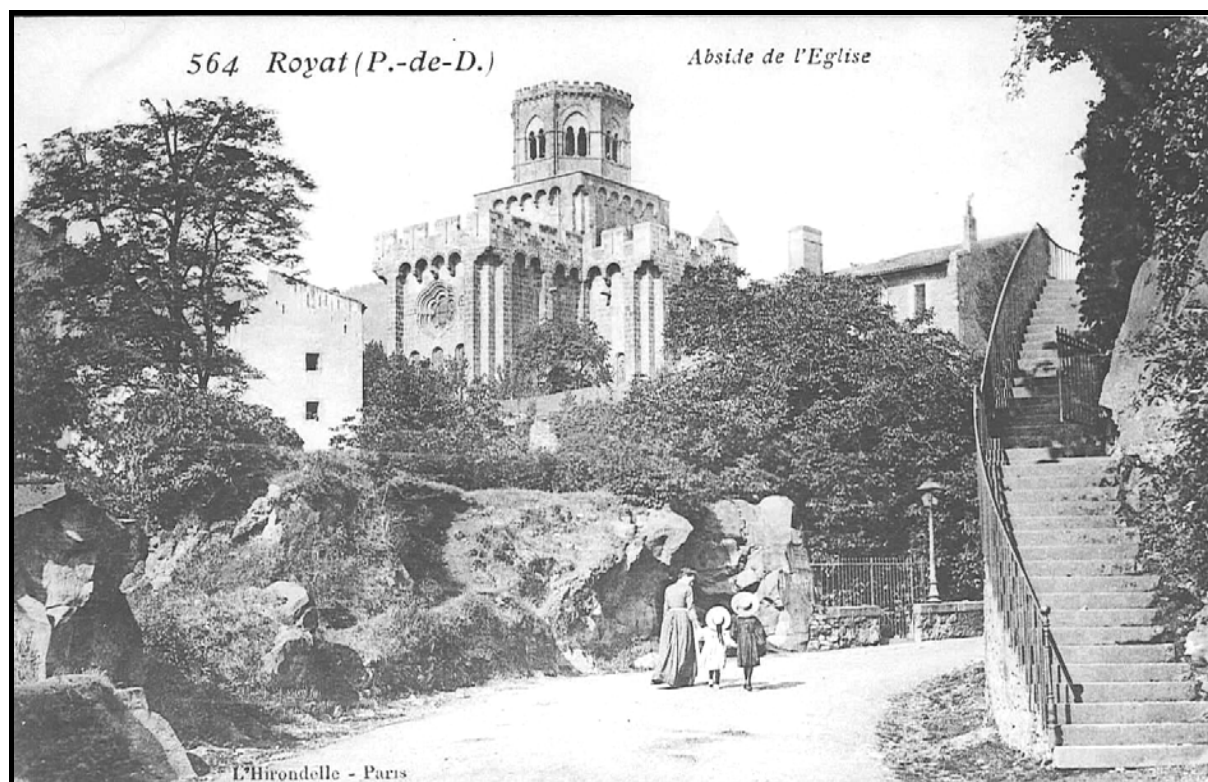
De l'autre côté de la vallée par rapport au cimetière, le « Paradis » domine Royat.

C'est une construction de la fin du XIX^e siècle située sur les flancs du Puy Chateix que le docteur Alexandre

PETIT (1842-1937) a fait aménager en château néo roman entre ses deux mandats de conseiller municipal (1888-1896 et 1908-1912).

Des deux voies d'accès à ce bâtiment, il en est une qui part du 28 Avenue de la Vallée, en face du restaurant de la « Belle Meunière », et d'où on a une très jolie vue sur Clermont-Ferrand.

Depuis le 4 mai 1929, date de la décision du Conseil Municipal de Royat, cette voie porte le nom d'Avenue Antoine PHELUT.



On voit sur la carte postale (qui date de 1905, mais l'aspect de l'église n'a pas changé depuis) Anna PHELUT, fille aînée d'Antoine, avec ses deux fils, René et Marius CHABRILLAT, qu'elle conduit à l'école.

Généalogie de Anna PHELUT, fille d'Antoine et de Marie MOLLE

NDLR : Cette généalogie est importante et longue, puisqu'elle remonte aux débuts du 17^e siècle. Pour ne encombrer la revue, nous n'en présentons ici qu'une petite partie, mais elle pourra être trouvée sur notre site internet sur la page « Compléments AmA ! » Elle pourra également être envoyée sur demande par courrier postal ou électronique (format PDF)

1. Anne PHELUT, ° 31.10.1872 Villosanges, + 15.07.1945 Royat
2. Antoine PHELUT, ° 01.11.1843 Villosanges, + 19.11.1928 Royat, tailleur de pierres, maçon, entrepreneur, x Villosanges 21.01.1872
3. Marie MOLLE, ° 17.03.1849 Villosanges, + 16.012.1919 Royat
- 3^e génération
4. Jean PHELUT, ° 14.04.1815, + 21.03.1870 Villosanges, cultivateur, ouvrier maçon, x Villosanges, 09.02.1840
5. Anne GAUGE, ° 10.07.1814 Villosanges, y + 28.07.1870
6. Michel François MOLLE, 12.01.1806 Miremont, + 28.07.1870 Villosanges, propriétaire,, x Villosanges 23.02.1835
7. Amable PETIT, ° 04.07.1816 Villosanges, y + 17.04.1911
- 4^e génération
8. Michel PHELUT, ° 11.02.1782 Villosanges, y + 10.05.1832, maçon, x St-Priest-des-Champs 03.02.1813
9. Françoise DENIS, ° 15.04.1782 St-Priest-d-C, + 16.04.1832 Villosanges
11. Marie GAUGE, ° 02.11.1783 Villosanges, y + 31.05.1872

12. Claude MOLLE, ° 18.01.1775 Miremont, y + 06.11.1872, cultivateur, propriétaire, x Miremont 30.01.1798
 13. Anne THOMAS, ° 09.05.1777 Miremont, y + 30.06.1837
 14. Jean PETIT, ° 01.01.1783 Villosanges, y + 23.10.1817, x Villosanges 29.01.1815
 15. Marie BERAUD, ° 15.03.1799 Villosanges, y x 22.05.1866

5^e génération

16. Marien PHELUT, ° 17.05.1747 Villosanges, Y +16.01.1816, y x 09.02.1779
 17. Marie PRADY, ° 06.01.1745 Villosanges, y + 10.09.1818
 18. Antoine DENIS, ° 22.10.1746 St-Priest-d-C, y + 13.07.1803, y x 27.02.1781
 19. Anne DESARMENIENS, ° 28.01.1760 Bussieres-ss-Roche-d'Agoux, + 03.03.1834 St-Priest-d-C
 22. Jean GAUGE, ° 05.03.1758 Villosanges, Y + 23.12.1840, cultivateur, sabotier, y x 28.01.1783
 23. Gilberte PRADY, ° 21.11.1754 Villosanges, y + 11.09.1837
 24. Bonnet MOLLE, ° 10.08.1735 Miremont, y + 11.09.1793 cultivateur, propriétaire, y x 13.01.1761
 25. Bonnette MAINGO, ° ca 1745 Miremont, y + 28.04.1826
 26. Jean THOMAS, ° 01.04.1746, y + 06.09.1801, y x 18.02.1765
 27. Jeanne GILBERT, ° 19.12.1745 Miremont, + ca 1786
 28. Bonnet PETIT, ° 28.11.1753 Villosanges, y + 17.11.1789, laboureur, y x 08.02.1774
 29. Marie BELLEUF, ° 28.05.1763 Villosanges
 30. Marien BERAUD, ° 10.02.1770 Villosanges, y + 05.01.1838, x Miremont 04.02.1788 Miremont
 31. Jeanne MOREL, ° 03.04.1769 Combrailles, + 24.05.1836 Villosanges

6^e génération

32. Annet PHELUT, ° 11.06.1706 Villosanges, y + 26.03.1764, gens de labeur, y x 10.02.1739
 33. Anne TIXIER, ° ...10.1717 Villosanges,
 34. Martin PRADY, ° 03.11.1710 Villosanges, y + 30.01.1786,
 35. Jeanne POMMEYROL, ° 18.03.1705 Charensat, + 25.03.1767 Villosanges
 36. Annet DENIS, ° ca 1710 St-Priest-d-C, y + 01.03.1759, laboureur, marchand, y x 01.02.1735
 37. Antoinette ROBERT, ° 26.09.1707 Manzat, + 05.01.1774 St-Priest-d-C
 38. Pierre DESARMENIENS, ° 22.10.1737 Bussieres-sous-Roche-d'Agoux, laboureur, y x 17.02.1756
 39. Antoinette TIXIER, ° 07.04.1734 Bussiere-ss-R-d'A., y ° 01.03.1781
 44. Annet GOGÉ, ° 29.01.1731 Villosanges, y + 23.04.1810, y x 29.01.1754
 45. Marie JOANNY, ° 03.06.1725 Villosanges, y + 15.02.1802
 46. Martin PRASY, ° 03.11.1710 Villosanges, y + 30.01.1786, y x 07.02.1747
 47. Françoise CANAUD, ° ca 1722 Miremont, + 28.12.1758 Villosanges
 48. François MOLLE, ° 21.12.1709 Miremont, y + 06.02.1778, marchand de bœufs, y x ...01.1730
 49. Françoise DUGOURD, ° ca 1703 Miremont, y + 19.09.1739

50. Claude MINGOT, 13.07.1680 St Maurice-Près-Crocq (23), + 12.09.1748 Miremont, noté *bourgeois de Paris par ordre du roy*, + 12.09.1748 Miremont, y x 01.09.1733
 51. Anne PELISSIER, ° ca 1708 Miremont, y + 15.03.1768
 52. Bonnet THOMAS, ° ca 1723 Miremont, y + 15.02.1798, y x 19.02.1743
 53. Marie GUILHOT, ° 22.03.1719 Bromont-Lamotte
 54. Antoine GILBERT, ° ca 1712 Miremont, laboureur, y x 17.02.1738
 55. Marie LACOST, ° 26.08.1714 Bromont-Lamotte
 56. Guillaume PETIT, ° 15.05.1718 Villosanges, y + 13.10.1781, laboureur, y x 28.01.1749
 57. Marie MARTIN, ° 22.03.1736 Villosanges, y + 26.01.1757
 58. Pardoux BELLEUF, ° ...11.1720 Villosanges, y + 02.05.1794, x 20.02.1743 Landogne
 59. Jeanne FAURE, ° ...07.1726 Landogne, + 24.01.1787 Villosanges
 60. Annet BERAUD, ° ca 1744 Villosanges, garde chasse et bois, y x 06.02.1769
 61. Marie BACCONNET, ° 29.05.1742 Villosanges, y + 08.02.1793
 62. Philibert MOREL, ° 27.03.1741 Combrailles, x Miremont 16.02.1768
 63. Marie LUBIERE, ° ...06.1736 Miremont, y + 07.03.1783

7^e génération

64. Amable PHELUT, ° 23.04.1683 Villosanges, y + 17.02.1757, y x 19.02.1705
 65. Jeanne PETIT, ° 12.12.1682 Villosanges, + ca 1739
 66. Annet TIXIER, ° 29.07.1688 Villosanges, + ca 1743, x Villosanges 06.11.1714
 67. Gilberte CLUZEL, ° ca 1690 Villosanges
 68. Michel PRASY, ° ca 1678 Villosanges, y + 17.02.1757 gens de labeur, y x 20.02.1708
 69. Marie LAMAZIERE, ° 27.08.1686 Villosanges, y + 15.02.1734
 70. Gervais POMMEYROL, ° 08.02.1671 Charensat, + ca 1729, x Biollet 10.02.1698
 71. Jeanne POMMEYROL de Biollet, + ca 1729
 72. Jean DENIS, ° ca 1667, + 07.04.1739 St-Priest-d-Ch., marchand, y x 20.08.1699
 73. Françoise DELACOSTE, ° St-Priest-d-Ch., + ca 1723
 74. Antoine ROBERT, ° ca 1667 Manzat, y + 09.01.1774, bourgeois, greffier au tribunal de Chateaufort, sr du Buysson, y x 18.02.1692
 75. Anne BOUDAU, ° St-Priest-d-Ch.
 76. Pierre DESARMENIENS, ° 29.11.1713 Bussiere-ss-R-d'A., y + 01.03.1777, laboureur, y x 28.02.1729
 77. Gabrielle ROFFET, ° ...11.1708 S-Maigner, + 18.12.1789 Bussiere-ss-R-d'A
 78. Martin TIXIER, ° ca 1697 St-Maurice-de-Pionsat, + 15.03.1707 Bussiere-ss-R-d'A, y x 10.04.1731
 79. Anne CHANUDET ° 06.01.1716 Bussiere-ss-R-d'A., y + 26.11.1769
 88. Philibert GOGÉ, ° 04.03.1699 Villosanges, sabotier, y x 04.03.1726
 89. Jeanne RASTOIX, ° 03.05.1696 Villosanges
 90. Jean JOANNY, ° 17.08.1681 Villosanges, + ca 1754, x ca 1712
 91. Marie SOUBRE, ° 16.11.1688 Villosanges, + ca 1754

92/93. = 68/69

Notes : **St-Priest-d-C.** = *St-Priest-des-Champs* ;

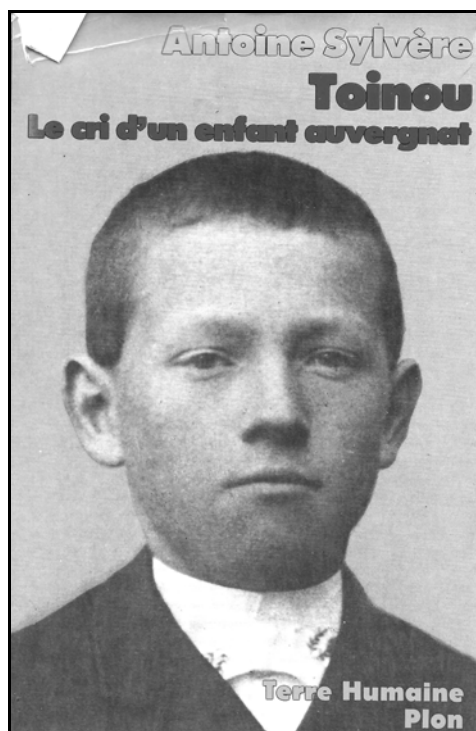
Bussiere-ss-R-d'A. = *Bussiere-sous-Roche-d'Agoux (aujourd'hui = Bussière)*

Gervais SYLVÈRE, enfant abandonné le jour de la Saint-Sylvère, et les ancêtres de *Toinou* (Antoine SYLVÈRE) .

par Henri PONCHON (cghav-62)

« L'an mil huit cent vingt sept et le vingt juin à neuf heures du matin par devant nous Pierre Alexis Joseph Imberdis Brugeron adjoint et chargé des fonctions d'officier public de cette commune...est comparue Dame Marguerite Dorat âgée de soixante ans religieuse à l'hospice de cette ville, laquelle nous a déclarée qu'aujourd'hui à une heure du matin, elle a entendu sonner à la porte dudit hospice et qu'ayant été ouvrir, elle n'a aperçu personne si ce n'est un enfant tel qu'elle nous l'a présenté enveloppé d'une guinche serge brune, une paire maillotte en fil, un drapeau et une chemise toile blanche, ayant à la tête une coiffe en satin fond bleu à fleurs jaunes garnie en dentelles blanche et un mouchoir indienne fond blanc à fleurs rouges et bleues le tout mi usé sans marque ni chiffre ». C'est un garçon, nouvellement né. Il porte un écrit sur sa poitrine « l'infans que nous vous avon remi na pas été batisé aye soins, on le retirera »^[1] Comme c'est la règle, on lui donne un nom. Ce vingt juin est le jour de la Saint-Sylvère ; il s'appellera Gervais SYLVÈRE. Il est remis à l'hospice pour lui être administré tous les secours que son état exige ; il ne sera jamais retiré. Ainsi débute le roman des Sylvère, le jour de la Saint-Sylvère

L'histoire a sans doute débuté quelques jours auparavant lorsqu'une fille de la ville ou des alentours décida de déposer discrètement son enfant devant les portes de l'hospice, avec, semble-t-il l'espoir de le reprendre un jour, lorsque la vie serait moins dure ou la famille plus compréhensive.



Couverture du livre « Toinou », d'Antoine SYLVÈRE

Il n'est pas le seul à avoir été ainsi déposé devant l'hospice, la mairie ou en d'autres lieux de la ville. En ces temps des dernières monarchies, ce sont 50 à 80 garçons et filles qui sont abandonnés, exposés comme l'on dit, et qui rejoindront l'hôpital-hospice d'Ambert, dans l'ancien couvent des Récollets, à la sortie de la ville sur la route de Thiers. Depuis la Révolution, les abandons ont crû régulièrement et atteindront une pointe extrême en 1828 (80), 1829 (80) et 1830 (84), liés aux mauvaises récoltes de l'époque. Avec un peu plus de filles que de garçons. Au cours de ces années-là, les enfants abandonnés représentent 15 à 20 % des naissances enregistrées à Ambert. Ces enfants exposés rejoignent l'hospice avec un bon rédigé par l'adjoint de la mairie d'Ambert, chargé de l'état civil, comprenant un inventaire des effets trouvés sur l'enfant, pour une éventuelle reconnaissance ultérieure, informations reproduites sur le registre des naissances. Ils sont remis entre les mains de sœur Marguerite DORAT puis placés en nourrice dans les fermes des environs. 10 à 20% d'entre eux vont décéder dans l'année suivant leur placement, chiffre comparable à celui des naissances normales. De tels hospices existent dans chaque chef-lieu d'arrondissement ; ils sont dotés d'un tour pour faciliter les abandons discrets.

A Ambert, en cette année 1827, les enfants sont déposés, en pleine nuit, tantôt devant la porte du cordonnier Jean CHARBONNIER, à côté de la mairie, tantôt devant l'hospice, où veille Marguerite DORAT. On a heurté discrètement à la porte pour attirer l'attention puis on s'est rapidement évanoui dans la nuit. En début de matinée, l'officier d'état civil inscrit l'enfant dans les registres en décrivant soigneusement ses habits ou signes distinctifs, un nom et un prénom lui sont attribués avant de rejoindre définitivement l'hospice. En ce mois de janvier, Jean CHARBONNIER a recueilli ainsi Isaac SYLVESTRE le 2 janvier, Claire BLANCHE, le 8, Antoinette CÉLINE, le 19 et Marguerite Dorat, pour sa part, Marie TONINE le 27 « enfant batiser marie », François TUMUS, le 30... Une longue litanie de 53 noms en 1827 que chacun peut consulter sur les archives en ligne dont celui de Gervais SYLVÈRE le 20 juin.

La suite, son petit fils Antoine SYLVÈRE nous la racontera en 1988 dans ce livre admirable *Toinou Le cri d'un enfant auvergnat*² dans la célèbre collection *Terre humaine* chez Plon, contrepoint indispensable à la vision d'Henri POURRAT, bourgeois de la ville d'Ambert. Il faut le lire.

La famille

Courte biographie d'Antoine SYLVÈRE

Antoine SYLVÈRE a décrit son enfance dans *Toinou* chez ses grands-parents puis à Ambert. Bien qu'ayant obtenu brillamment le certificat d'études et ayant des ambitions, il doit entrer à 13 ans à l'usine.

A 17 ans, il doit fuir pour avoir émis de faux mandat avec

[1] Registre Ambert, cote 6 E 3 28, image 32

l'aide d'un complice postier ; il sera condamné par contumace. Après un passage à Marseille, en Corse et en Tunisie, il trouve son salut dans la Légion étrangère en Algérie où s'engage pour deux ans, sous un faux nom^[2].

A son retour, il sera «*acquitté comme ayant agi sans discernement et remis à ses parents* » ainsi que le rappelle sa fiche matricule^[3]. Il a conté cette expérience dans *Le légionnaire Flutsch*.^[4] Il n'en accomplira pas moins son service militaire d'octobre 1909 à janvier 1911 au 86^e RI, devenant caporal.

Grâce à l'aide de son frère Damien, il a préparé à son retour le brevet supérieur et a pu devenir instituteur. Il a obtenu un poste dans une école religieuse de la Ferte-sous-Jouarre. Malgré ses deux ans de Légion, il n'en doit pas moins accomplir son service militaire^[2] d'octobre 1909 à janvier 1911 au 86^e RI, devenant caporal. Il s'y lie d'amitié avec Gabriel RIGAUD dont la mère dirige seule, à Clermont-Fd, l'usine de chaux et ciment, après la mort de son mari. Elle offre à Antoine la possibilité de terminer ses études et de devenir ingénieur.

Habitant alors au 55 boulevard Lafayette, il épouse, en 1912, sa fille, Suzanne RIGAUD, dont il aura quatre enfants : Ginette (1913), Jean (1914), Jany (1921), Jean-Sylvestre (1939).

Mobilisé en 1914, il finira la guerre comme officier. Il est le seul survivant des hommes de sa famille, son frère Damien, ses cousins, son oncle sont morts au front ainsi que son beau-frère, Gabriel à Salonique.

Après la guerre l'usine doit être vendue, Antoine et sa famille s'installent à Cambrai. Il dirige la remise en état de plusieurs usines ruinées par la guerre. Il tente de former une coopérative de distillateurs mais doit faire face à l'opposition des puissants sucriers du Nord et du Clergé local.

Il est démis de ses fonctions de direction ; toutefois les propriétaires de la Distillerie de la Lys, reconnaissants d'avoir sauvé leur usine lui verseront une pension fort élevée de 1929 à 1939. Il abandonne le monde des affaires.

A partir de 1929/1930, il s'installe à Paris, s'adonne à la lecture, développe ses connaissances, rédige des articles de vulgarisation scientifique et débute la rédaction de ses souvenirs. Il milite activement pour les Républicains espagnols et adopte une petite espagnole réfugiée, Rosita.

Pendant la guerre de 1940, dirigeant alors une exploitation forestière près de Quarré-les-Tombes, il crée un groupe de résistants avec ses ouvriers dans le Morvan. Prévenu à temps il réussit à éviter l'arrestation et rejoint le maquis du Tarn-et-Garonne. Ses trois enfants seront eux arrêtés le 13 avril 1943 puis déportés à Ravensbruck ou Buchenwald. Sa fille aînée, Ginette, y décèdera.

Antoine terminera la guerre chef de bataillon FFI sous les ordres du commandant de la région de Toulouse. Atteint d'un cancer généralisé, il décède en 1963. Il aura seulement eu le temps de rédiger les deux premiers tomes de ses mémoires.⁵

[2]Un Français ne pouvait être engagé que s'il avait accompli son temps légal de service. Il choisira d'être luxembourgeois et le nom de FLUTSCH

[3]Recrutement de Clermont-Fd, fiche 1139 de 1908. Une loi récente protégeait en effet les mineurs de 13 à 18 ans au titre du « discernement » .

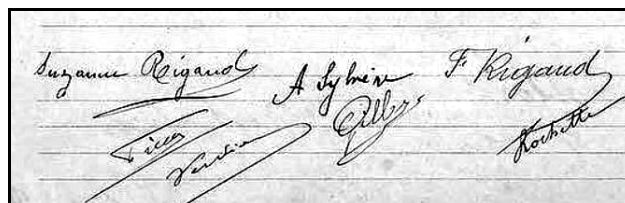
[4] Publié en 1980 par Plon (coll. Terre Humaine). Rééd Poche 2005

[5] Les renseignements ci-dessus sont issus de *Toinou* et ses annexes

Sa famille proche

Antoine SYLVÈRE avait épousé le 10.04.1912 à Clermont Marie Louise Suzanne RIGAUD d'où plusieurs enfants :

- Antoinette Gabrielle Ginette, ° 04.03.1913, + février 1945 (ou 14.10.1944) à Ravensbruck, ingénieur et architecte, décorée de la légion d'honneur x Jacques Philippe HAMELIN, ° 18.05.1914 Rio-de-Janeiro, + 15.05.1940 Chaulnes (80), polytechnicien, officier au 5^e régiment du génie, mort pour la France. Ils auront une fille Gabrielle HAMELIN à laquelle Jacques CHANCEL consacrera une radioscopie en 1980 pour parler du livre de son grand-père (on peut l'écouter sur le site de l'INA).
- Jean Damien, ° 27.09.1914 Clermont-Fd, déporté à Buchenwald matricule 21497 (parti de Compiègne 16.09.1943, libéré le 11.04.1945)^[6],
- Jany, née en 1921, déporté à Ravensbrück. C'est sûrement elle qui figure dans le convoi du 29.08.1943 parti de Paris pour Ravensbrück sous le nom de Geneviève SYLVÈRE/BLOUET, matricule 22451, née le 19.11.1921 à Cambrai, libérée le 30.04.1945^[4].
- Jean Sylvestre, né en 1939,



Les signatures sur l'acte de mariage de 1912 à Clermont-Ferrand - Suzanne Rigaud – A(ntoine) Sylvère

La mention marginale de l'acte de naissance indique par erreur que le mariage a été célébré à Ambert. Aucune trace d'un tel mariage à Ambert. Cette information a été reprise dans les généalogies publiées d'Antoine SYLVÈRE. La consultation des registres matricules montre qu'en 1912 il habitait Clermont-Fd au 55 boulevard Lafayette où il était dit « industriel ». C'est donc à Clermont en 1912 que l'on trouve ce mariage et la filiation de son épouse, Marie Louise Marguerite Suzanne RIGAUD, fille de feu Jean Marie RIGAUD, décédé à la Bourboule le 20.08.1897, et d'Eugénie Joséphine Fanny BONSENG (?)

Jean Marie RIGAUD était voyageur de commerce, domicilié à Clermont-Fd ; il décèdera à l'hôtel Trapon à la Bourboule. Ses parents Ignace Hippolyte RIGAUD et Marie Laurence JACQUET étaient négociants au 3, rue des Grands Jours ; les RIGAUD pourraient être originaires du Cantal.

Antoine avait un frère et une sœur :

- Damien Eugène, ° 24.05.1893 Ambert, + 24.08.1914 Baccarat, soldat au 86^e RI, décédé des suites de blessures de guerre, reconnu *mort pour la France* par jugement du tribunal d'Ambert .du 2.06.1920, transcrit le 21.06 sur les registres
- Marguerite Charlotte, ° 13.10.1895 Ambert, + 06.04.1953 Clermont-Fd x Ambert 11.08.1925 Joseph Auguste CHEVALIER, cultivateur à la Vironne (Cunlhat), ° 29.02.1888 Levallois-Perret (Seine), fs de Pierre CHEVALIER, cultivateur (la Vironne) et Marianne BAYLE

[6] voir Fondation pour la mémoire de la déportation : (www.bddm.org/liv/details)

Les premières années de Toinou

Toinou, c'est lui bien sûr, Antoine. On croise dans le livre une multitude de personnages pittoresques dont on ne connaît qu'un prénom ou un surnom qu'il faudrait s'attacher à situer sur l'arbre généalogique avec par ordre d'entrée en scène :

Sa mère, la Marie, d'abord. « *Dès qu'elle m'eut mis au monde, ma mère se trouva pourvu d'une source temporaire de profits...* », en partant à Lyon nourrir un enfant de la ville tandis que lui buvait le lait de la Jasse, la plus vieille des deux vaches. Dans sa jeunesse, elle avait été ourdisseuse, à vingt francs par mois, au tissage de M. Villadères à Olliergues.

Son père, le Joseph, qui à l'époque de sa naissance était scieur de long, en Normandie dans la forêt de Brotonne. Il y attrapera une pleurésie qu'il faudra soigner avec le salaire de sa mère.

Peu après, le couple prendra en métayage la ferme de la Masse. La métairie avait trois maîtres : le Patron, le Félix et le petit Félix, son gendre et son petit-fils.

Ses grands parents maternels, chez lesquels il était élevé à Montsimon : la Grande et le Grand appelé le Galibardi pour son admiration de GARIBALDI, commandant des Chemises Rouges en 70.

Le tonton Charles, un grand de quinze ans, qui racontait des histoires de *galipotes* ; Damien, le frère, d'Antoine. Le tonton Liaude et l'oncle Jean du Couderchou.

Anna, la jeune domestique venue du village et le Duret qui aida son père pendant un été.

Le Pierre de Bunangues, le cousin Jean-Marie de Busserolles, la Génie d'En-Bas, le cousin Eugène de la Faverie, la Jeanne, la femme du maçon, et sa petite fille la Marinou.

Et aussi, les autres Grands, ceux de Germanangues.

Et bien d'autres encore.



Montsimon hier et aujourd'hui

Pour les resituer, pour vérifier l'histoire, on peut rechercher dans les recensements. Par exemple, en 1891 et en 1896, on retrouve à Montsimon (Saint-Ferréol), Damien CHEVALIER, son épouse Marie BERARD, et leur fils Charles. Plus difficile est la famille SYLVÈRE. C'est seulement lors du recensement de 1896 qu'on la retrouve à la Masse ; le chef de famille Jean SYLVAIRE (31 a) est qualifié de domestique avec sa femme Marie CHEVALIER et leurs trois enfants : notre Antoine (8 ans), Damien (3ans), Marguerite (6 mois). Le métayer était redevenu simple domestique. Peu après, ils quitteront la Masse pour le quartier des Tuileries à Ambert. En 1886, Gervais SYLVÈRE habitait bien Germanangues avec son épouse, son fils Jean (20 a) et sa fille Eugénie (28 a). Mais en 1891, les SYLVÈRE ne sont plus à Germanangues et pas encore à la Masse.

Où était donc Toinou ?



La maison de Germanangues de nos jours

Un autre Ambert

Avec Toinou, on est bien loin de l'Ambert de POURRAT ou de VIALATTE, tous deux issus de la bourgeoisie locale. « *A Ambert les ordres étaient donnés en français ; on obéissait en patois...* ». Toinou, lui, est issu d'un milieu plus que modeste celui des petits paysans des alentours, des métayers qui ne peuvent pas honorer leur contrat, des gagne-petit, des femmes de ménage. Après ses premières années à la ferme, il est soumis à la dure loi, peu miséricordieuse, de l'école des Frères d'Ambert ; en parallèle il poursuit son éducation au pont des Feignants où il croise, avec ses amis le Pudorgne et le Puissant, des personnages hauts en couleur: Agnès la Crymosane et son commerce d'allumettes de contrebande, les bessons Goret qui les fabriquaient dans les faubourgs, l'héroïque Pas Préssé, le Galérien qui racontait sans fin ses mésaventures ... Il rend visite au Pantomine, suant à l'usine à gaz, qui le conseille, le défend, discutant même de l'existence de Dieu.

La Belle époque n'était pas pour tout le monde, pas pour les plus pauvres, pas pour les victimes d'accidents du travail ou de maladies qui devaient mendier leur nourriture tel le père et la mère Brande, le Pierre de Martinangues estropié par une scie, le Galipote de la Jarie abimé par un char à foin, le Flache tombé d'un noyer...

Et puis Toinou se souvenait de l'histoire du Bouradagné, riche marchand, qui, après usage, mettait ses conquêtes au turbin à Lyon ou Paris comme l'Anna, employée d'un

aubergiste ; le frère d'Anna, le Louis, et son ami, le Rollin, décidèrent de la venger ; le Bourdagné fut assassiné sur la route de Bordes ; les deux coupables furent acquittés grâce au talent d'un jeune avocat.

Et celle de Rose, la petite vachère, qui préféra se noyer dans la rivière pour échapper à ses violeurs dont le fils de son employeur.

Sa scolarité chez les Frères le conduira au Certificat d'Etudes, premier du jury des Frères. Il refusera le Petit Noviciat qu'ils lui proposaient. « *Comme si t'étais en prison, sans que tu puisses faire la buissonnière comme t'as l'habitude de faire* », lui dirent ses amis. « *Et tu y as pas dis, au Frère, qu'on t'aura pas nourri comme ça pour que tu nous plantes là juste à l'âge où tu vas pouvoir gagner quelque sous ?* », ajouta la Marie, sa mère.

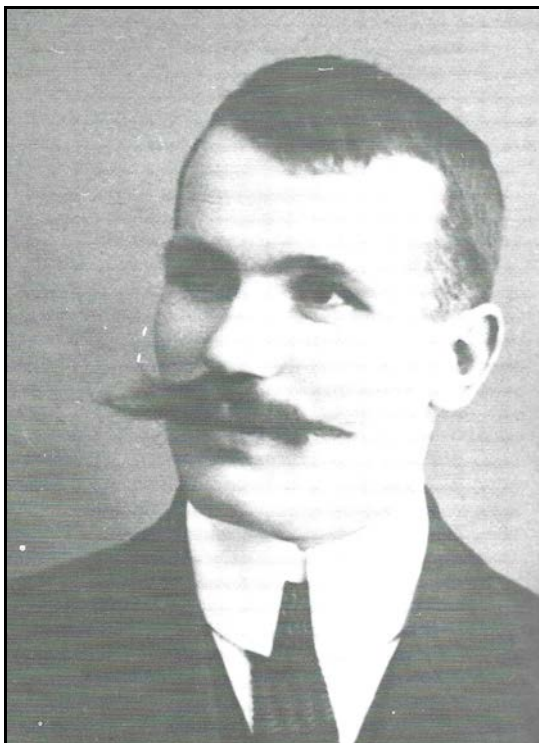
Direction la fonderie, où périront le Purdogne et le Puissant, avant qu'une condamnation ne l'aide à s'extraire du milieu ambertois.

Note : en outre on pourra consulter :

Michel BOY, *Les abandons d'enfants à Ambert avant et durant le premier tiers du XIX^e siècle*, Chroniques du Livradois-Forez ; GRAHLF, Bulletin annuel n° 31, 2009,

Généalogie d'Antoine SYLVERE

1. Antoine SYLVERE, ° 04.05.1888 Ambert (Germanangues) (déclaration faite par son grand-père maternel, son père momentanément absent pour sa profession), + 27.10.1963 Paris 12^e.
x Clermont-Ferrand 10.04.1912 Marie Louise RIGAUD (° 01.09.1891 Clermont-Fd, + 24.03.1978 à Draveil – Essonne)



Antoine SYLVERE avant 1914

2^e Génération

2. Jean SYLVERE, scieur de long, métayer, domestique, journalier, habitant Germanangues en 1887, ° 23.02.1865 Ambert, y+ 13.05.1931 (avenue du Pont où il est dit journalier, x Ambert 06.08.1887
3. Benoîte CHEVALLIER, domestique à Ambert au moment de son x, ° 01.01.1866 St-Ferréol-des-Côtes, + 1942,

3^e Génération

4. Gervais SYLVERE, scieur de long et cultivateur à Germanangues, ° 20.06.1827 Ambert, + 15.11.1908 à l'asile de vieillards d'Ambert (rue du Pont), x Ambert 15.07.1856
Enfant exposé. Le 20 juin correspond à la Saint-Sylvère.
5. Catherine VISSEYRIAS, couturière lors de son x, ° 11.06.1826 Ambert, + 20.03.1888 à Germanangues
6. Damien CHEVALLIER, cultivateur à Montsimon (St-Ferréol), °24.05.1842 St-Ferréol, + 1915, x Ambert 01.02.1865,
7. Marie BERARD, ° 8.10.1837 Ambert (le Grand Chier), + 1914

4^e Génération

10. Jean VISSEYRIAS, cultivateur au Cros de Montgolfier en 1815, maçon, ° 19.10.1795 Ambert yx 25.10.1815
11. Jeanne GERMANANGUES, ° 29.03.1790 Ambert, + 14.12.1831 Ambert
témoins au x : Jean Visseyrias 40a frère de l'époux cultivateur au Cros de Montgolfier, des Dapzol de Germanangues amis,
12. Jean CHEVALLIER, métayer au domaine du Lac en 1858, ° 12.12.1818 Champetières, + 06.09.1858 Le Monestier yx 08.06.1841
13. Benoite JOUBERT, cultivatrice à Susmontargues (Champetières) en 1865, ° 20.08.1822 Ambert
14. Vincent BERARD, momentanément absent en 1837 étant dans ...malade, cultivateur à Pouteyre en 1832, au Grand Chier en 1865, tuilier au Grand Chier en 1872, ° 06.09.1804, + 07.05.1872 au Grand Chier, x Ambert 30.10.1832

Note : en 1872, lors de la déclaration de décès de leur père, ses fils Claude Bérard, 38a, et Julien Bérard, 28a, sont dits tuiliers au Grand Chier

15. Jeanne SAURET, ° 22.05.1814 Ambert, + 15.05.1887 Ambert (le Grand Chier)

Note : déclaration faite par Claude Bérard 53a, tuilier, son fils, et Jean Chevalier, 43a son gendre, tuilier, tous deux demeurant au Grand Chier, décédée dans la maison du second,

5^e Génération

20. Jacques VISSEYRIAS, cultivateur au Cros de Montgolfier (Ambert), ° Champetières, + 10 pluv an 3 Ambert x Ambert 08.07.1782
Note : un Jacques Visseyrias âgé de 53 ans + au Cros de Montgolfier le 10 pluv. an 3 ; déclaration par sa fille Jeanne
21. Marguerite GOURBEYRE, de Valcivières, ° 06.01.1756 au Suc de Valcivières,
22. Jean Joseph GERMANANGUES, cultivateur à Germanangues, ° 21.02.1756 Germanangues (p : Jean Joseph FORCE l'ayné ; m : Marie BRUGERON sa cousine par sa mère), + 22.03.1819 Germanangues (63 ans, il est dit fs de + Antoine (erreur) et + Antoinette

- MATHIAS, veuf de Jeanne BORIE et époux de Damiane BONNEFOY x Ambert 09.09.1783
23. Jeanne BORIE, du Monestier, ° 30.10.1757 Marsolat (p : Benoît Borie de Marsolat ; m : Jeanne Imberdis de l'Imberdis), + 22 vend. an 8 Ambert (Germanangues, ses parents ne semblent pas être décédés)
24. Damien CHEVALLIER, métayer au domaine du Lac en 1858, ° ca 1775 (22 ans et demi au x) (la ° ne figure pas sur les registres 1774-1776 en ligne, manque 1777-1778), + 19.08.1862 au Monestier (le Mayet) (âgé de 87 ans) x Le Monestier 1^{er} ventôse an 6
25. Gabrielle FRITEYRE, ° ca 1777, + 26.04.1845 au Monestier (domaine du Lac) (âgé de 68 ans)
26. Jean JOUBERT, cultivateur aux Gladeaux (Thiolières) en 1822, ° 20.06.1784 Ambert, y x 14.03.1818
27. Anne MAYET, ° 14.07.1790 Ambert,
28. Claude BERARD, cultivateur au Grand Vimal, ° 27.06.1769 Ambert, + 02.07.1830 Ambert, y x 23.07.1793 (image 181-182)
Remarié à Ambert le 07.07.1812 à Jeanne CELLIER
29. Marianne SAURET (ou SERINDAT), ° 29.12.1768 Ambert (p : Pierre BOURDEL, son frère utérin ; m : Marie Anne GOURBEYRE, cousine maternelle), + 04.09.1811 Ambert (domaine de Vimal) (dite veuve de + Claude Bérard, fa + Jean et + Françoise Tixier)
Note 1 : née Marie Anne Sauret, appelée Marianne Sauret le jour du mariage, et Serindat lors du décès sans doute parce que sa mère Françoise Tixier semble s'être mariée une première fois à un Serindat.
Note 2 : A son décès en 1830, Claude Bérard est dit veuf en 1^{ères} noces de Marie Anne Sauret, et époux de Jeanne Cellier
30. Pierre SAURET, cultivateur au Grand Chier, ° 10.12.1783 Ambert, + 18.08.1826 Ambert, y x 5.06.1813
31. Jeanne SAURET, ° 08.04.1785 St-Martin-des-Olmes, + ap. 1832

6^e Génération

40. Balthazart VISSEYRIAS, + av. 1782 (Baltazar Vaissairias habitant le bourg de mons, fs de + Antoine et Marguerite Pacros, veuf Benoitte Mallouet x Champetières 05.09.1742 Anne Faure, fa Blaise et + Antoinette Marssoulat, de Chabanat, psse Champetières)
41. Anne FAURE, + av. 1782
42. Jacques GOURBEYRE, habite le Suc de Valcivières en 1751, ° 08.09.1731 au suc de Valcivières, + ap. 1786, x Valcivières 12.10.1751
43. Damiane MISSONIER, habite le Puy de Valcivières en 1751, + 02.01.1786 au Suc (Valcivières) âgée de 67 ans,
44. Jacques GERMANANGUES x Ambert 29.10.1744
45. Antoinette MATHIAS
46. Annet BORIE, de Marsollat, x Le Monestier 05.11.1753 (parents non cités)
47. Claudine IMBERDIS, de l'Imberdis, (parents non cités)
48. Antoine CHEVALIER, cultivateur au domaine du Lac en an 6, x Le Monestier 13.10.1772
49. Marie-Anne FLOUVAT,
Note : 02.11.1773, ° Louis Chevalier au Lac, fs Antoine, métayer au domaine du Lac, et Louise ? Flouvat (p : Louis Chevalier GP du lieu de Biourat ? psse d'Ambert ; m : Jeanne Mayet, GM)
Charles, ° 30.01.1779 au Lac

50. Pierre FRITEYRE, cultivateur métayer à Marsollat (Champetières) en An 6 (50 a),
51. Jeanne de COS
Note : Damiane Friteyre ° 17.01.1780, fa de métayers au domaine de Marsolat (p : Barthélemy Friteyre ; m : Damiane Decos)
52. Pierre JOUBERT (voir x François et Clauda à St-Ferréol 03.07.1756)
53. Claudine MATHIAS, + 27.03.1797 (7 germinal an 5) au Chatelet (Ambert)
54. Vital MAYET, laboureur à Maniarol ? (Ambert), du Monestier, + 07.03.1795 Le Monestier, x Ambert 17.11.1771
55. Denise JACOB, + 29.03.1801 Le Monestier
56. Etienne BERARD, métayer et cultivateur au Grand Vimal, ° ca 1728 + ap. 1793
57. Catherine BESSEYRIAS, + 30.12.1790
Note : à son décès en 1830, Claude Bérard est dit fs de feu Etienne Bérard et Catherine Serindat
58. Jean SAURET, métayer à la Varenne en 1768, 1793, ° ca 1733 x Ambert 22.08.1758
59. Françoise TIXIER, habite le village de Gaure à son x, veuve d'Annet BORDEL (x 01.07.1755, image 207)
Note : Françoise Tixier (même parents décédés, x 12.06.1753 Claude Serendat, voir image 148-149, serait-ce la même ?)
60. Vincent SAURET, métayer à la Varenne (Ambert) en 1779, ° ca 1754, + ap. 1813, x St-Martin-des-Olmes 09.02.1779
61. Marguerite JARRIX, de Jarrix (SMO), ° ca 1761, + ap. 1813
62. Guillaume SAURET, scieur de bois en 1778 à Ballays (St-Martin), cultivateur à Lossedat en 1813, + ap. 1813, x St-Martin-des-Olmes 07.09.1778
63. Jeanne Marie DOUARRE, ° 02.09.1750 SMO + ap. 1813

7^e Génération

84. Antoine GOURBEYRE, du Suc, + ap. 1751 x Valcivières 17.06.1721
85. Jeanne MATHEVON, de Châtaignier, + av. 1751
86. Claude MISSONNIER, + av. 1751 x Valcivières 22.09.1722
87. Antoinette NOURISSON, de Job, + ap. 1751, ° ca 1700, + 23.12.1770 au Suc de Valcivières,
88. Georges GERMANANGUES, de St-Ferréol-des-Côtes, x Ambert 23.11.1717
89. Marie BESSEYRIAS, d'Ambert
90. Antoine MATHIAS, x Ambert 15.09.1711
91. Clauda COLLAY
92. Balthazar BORIE, x Le Monestier 06.07.1728
93. Claudine FRAISSE, de Fournols
96. Louis CHEVALIER, du Monteix (Ambert) au Biorat (Ambert) en 1772, x Ambert 14.10.1749
97. Marie FAVIER, de Faverie, + av. 1772
98. Damien FLOUVAT, de Thiolertees en 1746, 74 ans en an 6, habitant au Lac en 1772 et an 6, x Thiolières 14.06.1746
99. Jeanne MAYET, du Monestier (Blanval)
108. Etienne MAYET, du Monestier
109. Catherine ARTAUD,
110. Blaise JACOB, de St-Ferréol-des-Côtes, x Ambert 05.09.1752
111. Damiane VISSEYRIAS
116. Guillaume SAURET x Ambert 09.09.1727

117. Elisabeth FRITEYRE
 118. Claude TIXIER, + av. 1753, du village de Gaure, x
 Ambert 25.08.1722
 119. Marguerite FAURE, + av. 1753 de St-Martin-des-Olmes
 120. Jean SAURET, d'Ambert,
 121. Françoise TIXIER,
 122. Jean JARRIX, laboureur à Jarrix
 123. Anne DOUARRE
 124. Vincent SAURET, + av. 1778
 125. Marguerite PRAT, + av. 1778
 126. Benoit DOUARRE, laboureur au Béal, ° 16.01.1703
 Ambert, + 16.05.1768 SMO x SMO 17.01.1731
 127. Claudine CHAPAT, ° 15.01.1714 SMO y+ 24.08.1767

8^e Génération

168. Grégoire GOURBEYRE
 169. Marie CHEVALEYRE
 170. Damien MATHEVON
 171. Antoinette VOLDOIRE, + av. 1721
 172. Thomas MISSONNIER
 174. Grégoire NOURISSON
 176. Damien GERMANANGUES x St-Ferréol-des-Côtes
 05.03.1696 (parents non cités)
 177. Marie QUIQUANDON (parents non cités)
 178. Claude BESSYRIAS, fs de Pierre, x Ambert
 12.10.1688
 179. Françoise JACOB, fa de Jacques,
 180. Jean MATHIAS
 182. Etienne COLLAY
 184. Annet BORIE
 185. Catherine PROHET
 186. Blaize FRAISSE
 187. Benoite GENESTIER, + av. 1726
 192. Antoine CHEVALIER
 193. Françoise CHELLES
 194. Jean FAVIER
 195. Anne BERAUDIAS
 196. Pons FLOUVAT
 197. Marie CHEVALIER
 198. Damien MAYET, + av. 1746
 199. Françoise ACHART, + av. 1746
 220. Jacques JACOB, de St-Ferréol-des-Côtes
 221. Clauda FLORENÇON,
 222. François VISSEYRIAS, d'Ambert
 223. Denise RIBEYRON
 232. Jean SAURET
 233. Françoise SAURET
 234. Georges FRITEYRE x
 235. Antoinette FAURE
 236/ Mathieu TIXIER
 237. Clauda REYROLLE
 238. Pierre FAURE
 239. Alix JARROUX
 252. Pierre DOUARRE, au Grandchier (Ambert), (1658-1722)
 253. Antoinette BONNEFOY (ca 1678-1722)
 254. Jean CHAPPAT, laboureur, ° 03.02.1687 SMO
 y + 09.01.1755, y x 28.01.1712
 255. Elisabeth BERNARD, ° 09.05.1690 SMO
 y + 08.01.1766

Un poème de Damien SYLVÉRE, écrit à Buchenwald

Chanson d'automne

*C'est la chanson d'automne.
 Un peu triste pourtant.
 Le temps fuit et nous donne.
 Le regret du printemps !
 Car sans répit et il coule.
 Brassant les heures passées.
 Comme le pas qui foule.
 Les feuilles entassées.*

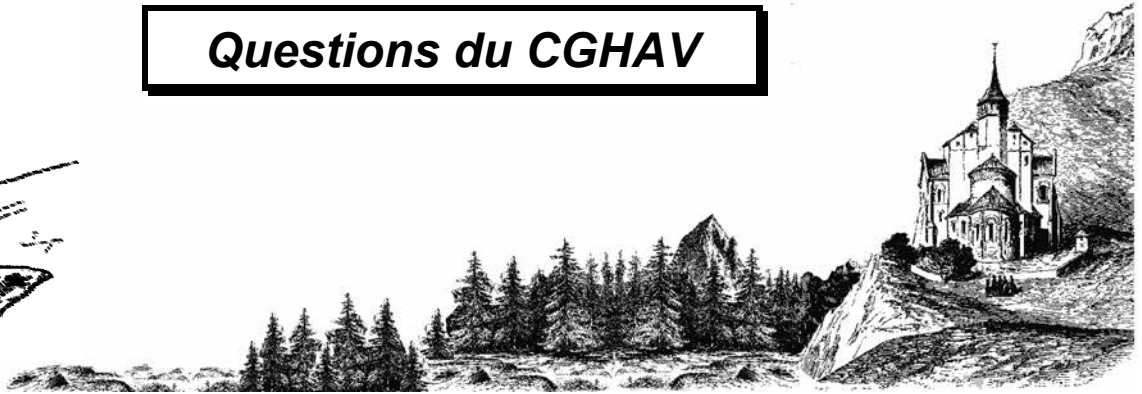
*Avons-nous su saisir.
 Des corolles fragiles.
 Le parfum, le plaisir.
 Comme l'abeille agile ?
 Peut-être reste-t-il.
 Une goutte de miel.
 De ce doux mois d'avril. *
 Où nous comble le ciel ?*

*Déjà la brise est fraîche.
 Et s'en va l'hirondelle ?
 L'herbe du square est sèche.
 Dégarnie la tonnelle.
 Et mon cœur douloureux.
 De voir s'enfuir mon rêve.
 Songe à ces jours heureux.
 Aux extases si brèves.*

* Il fut justement été arrêté en avril 1943



Questions du CGHAV



Les questions et les réponses doivent être adressées
à Jean-Pierre BARTHÉLEMY
14 rue Broca 75005 Paris
Courriel : barthelemyjpmc@wanadoo.fr

La rubrique Questions-Réponses est conçue pour être un espace d'échanges privilégié, ouvert à tous. Dans cet esprit, elle reprend les échanges intervenus sur le forum. Si certains le souhaitent, ils peuvent entrer en contact avec l'auteur d'une question (directement ou par mon intermédiaire), mais ils ne doivent pas oublier de tenir la rédaction informée de leur réponse qui peut intéresser d'autres adhérents car ... nous sommes tous cousins.

Pour les textes envoyés par Internet, et afin de faciliter le travail de reprise, veuillez placer le prénom en minuscules avant le nom en majuscules, et écrire les noms de lieu en minuscules. Pour les envois manuscrits, utilisez les majuscules pour tous les noms propres.

Avant l'envoi de vos questions, vérifiez que celles-ci comportent à la fois une date et un lieu au moins approximatifs et limitez-vous à 5 ou 6 questions par numéro.

Voici les abréviations couramment utilisées dans les questions réponses afin d'alléger le texte.

° = né(e) le	b = baptisé(e) le
+ = décédé(e) le ou feu(e)	x = marié(e) le
fs = fils de	fa = fille de
asc. = ascendance	desc. = descendance
av. = avant	ap. = après
psse = paroisse	pr. = présent(s)
ca = environ pour une date ou un lieu	
y = évite la répétition du lieu précédemment cité.	
Le <u>département</u> noté dans le titre de la question n'est pas répété auprès des lieux du même département.	

Le sigle « * » devant le n° de la question signifie qu'une réponse se trouve dans ce même numéro, mais cela n'empêche pas qu'un complément soit bien accueilli et puisse paraître ultérieurement.

Toutes les questions et réponses reçues, à mon adresse, par courrier postal ou électronique, avant le **15 mai 2017** ont été reprises dans ce numéro.

QUESTIONS GÉNÉRALES

*161-17312 Consultation des registres en ligne

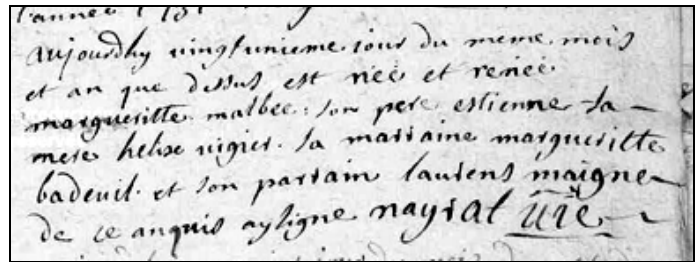
A la recherche de « mes » TARAGNAT de Chassagne, j'ai vu que vous avez versé des relevés importants sur Généanet. Ces relevés ne sont pas faits à partir des archives en ligne des AD 63 car il y a des relevés sur des périodes où les registres ont des trous, donc ... la source est-elle un autre registre des AD (auquel cas je vais à Clermont) ou les registres de la commune de Chassagne (auquel cas ... je vais dans la montagne) ? Merci de vos conseils.

Elise TARAGNAT (cghav-11160)

NDLR : les dépouillements disponibles sur GeneaNet sont les mêmes que ceux sur GeneaBank, et ceux-là sont gratuits. sans nécessité d'abonnement spécifique.

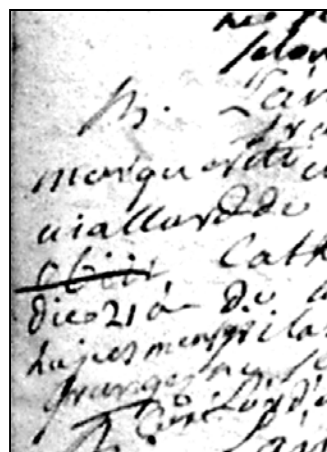
*161-17313 Mention « né et rené »

Sur les registres des baptêmes de la paroisse d'Anzat (63) j'ai trouvé sur plusieurs actes la mention « née et renée » ou « né et rené » concernant plusieurs enfants. Il y est fait mention des pères et mères, parrains et marraines, mais pas du baptême. S'agit-il d'enfants mort-nés ?



S. DEHARVENG (cghav-11035)

*161-17314 Mention marginale



Sauriez-vous déchiffrer la mention en marge de l'acte ci-contre. Celle-ci figure sur la 1^{ère} page du registre communal des baptêmes et mariages de Fournols (mais pas sur celui du greffe en ligne). Peut-être s'agit-il du décès survenu peu après la naissance mais il n'y a pas d'acte inscrit sur le registre des décès.

S. DEHARVENG
(cghav-11035)

*161-17315 Supplique dans le registre des mariages de Souvigny (03)

Je découvre une bien curieuse correspondance datant de 1660 dans le registre de Souvigny 1630/1667 page 322.

Votre avis sur une situation bien complexe ?

Simone DARCILLON POUILLEN (cghav-

161-17316 Des initiales comme patronyme

Avez-vous déjà rencontré ce genre d'énigme, le nom de famille remplacé par des initiales ?

Dans l'acte de mariage à PERNES (62) le 27.11.1875 de Joseph SACLEUX, maçon, y ° en 1847 à Pernes, d'une part et de Marie Augustine D.L.B.Z. domestique à Pernes, enfant assisté de la Seine, admise le 24.02.1850 et né le 15 février à domicile inconnu, fille de père et mère inconnus, porteur d'un collier n° 684, d'autre part.....

Que signifient ces initiales ? Dans l'acte de décès en 1908 de cette Marie Augustine c'est pareil : D.L.B.Z.

En 1876 naissance de Léon Sacleux, fs légitime de Joseph et de Marie Augustine D.L.B.Z.

Souvent, pour les enfants abandonnés, on donne le nom du jour du calendrier, ou d'une fleur, ou d'un métier etc.. Je n'ai jamais rencontré de nom remplacé par des initiales.

Yvette JUMEL (cghav-1536)

*161-17317 Les croix du Massif Central

Qui aurait le livre de Jacques BAUDOIN " *Les croix du Massif Central* " ? Il me faudrait juste la copie de l'explication de la croix n°268 (La Moutade, photo 513)

Isabelle CHRISTOPHE (cghav-3765)

161-17318 La Faverie à Ambert

Mes ancêtres étaient originaires de la Faverie, hameau d'Ambert, où ils étaient marchands en 1666. Je sais qu'il existait par la suite une école mais j'aimerais en savoir un peu plus sur l'histoire de ce hameau.

Yvette JUMEL (cghav-3945)

QUESTIONS PARTICULIÈRES

*161-17319 ARMAND – HUGON (43)

Ts rens. sur le couple Jacques ARMAND - Gabrielle HUGON demeurant à Paulhaguet vers 1600, dont trois enfants connus :

- Julien ° 19.05.1606 Paulhaguet

- François x Riom Marie LUCQUET (cm 15-01-1627)

- Pierre x Riom 05.1640 RIGAUD Marie

Bernard GAREL (cghax-867)

161-17320-ARSSAC-SIGAUD (43)

x ou cm Jean ARSSAC – Catherine SIGAUD av. 1623, ca Le Monastier-sur-Gazeille.

Paul VERDIER (cghav-1333)

*161-17321-BABUT (63)

Ts rens. sur une fratrie de Chastreix, les BABUT, à Loubazet, enfants du couple Jean BABUT x Chastreix 28.10.1813 à Jeanne BRUGIERE : Légère (° 27.11.1816), Antoine (° 03.03.1819), Claudine (° 03.05.1824), Anne (°21.07.1825), Etienne (°21.07.1825), Ligier (°20.08.1831) Louise (°21.01.1833), Annet (°06.07.1834)

Rien sur Chastreix et La Tour d'où est originaire leur père Jean (°04.11.1782), ni à Tauves où vécut deux autres BABUT. Les recensements n'aident pas non plus.

Lucette GENESTOUX (cghav-3857)

*161-17322 BELLOT-TAILLANDIER (63)

x Joseph BELLOT - Michelle TAILLANDIER dans la région de Tauves et celui de leur fils Leger BELLOT avec

Marie FLAT dans la région allant de Tauves à Saint-Germain-Lembron où est né leur 1er enfant en 1880.

Hélène PLANTARD (cghav-1414)

161-17323 BOST-TRUCHARD-TARCHER (42)

Asc. d'Antoine BOST, + 27.01.1691 Lissac, Usson-en-Forez, qui x Jeanne TRUCHARD ou Catherine TARCHER

Bruno RIPPERT (cghav-2683)

*161-17324 CHAPUS

+ Suzanne CHAPUS, veuve de François TARDIEU, à Ongles (04) ou peut-être à St-Etienne (04).

Yvette JUMEL (cghav-1536)

161-17325 CHOLVY-CHARREYRE (43)

x ou cm Antoine CHOLVY - Marguerite CHARREYRE, av. 1621 ca Le Monastier-sur-Gazeille.

Paul VERDIER (cghav-1333)

161-17326 CHOLVY-GIRAUD (43)

x ou cm Simon CHOLVY– Catherine GIRAUD, av. 1614, ca Le Monastier-sur-Gazeille.

Paul VERDIER (cghav-1333)

161-17327 FAVEYRAL-OLIER (42/43)

Asc. de Gabriel FAVEYRAL, boulanger et cultivateur à Pontempeyrat (Craponne ?) qui x ca 1810 Marie OLIER

Bruno RIPPERT (cghav-2683)

*161-17328 FOURNIER-LAVILLE

Je suis à la recherche du lieu de mariage du couple Hippolyte FOURNIER (° 30.07.1859) x Marguerite LAVILLE le 27.10.1888 en Auvergne. La personne qui m'a indiqué ces dates les a trouvées dans la Généalogie de la Famille BARDY de Louis Masset et Albert Lesmaris, Riom 1895, page 71. " Ce x pourrait être autour de Blanzat...

Dominique FOURNIER (cghav-2546)

161-17329 FRADIN Emile (03)

Qui aurait étudié la généalogie d'Emile FRADIN, l'inventeur du site archéologique de Glozel (03) dans la Montagne Bourbonnaise ?

Daniel GROISNE (cghav-2872)

161-17330 GIRAUD (43)

Mon grand-père maternel, Vital GIRAUD est né en 1864 au Puy-en-Velay. Il était le deuxième d'une fratrie de quatre enfants, tous nés au Puy-en-Velay et tous actifs dans la fabrication et le négoce de la dentelle : Auguste né en 1861, Vital en 1864, Antoine en 1867, Louise en 1869.

Je cherche à compléter l'arbre généalogique de mon grand-père par les frères et sœurs de ses différents ascendants ainsi que par les descendants de ceux-ci.

Je sais aussi que son frère Antoine a eu des enfants et je souhaiterais savoir si je peux retrouver des cousins du côté de cette lignée.

Voici son ascendance telle que j'ai pu la reconstituer :

1- GIRAUD Jean Baptiste Vital, ° 03.06.1864 Le Puy-en-Velay, + 31.10.1915 Paris

2- GIRAUD Baptiste Ferdinand dit Alphonse, °11.12.1835 Le Puy, y + 30.12.1904

3- CHABANOLLES Marie, ° 03.1832 Yssingaux, + 28.09.1801 Le Puy

4- GIRAUD Augustin André, ° 27.05.1810

5- VACHER Marie, ° 22.01.1807 Langeac

6- CHABANOLLES François

7- PERBET Marie, + 12.12.1832

8- GIRAUD Jean Baptiste Bonnet

9- BRAULES Marie Agnès, ° 21.02.1782 Le Puy, + 14.11.1817
10- VACHER Louis Melchior
11- LAFONT Madeleine
16- GIRAUD Augustin, + 20 ventôse an V Le Puy
17- DUBOIS Marguerite
18- BRAULES Laurent, 19 REYNAUD Anne Marie
Bernard-Marie BOYER (cghav-11181)

*161-17331 JEUNE (63)

Ts rens. sur Annet JEUNE, seigneur des Morteins (?) qui signe au mariage de son (peut-être) petit-fils ou neveu, Jean GRIPPEL de Cunhat, en 1691 à St-Amant-Roche-Savine (acte aux AD 63 : 3 E 333 2 page 55)

Dominique BOIS (cghav-3082)

*161-17332 LAFON (15)

Asc. d'Anne LAFON fille mère de Jean-Marie LAFON ° 12.11.1872 à Loubéjac, St-Chamant,

Dans l'acte de naissance, le père d'Anne est le déclarant : Charles LAFON fermier à Loubéjac, St-Chamant.

Ces LAFON ne sont pas originaires de St-Chamant et d'après d'autres actes, ils finissent leurs vies à St-Cernin. Mais je n'ai pas trouvé l'acte de décès d'Anne LAFON.

J'ai une piste pour Charles sur St Cernin mais j'ai besoin de confirmation. Voici mes informations :

Charles LAFON ° 22.06.1819 Lagarde, St-Cernin, + 21.07.1893 Lamourio, St-Cernin fils de Guillaume et Anne JOURQUET, x 14.02.1844 Catherine DAGUZON ° 23.08.1821 Le Bex, St-Cernin fille de Guillaume et Marie SALLES

Ils ont une fille Agnès LAFON ° 14.11.1845 St Cernin, déclarée par son aïeule Agnès JOURQUET. On note que le prénom de Anne JOURQUET s'est transformé en Agnès.

LAFON Jean-Marie ° 12.11.1872, x 20.02.1895 St-Cernin Marie VEYRIERES ° 02.09.1875 St-Cernin, fille de Guillaume et Marie PARLANGE. Jean-Marie habite avec sa mère à Lamourio, St-Cernin.

Un Charles LAFON + 21.07.1893 à Lamourio, St-Cernin et dans le recensement de 1891 à Lamourio il y a la famille Charles LAFON-Catherine DAGUZON dont Anne LAFON. Jean-Marie LAFON n'est pas présent.

Est-ce que cette Anne, serait Agnès °1845 ? Je n'ai pas trouvé trace d'une Agnès.

J'ai pensé qu'avec le bail à ferme établi à St-Chamant j'aurai peut-être les infos sur ce Charles LAFON et sa famille. Mais quel notaire pourrait avoir fait le bail à ferme en 1872 à St-Chamant ? Et celui de Lamourio à St Cernin ? Et cela nécessite de parcourir plusieurs années de minutes une fois ce notaire connu ! Sinon, comment faire pour retrouver cette famille ?

Lucette GENESTOUX (cghav-3857)

161-17333 LARGIER-ALLIROL (43)

x ou cm Pierre LARGIER-Catherine ALLIROL, av. 1627, ca Le Monastier-sur-Gazeille.

Paul VERDIER (cghav-1333)

161-17334 MALMENAIDE (63)

Ts rens. sur Jean-Pierre MALMENAIDE ° 1875 St-Martin-des-Olmes, réformé en 1915 à Clermont pour rachitisme, et dont je ne retrouve pas la trace.

Daniel MALMENAIDE (cghav-2419)

161-17335 MONET (63, 71)

J'ai découvert un ancêtre Damien MONET qui, le 18.09.1682, épouse Françoise PARIAT à Sigy-le-Châtel (71). Le curé indique qu'il est originaire de la paroisse de Job, diocèse de Clermont en Auvergne. Poursuivant mes recherches dans les AD numérisées du Puy de Dôme, j'ai trouvé un Damien MONET, époux d'une Marguerite BESSIOUX qui a trois garçons : Benoit en 1612, François en 1615 et Jean en 1617. Il est possible que l'un d'eux soit le père du Damien MONET mon ancêtre.

Y aurait-il des membres de cette famille dans votre association qui seraient intéressés par cette recherche ?

Odette VOSTAL

161-17336 MOREL-PETIT (63)

x Antoine MOREL – Catherine PETIT + 11.02.1766 à 50 ans à Sauvessanges (Rochette-Ribier)

Bruno RIPPET (cghav-2683)

161-17337 MOURLEVAT-DUBOIS (63)

x Mathieu MOURLEVAT - Jeanne DUBOIS avant 1781. Lui ° 04.04.1752 La Chapelle Agnon + 21.04.1801 Marat Elle ° ca 1751, + 14.09.1789 à 38 ans à Marat

Yvette JUMEL (cghav-1536)

161-17338 SIMARE - SIMARD(15)

Ts rens. sur Guillaume SIMARE x Chabanoles, paroisse de Lorcières Agnès TALPIRE/de LASPRE ?

Ce couple a eu un enfant Pierre SIMARD (° ca 1678) qui s'est marié le 30.04.1708 avec Marie BLANC (° ca 1678) à Anduze (30) et ils ont eu quatre enfants Jean, Pierre, Magdeleine et Jacques nés à Tornac (30)

Jean-Pierre SIGNORET (cghav-2679)

161-17339 PITAVI-MOREL (63)

x av 1670 Vital PITAVI, laboureur à Sauvessanges (Sauvessanelles) – Marie MOREL

Bruno RIPPET (cghav-2683)

161-17340 SÉJALLON-CHOLVY (43)

x ou cm Guillaume SEJAL(L)ON – Hélix CHOLVY, av. 1644, ca Le Monastier-sur-Gazeille.

Paul VERDIER (cghav-1333)

DEMANDES D'AIDE POUR DES RECHERCHES OU COPIES D'ACTES

Aux AD du Puy-de-Dôme, serait-il possible de me photographier le contrat de mariage de mon arrière-grand-père, Amable MENU (° 21.12.1846 St Flour l'Etang, + 27.05.1914 St-Chamond) avec Louise IGONIN. Le contrat a été passé devant Me FRITISSE, notaire à Thiers le 19 février 1883.

Hélène MENU (cghav-2693)

(menu.helene@free.fr) ou par le canal de la Rédaction



RÉPONSES AUX QUESTIONS GÉNÉRALES

161-17312 Consultation des registres en ligne

Sur le site des AD 63, vous avez, au-dessus de la liste des registres en ligne, une petite icône qui vous donne accès à l'identification des registres non encore en ligne et, en principe, à leur localisation.

Pour Chassagne, par exemple, les registres de la série communale sont bien aux AD de Clermont sous la cote 3E/97. Ils ne sont pas restés en mairie, mais n'ont pas encore été mis en ligne.

Beaucoup de nos relevés ont aussi été faits à partir des registres restés dans les communes qui ne sont pas en ligne

Alain ROSSI (cghav-2140)

161-17314 Mention marginale

Cette annotation quoique fréquente, m'a aussi interrogé les premières fois que je l'ai rencontré. Il est écrit "Obiit dies 21 du pres(ent) moy". Cela signifie que l'enfant est décédé le 21 du même mois, à l'âge de 8 jours dans ce cas, et qu'il n'a pas été rédigé d'acte de décès spécifique.

François CHALAMAUD (cghav-2996)

161-17315 Supplique dans le registre des mariages de Souvigny (03)

A mon avis, ces jeunes « tourtereaux » avaient « fêté Pâques avant Rameaux », du fait que les parents de la jeune fille tardaient à donner leur accord pour le mariage ! Elle s'est donc laissée séduire et n'a sans doute pas déclaré sa grossesse aux autorités, comme le prévoient les édits de Henri II et Henri III, ce qui était puni de mort à l'époque. Le jeune homme avait promis d'épouser la jeune fille, ce qu'il fit, mais ils se sont sentis un peu obligés de se justifier et supplient l'évêque de confirmer leur mariage et de baptiser leur enfant.

Yvette JUMEL (cghav-1536)

On peut aller un peu plus loin et cela est intéressant car permet d'entrer dans les détails de la réglementation du mariage. Il est dit dans la supplique que les époux avaient déjà été mariés et que sans cela la jeune femme n'eut pas cédé aux avances du garçon. Mais ce mariage aurait été **secret** ce qui était et est encore illégal. Le mariage doit être publié préalablement (les bans) et célébré en public : portes de l'église ou de la mairie ouvertes.

Si l'époux désirait épouser, pourquoi ne l'a-t-il pas fait ? Pour la raison très simple du refus de ses parents.

A l'époque, si les parents du garçon objectaient, le mariage n'était pas possible avant 25 ans. Entre 25 et 30 ans, il était possible, mais avec le risque d'exhérédation. Après 30 ans

l'objection des parents ne portait plus d'effet (en fait on considérait que si leur fils n'était pas marié, c'est qu'ils n'avaient pas rempli leur rôle)

Dans le cas présent, si j'ai bien lu, au mariage invalidé le garçon avait 27 ans. Depuis, deux fêtes de Pâques sont passées, et donc le garçon a atteint ses 30 ans. Il ne risque plus de perdre son héritage ! Encore une histoire de gros sous !

Alain ROSSI (cghav-2140)

161-17316 Des initiales comme patronyme

Cela pourrait être des initiales trouvées sur un habit de l'enfant abandonné; on lui a alors donné ces initiales comme nom. J'ai eu autrefois un collègue qui s'appelait MM

Henri PONCHON (cghav-62)

Le mien (un adjudant de carrière) s'appelait SINEPE, en fait SNP, pour « Sans Nom Patronymique ».

Alain ROSSI (cghav-2140)

161-17317 Les croix du Massif Central

J'ai le livre de Jacques BAUDOIN *Les Croix du Massif Central* qui date de 1989 (et qui fait bien ses deux kgs !).

Je crois qu'il y a une confusion : Les croix de la Moutade sont référencées 242, 243, 244 (et photos 463, 464).

La croix 228 est à Pérignat les Sarlièze (pas de photo)

La photo 513 est celle est à Teilhède, la croix étant référencée 378.

Jean-Noël MAYET (cghav-657)

J'ai trouvé des extraits de ce livres sur books Google . Je vous met le lien

https://books.google.fr/books?id=T3jX1NAeOC&printsec=frontcover&hl=fr&source=gbs_ge_summary_r&cad=0#v=onepage&q=la%20moutade&f=false

Les numéros ont dû être changés.

Isabelle CHRISTOPHE (cghav-3765)

RÉPONSES AUX QUESTIONS PARTICULIÈRES

160-17272 BATHIAT-CHATRY (63)

Gaspard BATHIAT né le 06.06.1676 et + le 16.12.1759 St Rémy de Blot. Fils de Simon + 15.03.1694 à la Chabasse St Rémy de Blot, marié à Michelle TOURET.

Gaspard marié le 23.11.1702 à St Rémy de Blot avec Marie CHATRY + 01.03.1748 St Rémy de Blot, fille de Jean + le 14.03.1696 à Chomeil, St Rémy de Blot

Enfants: Gilbert marié en 1735 avec Marie HABRIAL, Jean né 30.10.1704, marié à Claude MALLERET, Marie

née le 22.03.1722, + 23.10.1787 St Rémy, mariée 17.02.1741 à St Rémy avec Michel LAURENT.

Raymond ARNAUD (cghav-3382)

160-17281 COLOMB-PELARDY (63)

A ma connaissance, il n'y a pas de mariage ca 1791 à St-Clement de Jean COLOMB et Françoise PELARDY. Dans cette période, il y a des mariages de leurs enfants à St-Clement et St-Anthème.

Par contre, il existe bien un mariage du 03.10.1726 à St-Clement de Jean COLOMB (y ° 04.12.1702, y + 29.03.1780) et Françoise PELARDY (y ° 01.03.1712, y + 02.12.1771)

Leur ascendance :

1-Françoise PELARDY

2-Benoît PELARDY ° 06.04.1685 St-Clement, y + 26.12.1751, y x 14.10.1710

3-Marie PELARDY ° 04.04.1678 St-Clement, y + 22.10.1719,

4-Jean PELARDY ° ca 1647 La Chaulme, Pelardy + 1692/93 St-Clement, y x 28.07.1677

5-Jeanne (Antoinette) LIBERCIER ° 15.08.1659 St-Clement, y + 13.01.1723

6-Leonard PELARDY ° ca 1690, + av 1691, y x 13.09.1667

7-Marie COURTIAL ° 05.03.1641 St-Clement, y + 01.04.1685,

8-Antoine PELARDY ° ca 1627 La Chaulme

9-inconnue

10-Barthelemy LIBERCIER

11-Antoinette ARCHIER

12-Pierre PELARDY, + av 1667 La Chaulme

13-Vitalle COUVE, + ap 1667

14-Antoine COURTIAL, + av 1667

15-Anna SEPHOS

16-Antoine PELARDY, + ap 1666

17-Jacqueline CRESPET, + ap 1677 Cm 13.05.1629 not CALEMARD

32-Pierre PELARDY + ap 1623

33-Pantaleone ARCHIER

34-Jacques CRESPET

35-Anne OLIVIER

1-Jean COLOMB

2-Jean COLOMB ° ca 1653 ?, + 27-10-1728 St-Clement, La Chomette

3-Catherine SAINTIVOY ° ca 1665 ? + 06-02-1712 St-Clement La Chomette, femme de Jean COLOMB

Leur mariage introuvable sur St-Clement et St-Anthème

Robert PELARDY (cghav-2948)

161-17319 ARMAND-HUGON (43)

Je n'ai pas grand-chose sur ce couple : Gabrielle HUGON épouse Jacques ARMAND avant novembre 1593, dont postérité, avec les parrains et marraines suivants :

- Dauphine SIREJEHAN, femme de Sire Jehan HUGON, marchand, marraine de Claude, le 9 juillet 1594 ;

- Jehan HUGON, parrain de Jehan, le 3 mai 1598 ; -

- Anthonia HUGON, marraine de Pierre, le 16 mai 1610.

Xavier LOCHMANN (cghav-400)

161-17321 BABUT (63)

Je vous conseille de consulter les tables de successions aux AD 63 (elles ne sont pas en lignes) concernant le décès de Jean BABUT et Jeanne BRUGIERE (si vous avez les dates). Sur l'acte de succession, s'il y en a un, vous aurez les adresses des enfants. Personnellement cela m'a beaucoup aidé pour une famille de cultivateurs dont la

fratrie est de la même génération que la vôtre, et dont je ne trouvais rien dans les villages alentours. La plupart des enfants était partie vivre en région parisienne.

Sur FILAE, j'ai trouvé 2 mariages : Légère BABUT x 21.08.1861 Chanterelle (15) Antoine MOINS. Sa sœur Louise BABUT x 20.06.1870 Chanterelle Jean PLANTECOSTE.

Florian DUMAS (cghav-11125)

161-17322 BELLOT-TAILLANDIER (63)

Joseph BELLOT a épousé Michelle TAILLANDIER le 09.11.1828 à Saint-Sauves-d'Auvergne. Leur fils Léger BELLOT a épousé Marie FLAT le 22.03.1879 à Collanges.

Florian DUMAS (cghav-11125)

161-17324 CHAPUS, CHABUS

Dans Histoire généalogique des TARDIEU - auto édité par Ambroise TARDIEU, non commercialisé car destinée uniquement à sa famille – Ambroise TARDIEU précise que François TARDIEU, (fils de Claude et de Marguerite d'ISOARD de Fontienne) né à Saint-Etienne-les-Orgues en 1700, chirurgien oculiste audit lieu, fit son testament le 20 février 1747, marié le 9 avril 1720 à Suzanne CHABUS, (fille de Pierre et de Marguerite PAUL).

Richard DUJON (cghav-2570)

Vous trouverez sur GENEABANK votre Suzanne sous le nom de CHABUS et non CHAPUS. Elle est décédée à Ongles le 26.01.1773, trouvée dans l'écluse du moulin d'André TURIN, Elle était veuve de François TARDIEU, « **opérateur oculiste** ».

GENEABANK donne son mariage au 09.04.1720 qui a nécessité une dispense du 3/4^e degrés (3^e degré pour la fille, 4^e pour le garçon). François TARDIEU est fs de Claude, cardeur à laine, x 18.02.1697 Marguerite d'ISOARD.

Cette dernière est fa de + Jean d'ISOARD et de Anne de PONTEVES, deux familles nobles bien connues en Provence. Le mariage avec un cardeur à laine de la fille d'une famille noble (reconnue telle par les recherches de 1668) devait avoir quelque explication,

Alain ROSSI (cghav-2140)

NDLR : la profession de François TARDIEU (opérateur-oculiste) nous a amené à quelques recherches dont on trouvera les résultats dans ce numéro, page 169.

161-17328 FOURNIER

Le mariage Hippolyte FOURNIER – Marguerite LAVILLE a eu lieu à Buxières-sous-Montaigut

Richard BOCCI (cghav-11140)

Bertrand FOURNIER ° 10-07-1829 St-Bonnet de Condat (15) x 02.08.1853 Ardes (63) Marie Justine PAMELA ° 15.03.1834 Ardes

Lui fs de Jacques + 21.07.1842 St-Bonnet Marie Adele DORLHAC. Elle fa de Joseph Barthelemy notaire et Jeanne Marie Janie CHEVANT

Leurs enfants :

- Marie Therese FOURNIER ° ca 1855 ? + 14.09.1878 Blanzat (pas trouvé la ° à Ardes ni à St-Bonnet)

- Louis Bertrand Marie Auguste FOURNIER ° 25.04.1857 Ardes, y + 10.08.1857 . Les parents habitent St-Bonnet de Condat, l'enfant naît chez Mr TRIOULLIET notaire

- Hyppolite Marie Joseph Barthelemy FOURNIER ° 30.07.1859 Ardes. Parents à St-Bonnet

Robert PELARDY (cghav-2948)

161-17329 FRADIN Emile

Très intéressant votre Emile FRADIN. Il suffit de taper « emile fradin » (sans oublier les guillemets!) sur GALLICA. On apprend tout.

Sur GÉNÉANET, Michel DUMONTEL et Bernard ZACCONE publient un arbre remontant à cinq générations.

Emile est né 08.06.1906 et décédé le 10.02.2010 (103 ans, l'archéologie ça conserve...), au Mayet-de-Montagne (03)
Il a écrit un livre *GLOZEL et ma vie* en 1979

Ch.-F. POUZADOUX (cghav-3781)

161-17331 JEUNE (63)

Quelques éléments de réponse, mais pas la totalité, à partir de E. TIXIER « Les Insinuations judiciaires de Riom ».

1. Cm 3.09.1674 (B.ins.192[I],f°41) entre Annet JEUNE, Sr des Mortains (*village de St-Gervais-ss-M*), fs + Damien, marchand de St-Gervais-ss-M. avec Antoinette COSTE, fa Guillaume, bourgeois de Cunlhat et Isabrau ESTIVAL.
2. Cm 30.01.1663 (B.ins.185,f°126v° entre Jean GRIPEL, marchand de Cunlhat, fs + Claude avec Claude JEUNE) fa + Antoine, marchand de St-Gervais-ss-M. et + Claude BERTIN (MARTIN ?)
3. Donation 15.06.1659 (B.ins.182,f°330) par Claude MARTIN (BERTIN ?), vve + Antoine JEUNE, marchand de St-Gervais-ss-M., à Damien et Annet JEUNE ses fils, marchands

Le premier Cm semble identifier le Annet JEUNE de votre acte, mais

4. Cm 20.03.1647 (B.ins.176,f°434v°) entre Annet JEUNE fs + Antoine et Claude BERTIN avec Claude YMONET, fa + Pierre, marchand bourgeois de Vollore, et Jeanne COSTE (Tém. : Grégoire BERTIN, Dr en droit de Maringues, oncle époux
5. Cm 25.09.1639 (B.ins.174,f°320v°), entre Damien JEUNE, marchand habitant aux Mortains, parsse de St-Gervais, fs + Antoine et Claude BERTIN, avec Charlotte ROCHON, fa + Charles, proc. d'office de Montboissier et Jeanne COSTE, hbt Cunlhat (Tém. : Pierre COSTE ? frère germain, proc. d'office de Montboissier

Ces deux derniers Cm confirment le nom de la femme d'Antoine, c'est-à-dire BERTIN et non MARTIN

Par ailleurs, un Baptiste JEUNE, prêtre communaliste de St-Gervais, fait une donation le 8.03.1642, à ses deux neveux Antoine et Damien JEUNE, ses neveux, fs à + Guillaume

Apparemment ce Damien aurait disparu et seul Antoine aurait continué la souche à St-Gervais.

Il devrait être fs de Guillaume (+ en 1612 ?) et Claude [DE]LASCHAMPS (x Cm 12.02.1587), qui fait 2 donations en 1612 à son fs Antoine.

Cet Antoine, qui fait bâtir une chapelle aux Mortains, eut de sa femme Claude BERTIN 2 fils, Damien (x 1639) et Annet (x 1647), et une fille Claude (x 1663).

C'est ce Damien qui doit être le père de Annet, Sr des Mortains, où la famille vivait depuis plusieurs générations.
Alain ROSSI (cghav-2140)

161-17332 LAFON (15)

Voici quelques éléments sur votre recherche :

Jean Marie LAFON est aisément retrouvé dans les registres matricules d'Aurillac : classe 1892, n° 1250.

Né à St-Chamant, il est domicilié à St-Cernin

Sachant lire, écrire et compter, il fait son service du 11.11.1893 au 25.09.1894 (service raccourci comme soutien de famille). En novembre 1914 et jusqu'à la fin de la guerre, il est incorporé dans le Train, c'est-à-dire qu'il conduit un camion, à moteur ou à chevaux.

Visiblement les LAFON ont un problème avec les prénoms.

Guillaume LAFON, né 17.06.1791 à Teissières-de-Cornet (près d'Aurillac), fs de + Antoine et de Françoise DEVALS épouse à St-Cernin le 01.04.1818, Agnès JOURQUET, née 2 prairial an V (non retrouvé), fa Géraud et Marie BOISSIER (le couple a une autre fa, Marie, née 30 prairial an X)

A la naissance de Charles (22.06.1819), elle est nommée Anne, La déclaration est faite par Marie VOISSIER

Anne JURQUET, décède à St Chamant le 04.03.1872, âgée de 68 ans, fa de Géraud et Marie FAUCHER, épouse de Charles LAFON, âgé de 71 ans (et encore vivant)

A sa naissance le 12.11.1872 à St Chamant, Jean Marie est déclaré par son aïeul, Charles LAFON, âgé de 48 ans

Pour mémoire, les BMS de St Chamant sont plus aisés à exploiter que ceux de St Cernin, du fait de leurs populations respectives, mais l'absence des recensements rend l'affaire plus difficile.

Alain ROSSI (cghav-2140)

161-17337 MOURLEVAT-DUBOIS (63)

Je cherche toujours ce mariage Mathieu MOURLEVAT-Jeanne DUBOIS, av. 1781/1782. Je leur connais deux enfants :

- Marie ° 20.02.1782 St-Gervais-s- M., mon sosa 63
- Antoinette, ° av 1787 ? au Teilhet à Marat

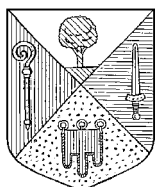
Je ne serais pas surpris que le mariage ait eu lieu entre 1765 et 1781 à St-Gervais-s-M. où les DUBOIS sont assez nombreux à cette période.

Jean-François CROHAS (cghav-739)

ERRATUM

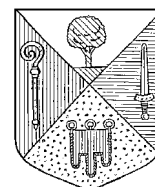
L'erreur concerne l'identification des personnages de la 4^{ème} couverture de AmA ! 160 avec une inversion de l'identification de deux personnages : Eugène LINTILHAC qui, debout, entre dans la salle de réunion en apportant une nouvelle importante (il était vice-président du Sénat) et Léon CHAMBIGE, assis à la table et y faisant une « réussite ».

CERCLE GÉNÉALOGIQUE ET HÉRALDIQUE DE L'Auvergne ET DU VELAY



Fondé en avril 1978 - Association loi de 1901

membre de la Fédération Française de Généalogie (*reconnue d'Utilité publique*)
filiale de la Ligue Auvergnate et du Massif Central
membre de l'Union Généalogique Auvergne-Bourbonnais-Velay
Siège social : 55 rue de Châteaudun - 63000 Clermont-Ferrand
Internet : <http://www.cghav.org> - Forum : <http://fr.groups.yahoo.com/group/cghav>



Conseil d'Administration 2016-2017 : Mmes Christiane BELLIER (*Trésorière*) – Marie-Françoise BRUNEL (*Vice-Présidente*) – Marie Dominique ICOLE – Elise TARAGNAT – MM. Jean-Pierre BARTHÉLEMY (*Secrétaire*) – Dominique BÉNET – Jean-François CROHAS – Jean-Marc FAYOLLE – Robert LÉOTOING (*Vice-Président d'Honneur*) – Jean-Noël MAYET – Jacques PAGEIX – Henri PONCHON (*Vice-Président*) – Alain ROSSI (*Président*).

Membre Fondateur : M. Michel TEILLARD d'EYRY (*Président d'Honneur*)

Adresses des correspondances :

- Générales, Adhésions : M. Alain ROSSI, Tél. : 01 4637 3315 ; 06 8070 1538 ;
16 rue de l'Église, 92200 Neuilly ; Courriel : rossi.cghav@orange.fr,
- Renouvellements, Trésorerie : Mme Christiane BELLIER, ac.bellier@gmail.com
Bel Horizon, Allée des Rossignols, 63780 – St-Georges-de-Mons
- Questions et réponses : M. Jean Pierre BARTHÉLEMY, Tél. : 01 4336 2005 ;
14 rue Broca, 75005 Paris, Courriel : barthelemyjpmc@wanadoo.fr
- Commandes de tables de mariages, baptêmes et sépultures :
CGHAV – 55 rue de Châteaudun, 63000 – Clermont-Ferrand, cghav@orange.fr.
- Commandes des « Publications du CGHAV » : M. Henri PONCHON, Tél. : 06 8781 2398,
5 rue des Fontenelles, 92310 Sèvres, Courriel : henri.ponchon@wanadoo.fr,

Rappel : tous les règlements doivent être effectués par chèques libellés à l'ordre du CGHAV.

Internet : Site Internet : <http://www.cghav.org>

Contact général par le site : « *Contactez-nous* »

Forum : <http://fr.groups.yahoo.com/group/cghav> (modérateur M. Jean François CROHAS, jfcrohas1@orange.fr)

Nimègue : responsable de la gestion informatique des bases et de leur mise en ligne : Dominique BÉNET

Assistance et questions : M. Jean-Marc DAUDANS : 01 4760 0531 ; Courriel : utiles@club-internet.fr

Puy de Dôme : Mme Marie-Françoise BRUNEL, Courriel : cghav63@orange.fr

Bibliothèque : 55 rue de Châteaudun 63000 Clermont-Ferrand. (*voir ouvertures dans « Avis Importants »*)

Région Parisienne : M. Jean Pierre BARTHÉLEMY, 14 rue Broca, 75005 Paris, barthelemyjpmc@wanadoo.fr

Cantal : Correspondant M. Jean Marc DAUDANS, Tél. : 07 7782 4852 ; Courriel : utiles@club-internet.fr

Groupes d'échanges :

Livradois-Forez : M. Henri PONCHON ; Courriel : henri.ponchon@wanadoo.fr

Volcans-Val d'Allier : Mme Marie Françoise BRUNEL,

55 rue de Châteaudun, 63000 Clermont-Ferrand ; Courriel : cghav63@orange.fr

Combrailles et Limagne : Mme Christine EMERY-DI BELLA,

19 allée des Tilleuls, Neuviale, 03800 Bègues, Courriel : mumchris63@yahoo.fr

Délégations :

Lyon / Rhône-Alpes :

M. Jean Marc FAYOLLE, 17 rue de St Cyr, 69009 Lyon, Courriel : jean-marc.fayolle@dbmail.com

Mme Brigitte LACROIX, Tél. : 06 6600 2100, Courriel : celacgen@yahoo.fr

Bibliothèque : 39 bis rue de Marseille, 69007 Lyon. (*voir les ouvertures en rubrique « Avis Importants »*)

Provence, Mme Jacqueline BRIFFE, les Cassams, chemin des Lauves, 13100 Aix en Provence,

Tél. : 04 4296 3221 ; Courriel : jacqueline.briffe@wanadoo.fr ;

Pour la gestion des adhérents et l'envoi de la revue, nous utilisons un fichier informatisé (CNIL n° 855488) Aussi, conformément à la Loi Informatique et Libertés, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification auprès de M. Alain ROSSI, par courrier (16 rue de l'Église - 92200 Neuillys/Seine) ou courriel (rossi.cghav@orange.fr)

SOMMAIRE N° 161

Le mot du Président <i>A. ROSSI</i>	page. 129
Actualités	40 ^e anniversaire	<i>LA RÉDACTION</i> page 130
Avis importants	Permanences et Réunions –	<i>LA RÉDACTION</i> page 131
	Appel d'informations sur les loups.....	<i>JP MAURICEAU</i> page 133
Livradois-Forez	Chroniques n° 84 : Réunion groupe le 8 octobre.....	<i>H. PONCHON</i> page 134
	Bordereau d'inscription à la réunion du 8 octobre	<i>H. PONCHON</i> page 134
	Le loup enragé de St-Germain-L'Herm en 1839.....	<i>A. ROSSI</i> page 136
Cantal	PIERAL, vie et généalogie.....	<i>F. DAUDANS</i> page 138
Bibliographie	Le canton de Cunlhat.....	<i>H. PONCHON</i> page 140
Méthodes et Sources	Parrainages et solidarités en Auvergne.....	<i>PY QUEMENER</i> page 141
Villes et Villages	La Gravière (St-Saturnin-15) MH LAFON, R JARRIGE	<i>L. GENESTOUX</i> page 154
	Maie Hélène LAFON ; R JARRIGE	<i>L. GENESTOUX</i> page 157
L'Auvergne- la guerre	Des confiseurs clermontois dans la grande guerre.....	<i>H. MARTIN</i> page 162
	La propagande pendant la grande guerre.....	<i>P. GUILLOUX</i> page 167
Vie et métiers d'autrefois	Un chirurgien oculiste au 18 ^e siècle	<i>A. ROSSI et</i> page 169
	Un marchand droguiste provençal à Courpière	<i>M. CL CHASTEL</i> page 172
Personnages et familles	Antoine PHELUT	<i>A. CHABRILLAT</i> page 175
	Gervais SYLVERE.....	<i>H. PONCHON</i> page. 179
Questions & Réponses	Questions du CGHAV.....	<i>LES ADHÉRENTS</i> page 185
	Réponses du CGHAV	<i>LES ADHÉRENTS</i> page 188
Adresses	<i>LA RÉDACTION</i> page 191
Sommaire	<i>LA RÉDACTION</i> page 192
Couvertures :	1 ^{ère} = La première représentation de lunettes	
	2 ^{ème} = Réclames patriotiques de confiseurs clermontois	
	3 ^{ème} = Images du temps de la Grande Guerre	
	4 ^{ème} = Propagande pendant la Grande Guerre »	

Les auteurs sont seuls responsables des opinions émises par eux dans « A moi Auvergne ! ».

COTISATIONS, ABONNEMENTS, ANCIENS NUMÉROS, RÉPERTOIRES, PUBLICATIONS

Il est possible de s'abonner à la revue sans être membre du Cercle et, donc, sans bénéficier des avantages réservés aux adhérents.

Cotisation/Abonnement 2017 à la revue (4 numéros annuels) : France & DomTom : 33 Euros ; Europe : 36 Euros ; Outre-mer : 40 Euros.

Abonnement seul à la revue, sans adhésion au CGHAV : France & DomTom : 31 Euros ; Europe : 34 Euros ; Outre-mer : 38 Euros.

Cotisation 2017 au CGHAV sans abonnement (simple ou couple) = 25 Euros.

Tous les règlements sont à effectuer par chèque à l'ordre du CGHAV

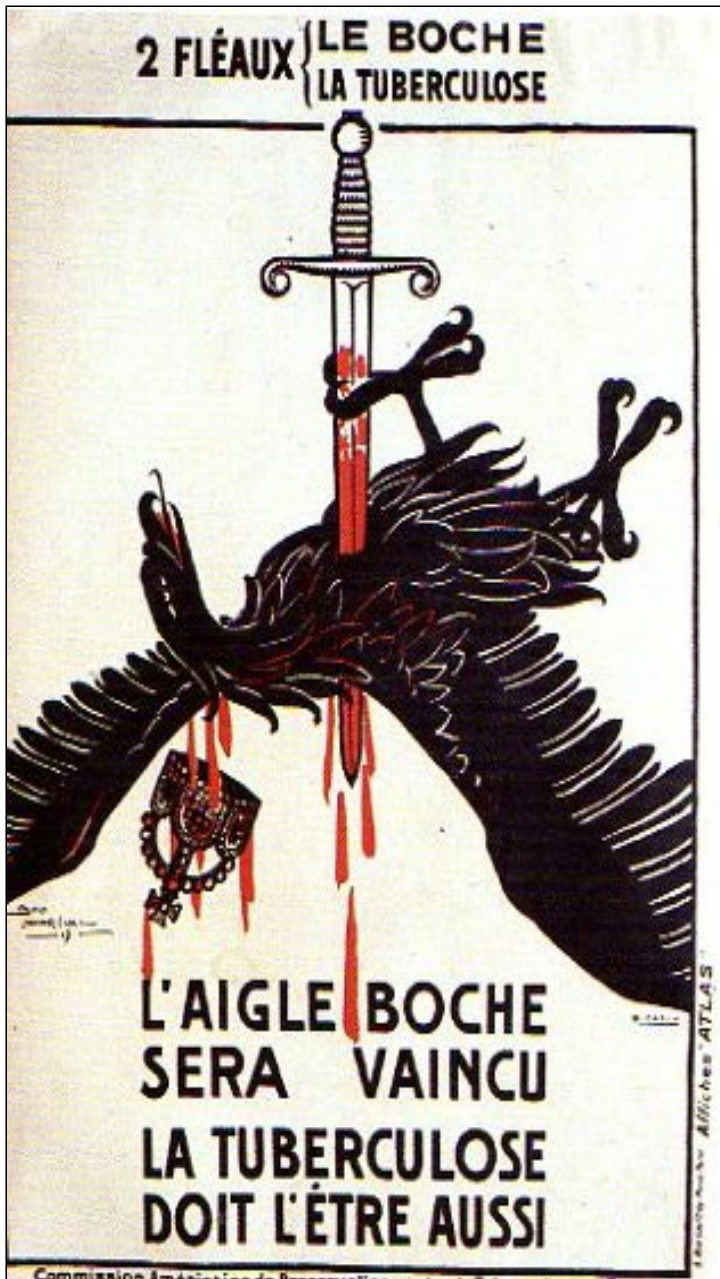
Pour toutes les commandes, s'adresser à :

1/ En dehors des « **Publications du CGHAV** » ci-dessous, toutes les commandes de tables de dépouillements sur papier ou de numéros anciens sont à adresser au siège : **CGHAV, 55 rue de Châteaudun, 63000 Clermont-Ferrand**

Numéros anciens disponibles : par numéro (*port compris*) = 7,50 Euros (*sauf les numéros des années 2016/2017 = 8,25 Euros*)

2/ **Monsieur Henri PONCHON**, 5 rue des Fontenelles 92310 Sèvres : Collection « **Publications du CGHAV** »

« Généalogie des familles BEAL... », 2 ^{ème} Ed. par Pierre Lucien POUZET	27 Euros
« Différentes familles de la région de la Chabasse, Job, Marat Vertolaye », Tome I, par P.L. POUZET	27 Euros
« Différentes familles de la région de la Chabasse, Job, Marat Vertolaye », Tome II, par P.L. POUZET	27 Euros
« Différentes familles de la région de la Chabasse, Job, Marat Vertolaye », Tome III par P.L. POUZET (†).....	29 Euros
« Généalogie de quelques familles aux confins Auvergne-Limousin-Marche », par Joseph PRADEL.....	27 Euros
« Anciens noms et vocables des paroisses et communes du Puy de Dôme », par Jean Noël MAYET	13 Euros
« Anciens noms et vocables des paroisses et communes de la Haute-Loire », par Alain ROSSI	13 Euros
« Actes de tutelle et curatelle (Bailliages de Menat, Montaigu, Pionsat, St Gervais) », par Richard DUJON	8 Euros
« A travers les actes du bailliage de Pionsat (1727-1733) », par Richard DUJON.....	8 Euros
« Aix-la-Fayette, regard sur son passé », par Jean LASSAGNE.....	27 Euros
« Petit vocabulaire de termes généalogiques ou historiques en Auvergne » par Marie Claude CHASTEL	13 Euros
« Les procès criminels de l'Auvergne au 18 ^e siècle, jugés à Paris » Tome I, 1700-1769 par J-P. BARTHÉLEMY	29 Euros
« Les procès criminels de l'Auvergne au 18 ^e siècle, jugés à Paris » Tome II, 1770-1792 par J-P. BARTHÉLEMY	29 Euros
« Les Auvergnats de Paris sous la terreur » par Jean Pierre BARTHÉLEMY	15 Euros
« Généalogie des Familles CHAPPAT » Tome I par Marc CHAPPAT	29 Euros
« Les JALABERT de Grandval » Par François CHALAMAUD (21 pages)	11 Euros
« Les DUBOURGNOUX d'Olliergues, St Gervais-s/s-Meymont et Courpière » par François CHALAMAUD (62 p.)..	21 Euros
« Généalogie des Familles CHAPPAT, originaires du Puy-de-Dôme » Tome 2 - Arlanc par Marc CHAPPAT (121 p.)...	25 Euros



IMAGES DU TEMPS DE LA GRANDE GUERRE

(coll. Paul GUILLOUX, cghav-1560)

Les deux fléaux de ces années qui tuent les jeunes :

- la guerre, symbolisée par l'Aigle allemande
- la tuberculose, qui faisait des ravages dans toutes les couches de la population

Les emprunts de la Défense nationale :

Pendant la Grande Guerre, il y eut 4 emprunts « de la Défense Nationale ». (novembre 1915, octobre 1916, novembre 1917 et octobre 1918). Les quatre avec la même rentabilité de 5 %.

Les images ci-dessous concernent le second, en octobre 1916



Emprunt de la Défense Nationale 5 % 1916

Faites rapporter 5,70 % à votre Épargne.

Un capital placé à 5 %, à intérêts composés, rapporte en un an plus de 10 annués de souscription à l'emprunt. C'est placer son argent non pas à 5, mais à 5,70 %.

Les souscripteurs du 1^{er} Emprunt de la Défense Nationale, émis en Décembre 1915, ont payé net 87 fr. 25 par 100 francs de rente annuelle souscrite. — Au 16 Novembre 1916, en moins d'un an, ils auront reçu les coupons de février, mai, août, novembre, soit 4 fois 1 fr. 25 pour 87 fr. 25 versés par eux.

A la Bourse de Paris, les cours des Rentes 5 %, 1915 ont été les suivants :

Cours moyen pendant le 1 ^{er} trimestre.	87 fr. 95
— — — 2 ^e —	88 fr. 50
— — — 3 ^e —	90 fr. »

A aucun moment, les cours n'ont été inférieurs au prix d'émission.

ON SOUSCRIT A LA BANQUE DE FRANCE

Souscriptions libérées avec titres.

Exemples :

A. — Bons de la Défense Nationale.

Valeur nominale des Bons	Rente à souscrire	Il reste à payer selon que l'échéance du Bon est postérieure au 29 octobre de :			
		1 mois	3 mois	6 mois	9 mois
100	6 »	5 87	6 75	7 50	8 75
500	30 »	29 38	33 75	39 00	43 75
10.000	570 »	16 67	—	—	—
—	500	—	12 50	—	—
—	500	—	—	30	—
—	500	—	—	—	30 00

B. — Obligations de la Défense Nationale.

Valeur nominale des Obligations.	Rente à souscrire	Il reste à payer
100 fr.	6 »	9 50
500 fr.	25 »	12 50
1.000 fr.	50 »	7 50

1916

BANQUE DE FRANCE.

EMPRUNT DE LA DÉFENSE NATIONALE

Rente Française 5 %

EXEMPTÉ D'IMPÔTS

Mêmes privilèges et immunités que la Rente 5 %, 1915

Les certificats du Trésor indus de coupons sont remis immédiatement sans formalités.

PRIN D'ÉMISSION
Par 100 francs de Rente

87 fr. 50 en un versement unique

ou

88 fr. 75 en quatre versements :

- 1^{er} le jour de la souscription 15 francs
- 2^e le 16 Décembre 1916 23 fr. 75
- 3^e le 16 Février 1917 25 francs
- 4^e le 16 Avril 1917 25 francs

Rendement : **5 fr. 70** pour cent francs.

Coupons payables les 16 Février, 16 Mai, 16 Août et 16 Novembre de chaque année.

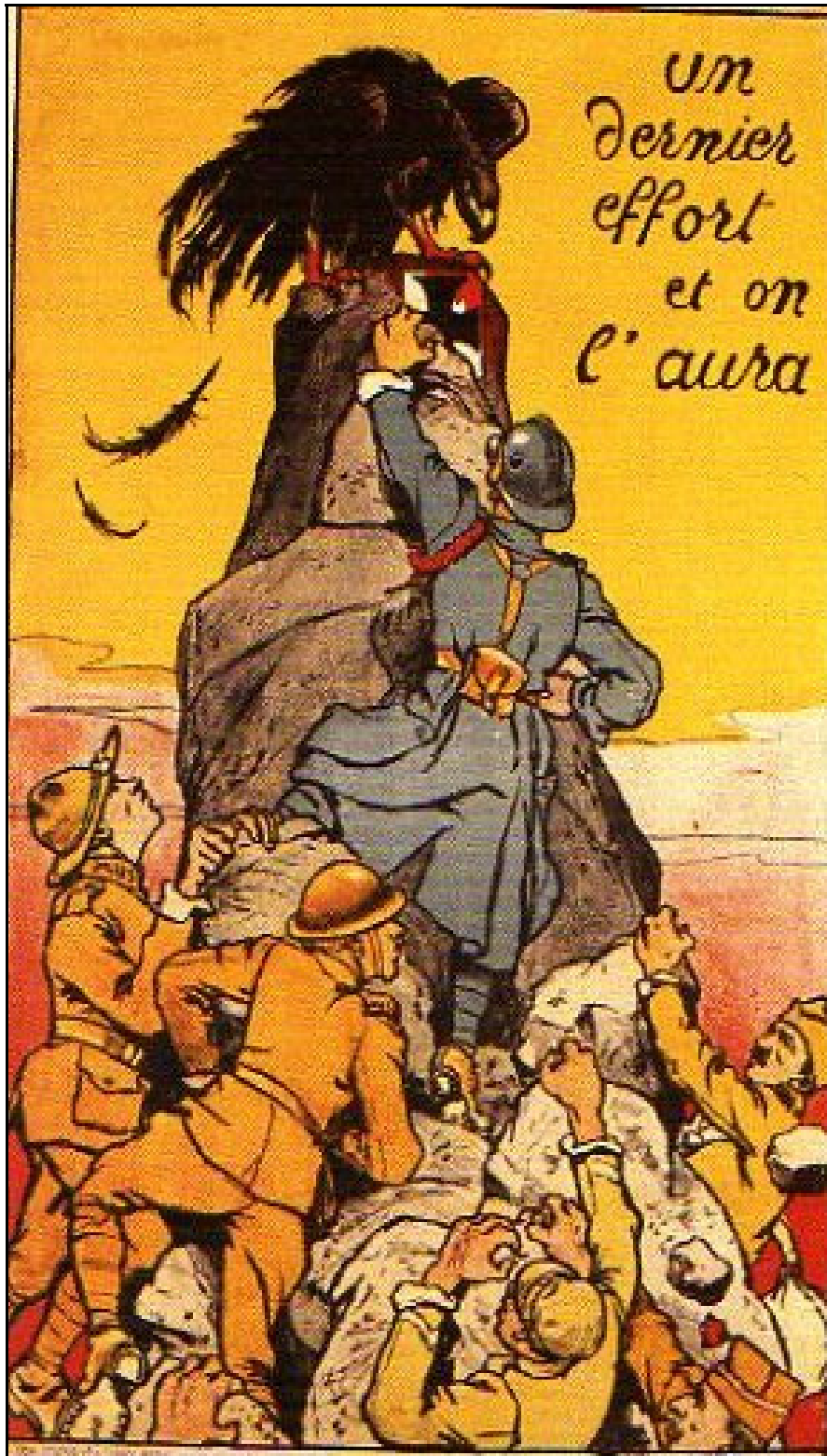
1^{er} coupon à payer : 16 Février 1917.

Comme le 5^o National 1915, la Rente 1916 sera négociable en Bourse — La Banque de France l'admettra en garantie d'escompte et d'avances.

Souscription ouverte de 6 au 29 Octobre au plus tard

ON SOUSCRIT A LA BANQUE DE FRANCE

PROPAGANDE PENDANT LA GRANDE GUERRE



Une image de propagande pendant la guerre de 1914-18 (collection Paul GUILLOUX)

Valorisant des efforts du soldat français bleu-horizon, et des troupes alliées contre l'Aigle germanique
(on reconnaît à leurs coiffures un Américain, un Anglais, un ? (*non identifié*), un Italien et un Serbe)

ISSN 0220 6765

Directeur de la publication : Alain ROSSI

16, rue de l'Église – 92200 – Neuilly sur Seine

Imprimerie SOPEDI : 5 avenue Ampère – 91321 – Wissous Cedex

Publication trimestrielle, paraissant en février, mai, août et novembre

N° 161 - août 2017 (3^e trimestre)